

## résultats de l'enquête « actions cinéma / audiovisuel en milieu hospitalier »

---

enquête menée par le Centre national de la cinématographie (CNC)  
et la Délégation au Développement et aux Affaires Internationales du Ministère  
de la Culture et de la Communication auprès de 1 000 établissements de santé en 2006

*mars 2007*

# Remerciements

Cette enquête n'aurait pas été rendue possible sans l'étroite collaboration de la Délégation au Développement et aux Affaires Internationales du Ministère de la Culture et de la Communication. A ce titre, nous tenons à remercier tout particulièrement Xavier Collal, chargé de mission « Culture à l'Hôpital », pour son soutien tout au long du projet.

Nous tenons également à adresser nos sincères remerciements, pour ses avis et conseils, à Danièle Wolhgemuth, chargée de mission Culture à l'Hôpital au Ministère de la Santé et des Solidarités, Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins.

Nos remerciements vont également à Cécile Flaugère de Kyrnéa International pour ses conseils et encouragements.

Enfin, nous adressons un grand merci à tous les participants à cette enquête pour avoir pris le temps de répondre aux nombreuses questions qui leur étaient posées.

# Récapitulatif des sigles utilisés

**ARSEC** : Agence Régionale de Service aux Entreprises Culturelles

**BEATEP** : Brevet État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire

**CAC** : Centre Anti-Cancéreux

**CH** : Centre Hospitalier

**CHS** : Centre Hospitalier Spécialisé (en santé mentale)

**CHU/CHR** : Centre Hospitalier Universitaire / Centre Hospitalier Régional

**CNC** : Centre national de la cinématographie

**DDAI** : Délégation au Développement et aux Affaires Internationales

**DEFA** : Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animations

**DHOS** : Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

**SLD** : Soins de Longue Durée

**MCO** : médecine-chirurgie-obstétrique

**PSPH** : Participant au Service Public Hospitalier

**PSY** : psychiatrie

**RCH** : Responsable Culturel Hospitalier

**SSR** : Soins de Suite et Réadaptation

# Sommaire

<b>Présentation de l'enquête</b>	<b>1</b>
Echantillon	1
Retours	1
<b>1. Informations générales</b>	<b>3</b>
Remarques préalables sur la présentation des résultats	4
Présentation des personnes répondantes	5
<b>2. Les différentes actions</b>	<b>6</b>
Les actions cinéma / audiovisuel présentes	7
Partenariats, programmes et dispositifs	8
Initiateurs des actions	9
Les patients / résidents visés	10
Communication	12
Bénéfices des actions	13
Personnel soignant et action cinéma / audiovisuel	14
<b>3. Projection(s) collective(s) de film(s)</b>	<b>16</b>
Données générales sur les projections collectives	17
Films diffusés	20
Thèmes à éviter en milieu hospitalier	23
Provenance des films	24
Animation des projections	26
Conditions matérielles des projections	28
<b>4. Comité de programmation pour les projections collectives</b>	<b>30</b>
Données générales sur la programmation de projections collectives	31
Composition du comité de programmation	32
Provenance des films visionnés par le comité de programmation	34
<b>5. Diffusion sur le canal interne</b>	<b>35</b>
Journal interne diffusé sur le canal interne	36
Les films diffusés	38
Atelier de programmation du canal interne	40
<b>6. Gestion d'une vidéothèque et/ou DVD-thèque</b>	<b>41</b>
Le fonds de la vidéothèque / DVD-thèque	42
Équipement des établissements hospitaliers	45
<b>7. Ateliers de pratique artistique</b>	<b>46</b>
Données générales sur les ateliers de pratique artistique	47
Participants et intervenants	49
Films réalisés	51
<b>8. Accueil de tournage(s)</b>	<b>53</b>
Les films	54
Participation des patients et du personnel hospitalier	56
<b>9. Politique tarifaire ou prise en charge des billets de cinéma</b>	<b>58</b>
Intermédiaires et destinataires	59
Autres tarifs préférentiels offerts	61
<b>10. Les moyens</b>	<b>62</b>
Les moyens financiers	63
Les moyens matériels	65
Moyens humains, formation, relations et information	68
<b>11. Effets et pérennisation de l'action</b>	<b>71</b>
Effets de l'action	72
Amélioration du lien social	72
Développement des publics	73
Ouverture sur la cité	73
Prolongement de l'action	74
<b>Conclusion</b>	<b>75</b>

# Présentation de l'enquête

L'enquête nationale « actions cinéma/audiovisuel en milieu hospitalier » a été lancée courant 2006 par le Centre national de la cinématographie (CNC) et le Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au Développement et aux Affaires Internationales (DDAI). Ce dernier mène, avec le Ministère de la Santé et des Solidarités, une politique engagée dans le développement de la Culture à l'Hôpital, dans laquelle s'inscrit cette étude. Cette politique interministérielle a été, rappelons-le, matérialisée par la Convention de 1999 puis consolidée par le protocole d'accord de janvier 2006.

L'objectif de l'enquête est de dresser un état des lieux des opérations mises en place autour du cinéma et de l'audiovisuel dans les établissements de santé, des acteurs de ces opérations et des difficultés rencontrées.

Des résultats découlera un travail destiné à :

- diffuser l'information sur les possibilités d'action, sur les différentes structures culturelles œuvrant dans le secteur, sur les droits de diffusion en milieu hospitalier, sur les contacts utiles (pôles d'éducation à l'image...) ...
- valoriser les « bonnes pratiques » dans un milieu où les règles concernant les droits de diffusion sont encore souvent mal respectées.
- développer des liens entre structures culturelles (exploitants de salle locaux, festival de cinéma, associations culturelles œuvrant à éduquer à l'image etc.) et établissements de santé autour de projets cinéma ou audiovisuel.

## Echantillon

Cette enquête nationale, composée d'un questionnaire adressé par courrier aux directeurs d'établissements, a été envoyée à 1000 établissements de santé.

Le choix a été fait de ne pas étendre l'enquête aux maisons de retraite (1200) en considérant que ce champ était représenté dans l'échantillon puisque certains centres hospitaliers comprennent eux-mêmes des maisons de retraite. Afin d'obtenir un taux de réponse suffisamment représentatif dans chaque catégorie, les différents types d'établissements ont été choisis selon leur propension présumée à répondre ; celle-ci s'appuyant sur les taux de réponses d'enquêtes similaires.

Ainsi, ont été interrogés :

- 145 sites de Centres Hospitaliers Universitaires et Centres Hospitaliers Régionaux
- 380 Centres Hospitaliers Publics
- 181 Hôpitaux locaux
- 100 Centres Hospitaliers Spécialisés (en santé mentale) – publics et privés
- 194 Centres Hospitaliers privés Participant au Service Public Hospitalier de plus de 100 lits

## Retours

Près d'un établissement sur 4 (226 établissements soit 23% des établissements échantillonnés) ont répondu à l'enquête. Ce résultat est plutôt satisfaisant et tout à fait exploitable. Ci-dessous, les deux tableaux présentent d'une part les établissements de santé échantillonnés et, d'autres part, les répondants par type d'établissement puis par région.

**Tableau 1 : Echantillon et répondants par type d'établissements**

Type d'établissement	CHU/CHR* (sites)	CH (privé ou public) avec MCO*	CH SSR*/SLD*	CH CAC*	CHS*	Hôpital Local	TOTAL
Nombre d'établissements dans l'échantillon	145	460	94	20	100	181	1000
Répondants	26	96	33	7	31	33	226
Taux de participation	18%	21%	35%	35%	31%	18%	23%
Taux de représentation dans résultats	12%	42%	15%	3%	14%	15%	100%

\* CHU / CHR : Centre Hospitalier Universitaire / Centre Hospitalier Régional ; CH : Centre Hospitalier ; MCO : Médecine, Chirurgie, Obstétrique ; SSR : Soins de suite et de réadaptation ; SLD : Soins de Longue Durée ; CAC : Centre Anti-Cancéreux ; CHS : Centre Hospitalier Spécialisé (en santé mentale)

**Tableau 2 : Echantillon et répondants par région**

Régions	Nombre d'établissements dans l'échantillon	Taux de représentation dans l'échantillon	Nombre de répondants	Taux de participation	Taux de représentation dans résultats
Alsace	49	4,9%	8	16%	4%
Aquitaine	44	4,4%	8	18%	4%
Auvergne	22	2,2%	7	32%	3%
Basse-Normandie	28	2,8%	4	14%	2%
Bourgogne	41	4,1%	8	20%	4%
Bretagne	58	5,8%	13	22%	6%
Centre	45	4,5%	8	18%	4%
Champagne-Ardenne	25	2,5%	3	12%	1%
Corse	2	0,2%	0	0%	0%
Franche-Comté	20	2,0%	4	20%	2%
Haute Normandie	29	2,9%	9	31%	4%
Ile-de-France	118	11,8%	34	29%	15%
Languedoc-Roussillon	33	3,3%	8	24%	4%
Limousin	21	2,1%	6	29%	3%
Lorraine	63	6,3%	10	16%	4%
Midi-Pyrénées	39	3,9%	6	15%	3%
Nord-Pas-de-Calais	49	4,9%	10	20%	4%
Pays de la Loire	52	5,2%	20	38%	9%
Picardie	33	3,3%	7	21%	3%
Poitou-Charentes	21	2,1%	7	33%	3%
Provence Alpes Côte d'Azur	77	7,7%	21	27%	9%
Rhône-Alpes	108	10,8%	23	21%	10%
DOM-TOM	23	2,3%	2	9%	1%
<b>TOTAL</b>	<b>1000</b>	<b>100%</b>	<b>226</b>	<b>23%</b>	<b>100%</b>

Le questionnaire était relativement long (une vingtaine de pages) mais chacun des répondants n'était pas concerné par la totalité du questionnaire. Cette longueur a toutefois peut être découragé certains établissements. Par ailleurs, les deux dernières pages relatives aux moyens et aux suites données à l'action n'ont pas été renseignées par une partie conséquente des répondants concernés ; sans doute du fait même de cette longueur de questionnaire.

# 1. Informations générales

# Remarques préalables sur la présentation des résultats

L'ensemble des pourcentages figurant dans ce document est à rapporter au nombre d'établissements concernés par la question et qui ont répondu et non au nombre total d'établissements compris dans l'échantillon ou présents en France. A titre d'exemple, pour le graphique 2 (page 7), il faut comprendre 36% des 226 répondants (tous types d'établissements confondus) ne développent aucune action autour du cinéma et/ou de l'audiovisuel. Le graphique 11 (page 17) montre, quant à lui, que 14% des 109 établissements qui organisent des projections collectives de films le font deux à quatre fois par an.

Par ailleurs, lorsque le nombre total de réponses à la question était faible, le choix a été fait de mettre en évidence, sur le graphique correspondant, le nombre de réponses données et non le pourcentage de réponses. Tel est ainsi le cas du graphique 1 (page 7). La représentativité des résultats n'est alors dans ces cas pas assurée.

Certaines questions du questionnaire étaient à choix multiples. Par conséquent, certains pourcentages peuvent excéder 100% ou le nombre total d'établissements concernés par la question. Ainsi, sur le graphique 6 (page 11), l'addition des pourcentages atteint 117% puisque certains établissements touchent, par leur action en cinéma et/ou audiovisuel, plusieurs services ou types de patients. De même, le graphique 2 (page 7) montre que parmi les 145 établissements actifs en matière de cinéma et d'audiovisuel, beaucoup mettent en place différents types d'actions simultanément puisque l'addition des résultats excède largement ces 145.

Enfin, au vu de la proximité de certaines réponses, celles-ci ont parfois été regroupées afin de mettre plus clairement en évidence certains résultats. A ce titre, les patients et résidents ont été rassemblés dans la même catégorie.

La présentation des résultats suit l'organisation du questionnaire.



# Présentation des personnes répondantes

Le questionnaire, adressé aux directeurs d'établissements, ciblait les chargés de la culture dans l'établissement ou, à défaut, les personnes susceptibles de répondre sur cette thématique (directeurs, directeurs adjoints, animateurs etc.).

Un quart des questionnaires retournés a été complété directement par les chefs d'établissement.

**Tableau 3 : Fonction des répondants**

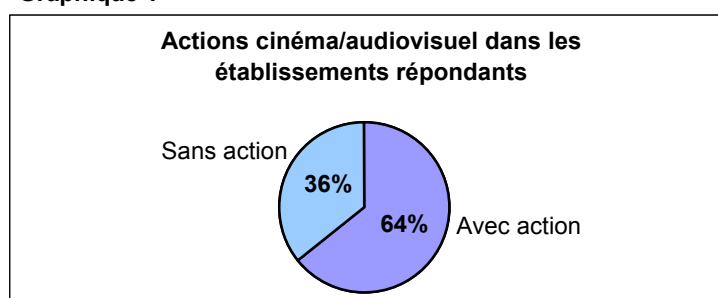
Fonction	Nombre de réponses	%
Directeur	56	24,8%
Directeur de la communication / Responsable ou chargé de la communication	38	16,8%
Responsable de l'équipe ou du service animation / Animateur	36	15,9%
Directeur adjoint / Directeur des ressources humaines	26	11,5%
Secrétaire / Assistante de direction / Agent administratif	16	7,1%
Responsable culturel hospitalier / Médiateur culturel / Référent culturel (si uniquement) / Intervenant culturel / Chargé de mission	15	6,6%
Professionnel de la santé (cadre de santé, infirmier etc.)	10	4,4%
Sans réponse	8	3,5%
Directeur ou Responsable des soins	6	2,7%
Autre	4	1,8%
Cadre socio-éducatif / Responsable du service socio-éducatif	4	1,8%
Responsable technique	3	1,3%
Responsable des affaires générales	3	1,3%
Enseignant	1	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>226</b>	<b>100,0%</b>

## 2. Les différentes actions

# Les actions cinéma / audiovisuel présentes

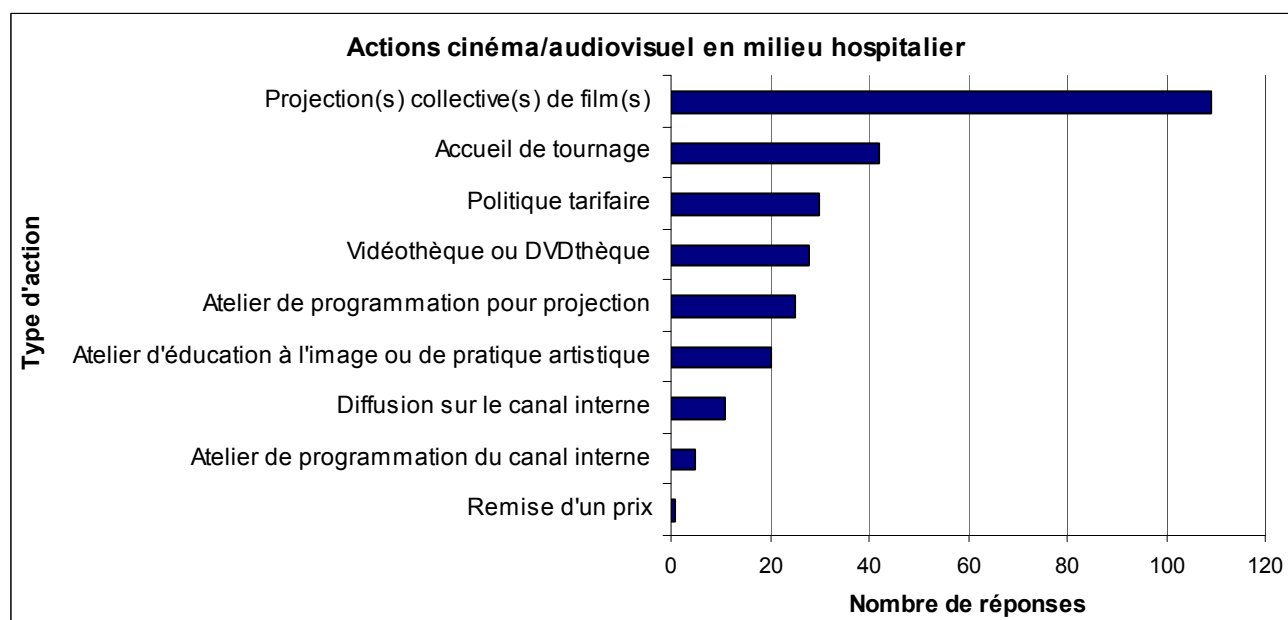
Sur les 226 établissements répondants, **une majorité** (145 établissements) **met en œuvre une ou plusieurs actions autour du cinéma et de l'audiovisuel**. Plus d'un tiers des répondants déclarent, à l'inverse, n'avoir aucune action de ce type. Nombre d'entre eux ont, par ailleurs, fait part de leur souhait de développer de tels projets dans le futur et d'obtenir, pour ce faire, des informations à ce sujet.

Graphique 1



Les projection(s) de film(s) sont les plus présentes et les plus régulières dans les établissements de santé. L'accueil de tournage se place en seconde position. Toutefois, cela consiste souvent pour l'établissement à servir uniquement de décor (voir pages 53 à 57).

Graphique 2



Un établissement répondant a déclaré participer à la remise d'un prix cinématographique pour la première fois en 2005. Il a rassemblé une cinquantaine de personnes dans le jury parmi lesquelles des patients et le chargé de la culture. Cette remise de prix s'est tenue dans le cadre du festival de Cannes et a récompensé (titre honorifique) une association spécialisée dans le cinéma (l'association Ciné-rêves qui projette des films récents dans les hôpitaux spécialisés dans les soins en direction des enfants).

# Partenariats, programmes et dispositifs

47 établissements (32% de ceux qui développent une action cinéma/audiovisuel) mettent en œuvre leur action avec un ou plusieurs partenaires. **Les salles de cinéma et autres structures spécialisées dans le cinéma et l’audiovisuel sont majoritairement les partenaires des établissements** pour travailler autour du cinéma et/ou de l’audiovisuel. L’association *Les Toiles Enchantées* a d’ailleurs été citée à huit reprises.

**Tableau 4 : Partenaires**

Structure partenaire	Nombre de réponses
Association spécialisée dans le cinéma : <i>Les Toiles Enchantées</i> , cinémathèque, festival de cinéma (festival Vidéo psy et festival de Courts métrages de Clermont Ferrand) etc.	20
Salle de cinéma / écran mobile	11
Autre organisme spécialisé dans le cinéma (chaîne de télévision, centre de ressources audiovisuelles etc.)	11
DRAC et collectivités territoriales	6
Association spécialisée dans l’accompagnement des malades	5
Divers	4
Société de production	3
Ecole de cinéma	2

La contribution au projet par les partenaires va du simple prêt de supports VHS ou DVD à la création, la diffusion, le financement et la production de film.

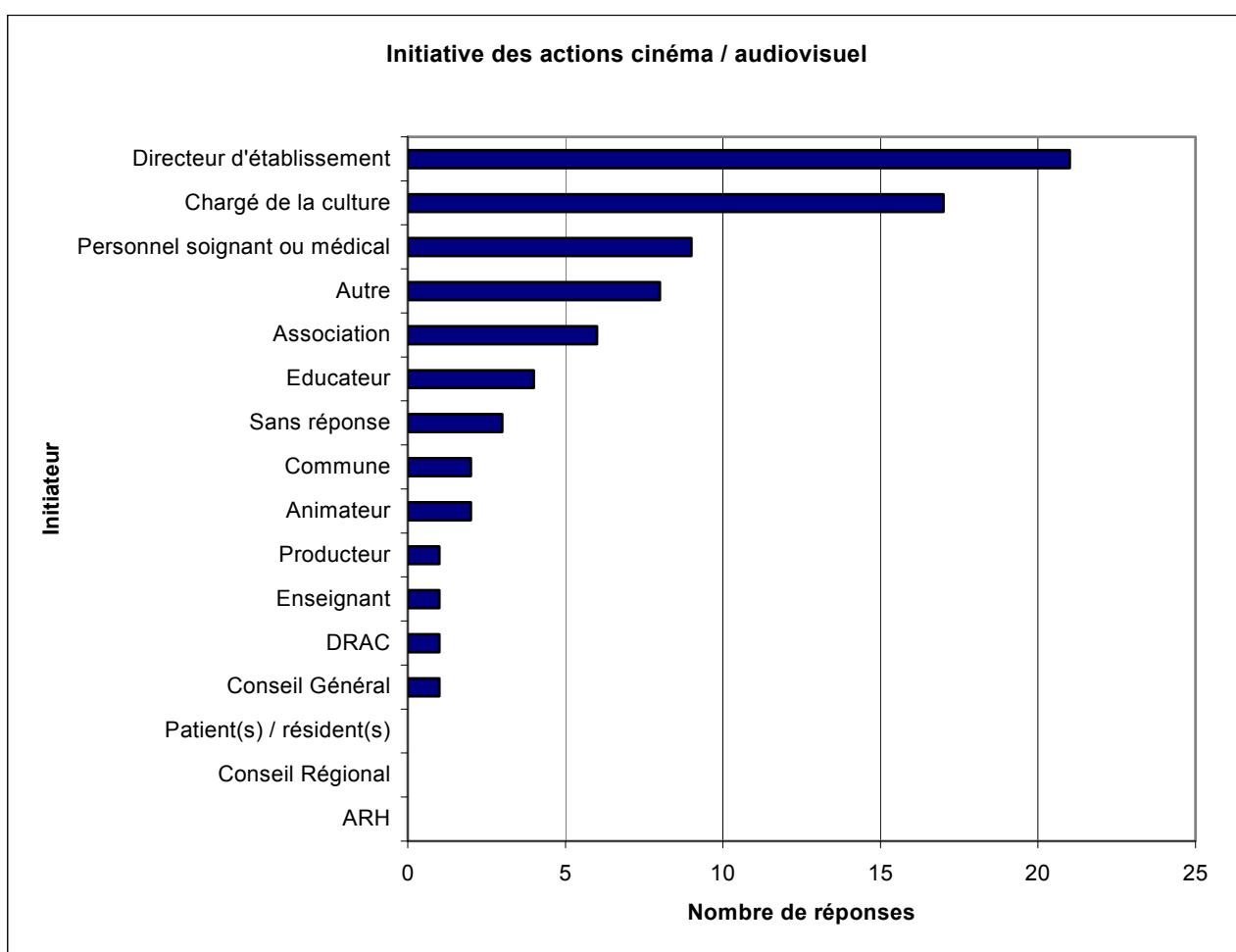
25 répondants (17% de ceux qui mettent en place une action) affirment que leur action s’inscrit dans le programme national « Culture à l’Hôpital » et 8 (6%) d’entre eux déclarent travailler autour du cinéma et de l’audiovisuel dans le cadre de jumelages.

Un répondant réalise son action dans le cadre d’*Un été au Ciné – Cinéville* (désormais intitulé *Passeurs d’Images*).

# Initiateurs des actions

Le personnel des établissements de santé apparaît comme le principal initiateur des projets cinéma/audiovisuel. Ainsi, **le directeur d'établissement se présente en tête du classement des initiateurs** suivi de près par le chargé de la culture et le personnel soignant ou médical. Ponctuellement, les collectivités territoriales, Agences Régionales de l'Hospitalisation (ARH) ou Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) prennent l'initiative de ces actions. A l'inverse, les patients ou résidents n'ont pris l'initiative de l'action dans aucun des établissements enquêtés.

Graphique 3

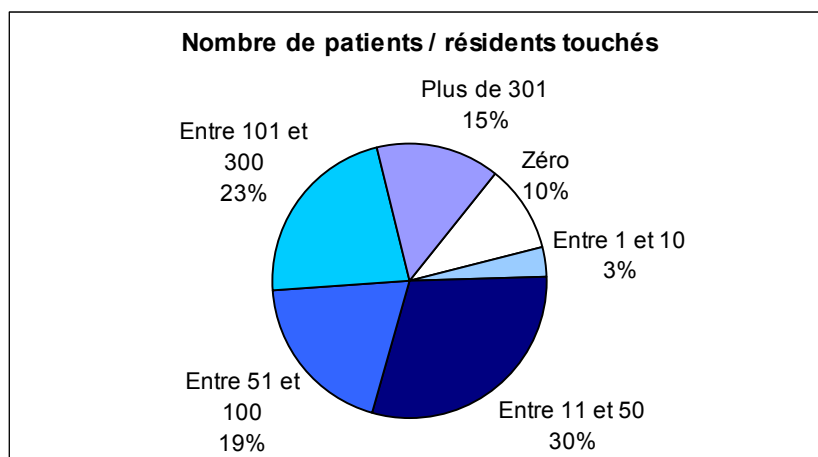


# Les patients / résidents visés

Le nombre de patients ou résidents touchés par les actions cinéma/audiovisuel en milieu hospitalier varie de **zéro à plusieurs dizaines de milliers** dans le cas exceptionnel d'une chaîne de télévision hospitalière diffusant ses programmes à l'ensemble des patients des hôpitaux de Marseille.

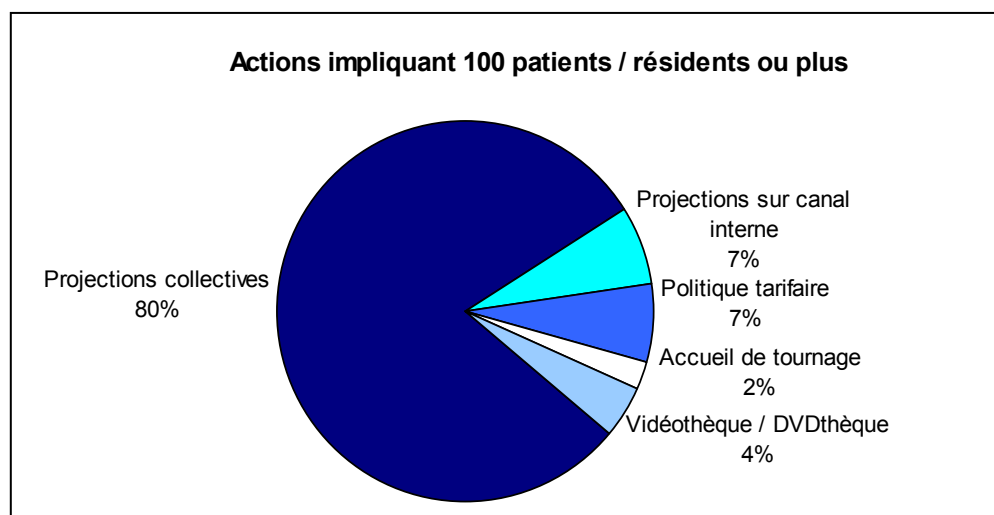
Les actions n'impliquant aucun patient ou résident sont, dans la majorité des cas, des accueils de tournage. D'autres cas d'actions sans implication des patients ont toutefois été relevés par l'enquête. Ainsi, deux cas de politique tarifaire exclusivement réservée au personnel hospitalier et deux cas de projections ponctuelles de films à d'autres publics ont été recensés. Pour ces dernières, il s'agit, pour l'une d'entre elle, d'une projection adressée aux enfants du personnel à l'occasion de « l'arbre de Noël » et, pour l'autre, d'une projection destinées aux équipes soignantes de films dans le cadre d'un exercice professionnel. Les ateliers rassemblent, quant à eux, un nombre de participants très faible (généralement moins d'une vingtaine).

**Graphique 4**



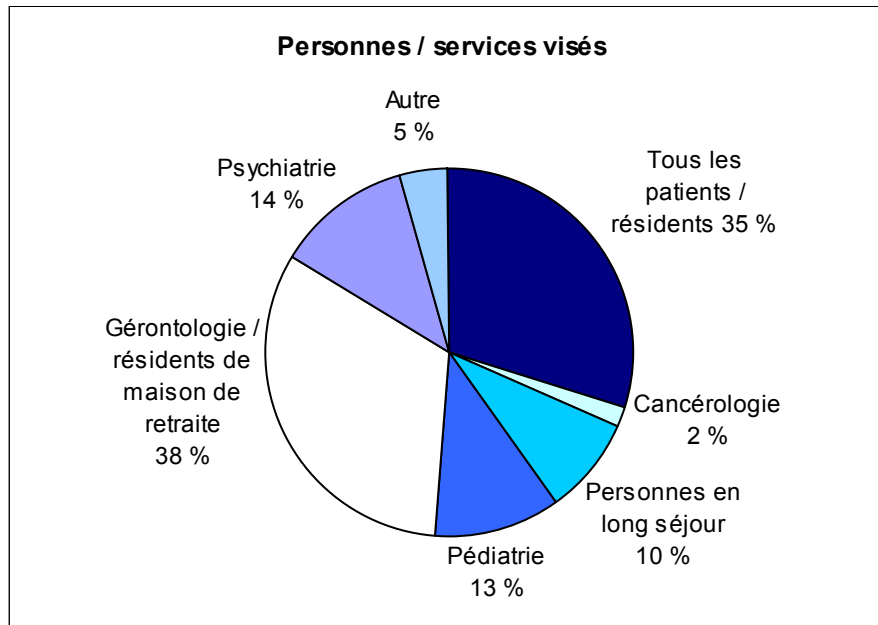
Les actions ayant impliqué 100 patients / résidents ou plus en 2005 sont, quant à elles, constituées majoritairement de projections collectives.

**Graphique 5**



Les patients ou résidents visés par les actions dépendent des pathologies traitées dans l'établissement. Alors que l'ensemble des patients ou résidents de l'établissement (spécialisé ou non) est généralement visé, il arrive **que certains services soient privilégiés, notamment les services de pédiatrie, de gériatrie et de psychiatrie.**

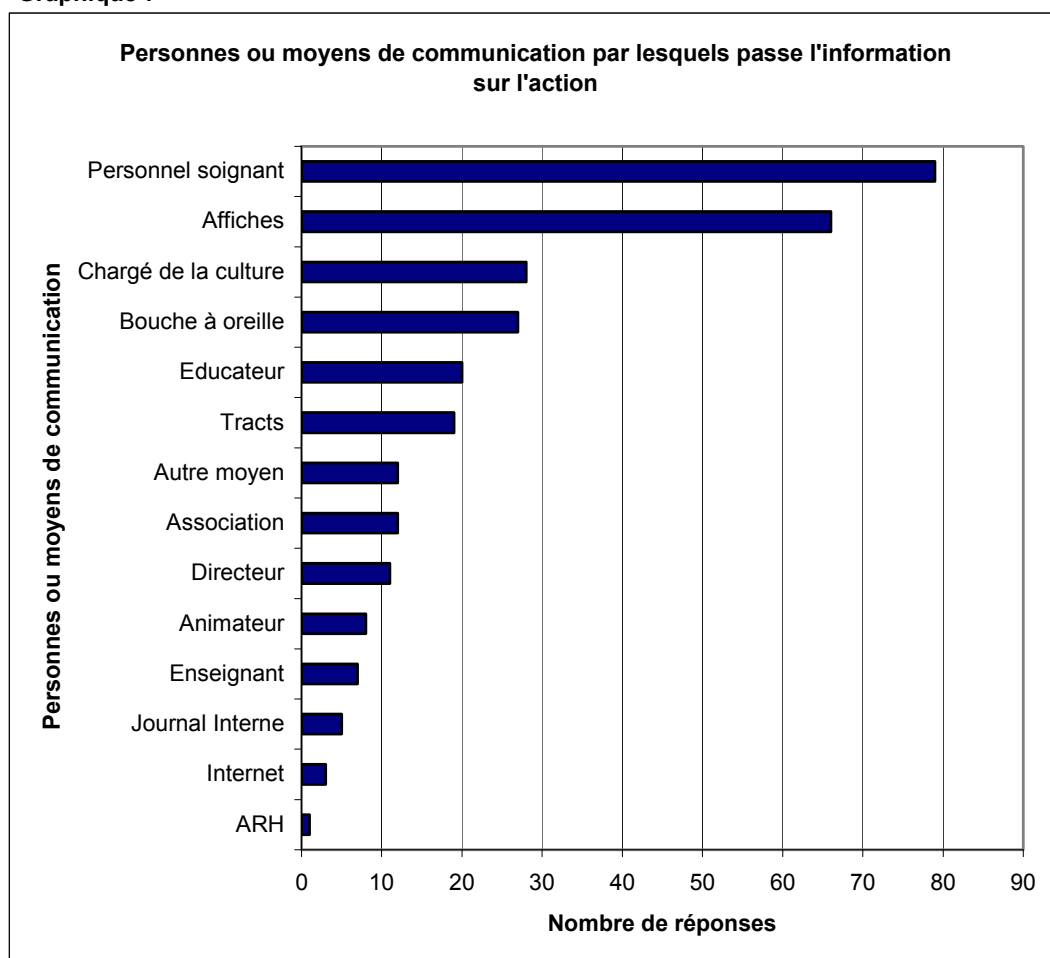
Graphique 6



# Communication

L'information sur les actions est diffusée auprès des patients par plusieurs voies de communication ou personnes simultanément. **Le personnel soignant se montre le premier porteur d'information.** Son information orale est souvent confortée par des supports papiers distribués dans l'établissement (affiches et tracts notamment). Les programmes d'animation et livrets d'accueil sont, quant à eux, plusieurs fois cités comme « autre moyen » de communication.

Graphique 7





# Bénéfices des actions

**Les actions** cinéma / audiovisuel réalisées en milieu hospitalier **consistent avant tout pour les répondants en un divertissement**. L'objectif d'une éducation à l'image recueille moitié moins de suffrage.

**Tableau 5 : Bénéfices des actions pour les patients / résidents déclarés par les répondants**

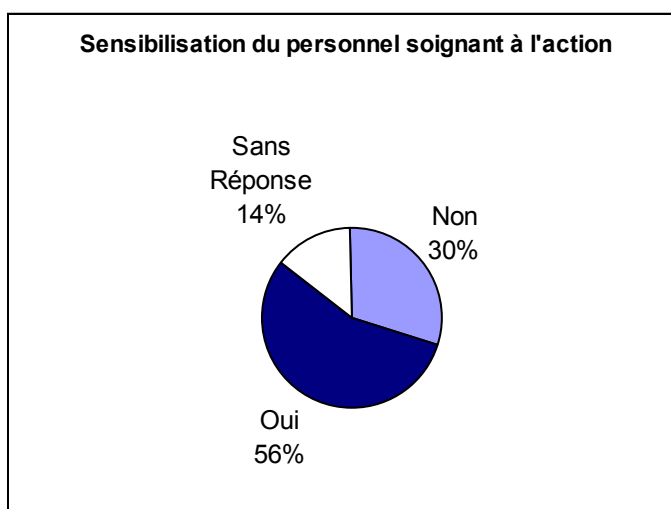
Bénéfice(s) déclaré(s) par les répondants de l'action cinéma/audiovisuel	Nombre de réponses*	% de réponses	% des répondants menant des actions cinéma/audiovisuel
L'action permet d'éduquer à l'image d'une façon différente de la télévision	38	13%	26%
L'action crée du lien (avec les artistes, les équipes soignantes et médicales, les familles, les autres patients etc.)	69	24%	48%
L'action constitue un apport culturel aux patients / résidents	84	29%	58%
L'action permet de divertir les patients / résidents	100	34%	69%
<b>TOTAL</b>	<b>291</b>	<b>100%</b>	

\* Réponses à choix multiples

# Personnel soignant et action cinéma / audiovisuel

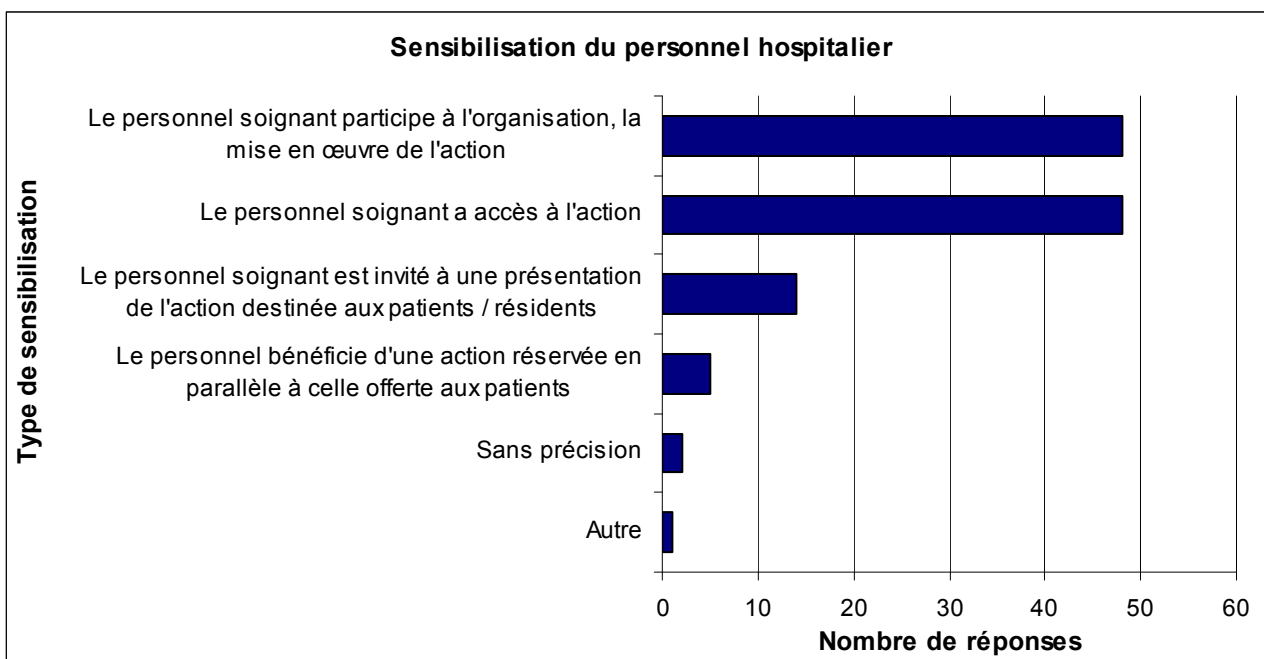
Plus de la moitié des répondants développant une ou des action(s) dans le domaine du cinéma et/ou de l'audiovisuel (56%) mettent en avant la sensibilisation du personnel soignant à ces actions.

Graphique 8



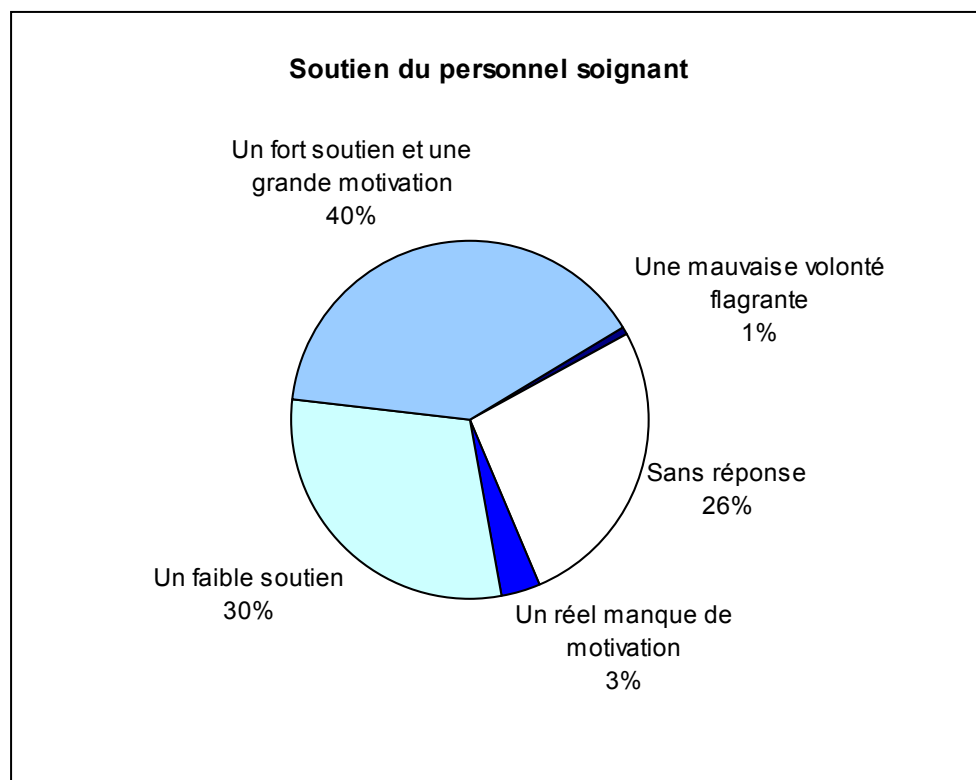
Plus précisément, la sensibilisation du personnel se concrétise le plus généralement soit par la participation à l'organisation et/ou à la mise en œuvre de l'action, soit par l'accès à l'action elle-même. Cette action est d'ailleurs parfois exclusivement réservée au personnel (voir page 11).

Graphique 9



Le personnel soignant apparaît donc comme partie prenante des projets cinéma / audiovisuel dans les établissements de santé. Plus encore, il apporte à ces projets un soutien général. 4% des répondants dénotent un manque de motivation (5 répondants) voire une mauvaise volonté flagrante (1 répondant) de la part du personnel.

**Graphique 10**



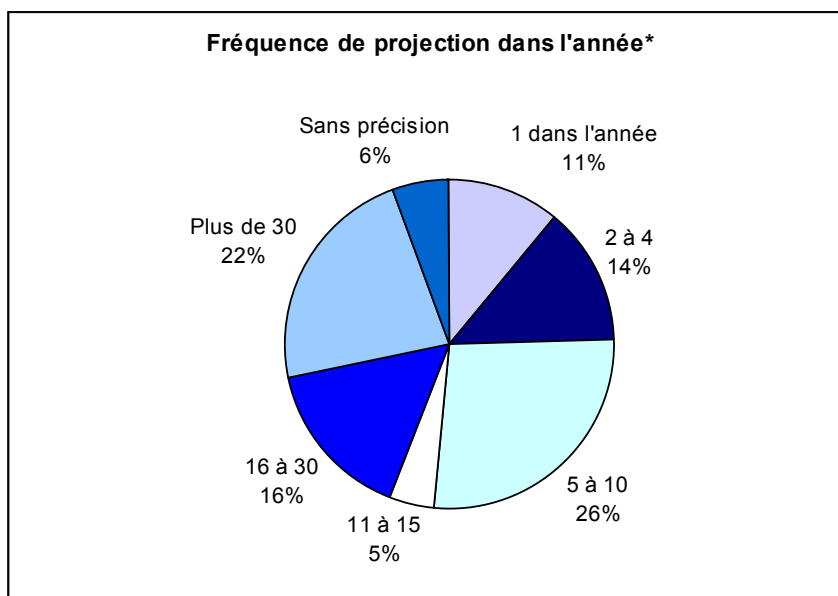
# 3. Projection(s) collective(s) de film(s)

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré organiser une ou plusieurs projection(s) collective(s) de film(s) (109 établissements).

# Données générales sur les projections collectives

Les **projections de films dans les établissements hospitaliers apparaissent très fréquentes**. En effet, sur les 109 établissements ayant projeté des films en 2005 et/ou 2006, **un quart environ en projettent plus de 30**.

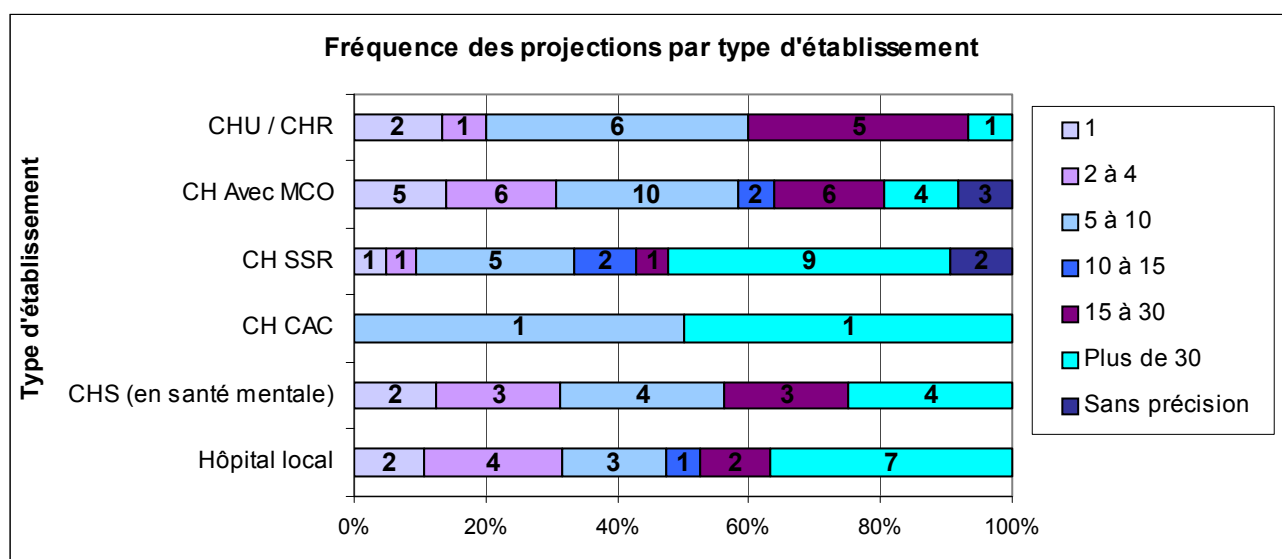
Graphique 11



\* Année prise en considération : 2005 ou 2006 suivant les cas (exceptionnellement 2004)

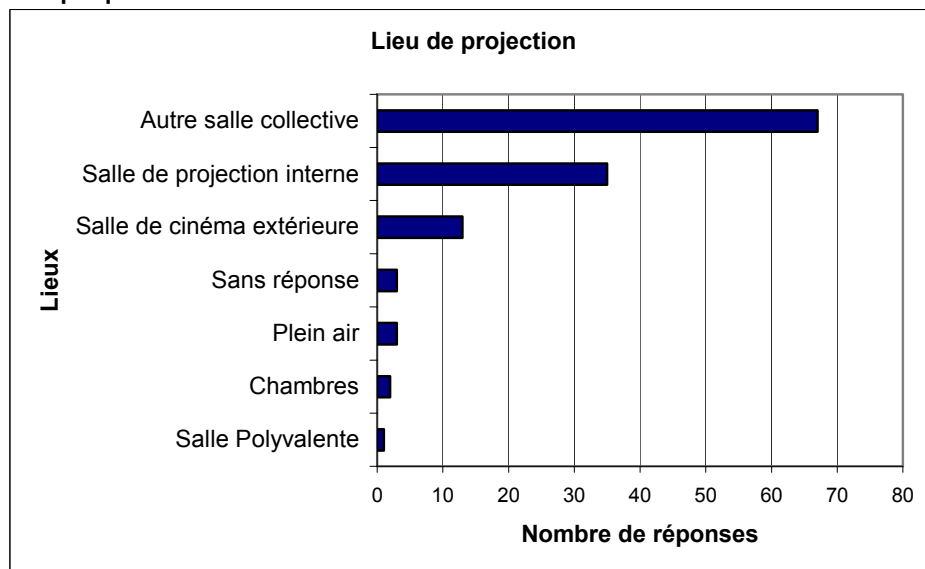
Certains établissements projettent plus régulièrement que d'autres. Ainsi, près de la moitié des hôpitaux locaux et des centres hospitaliers spécialisés dans les soins de suite et de réadaptation projettent plus de 15 films par an.

Graphique 12



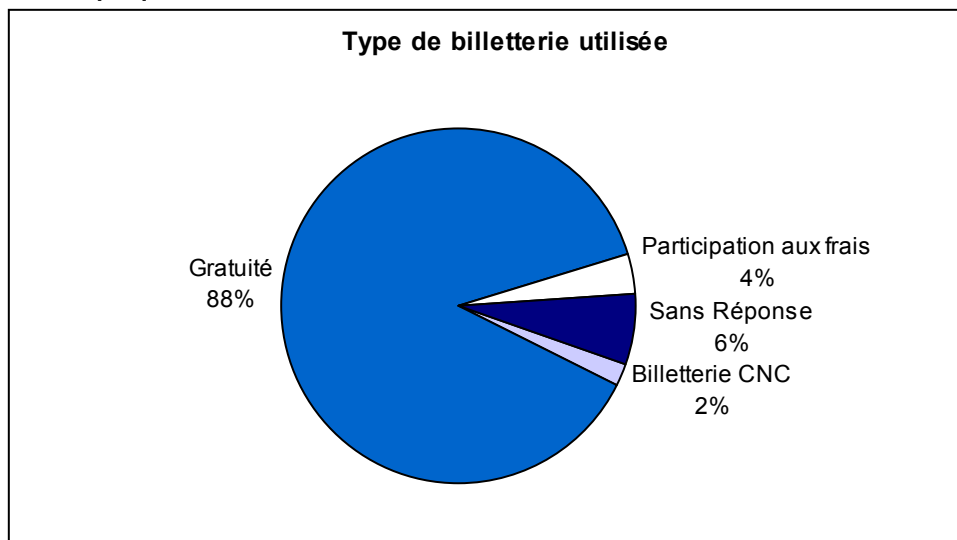
Les projections se déroulent, en grande majorité, dans une salle réservée à la projection ou une autre salle collective, généralement la salle de spectacle et/ou salle d'animation. Le nombre de projections en salles de cinéma, plus faible, est néanmoins notable.

**Graphique 13**



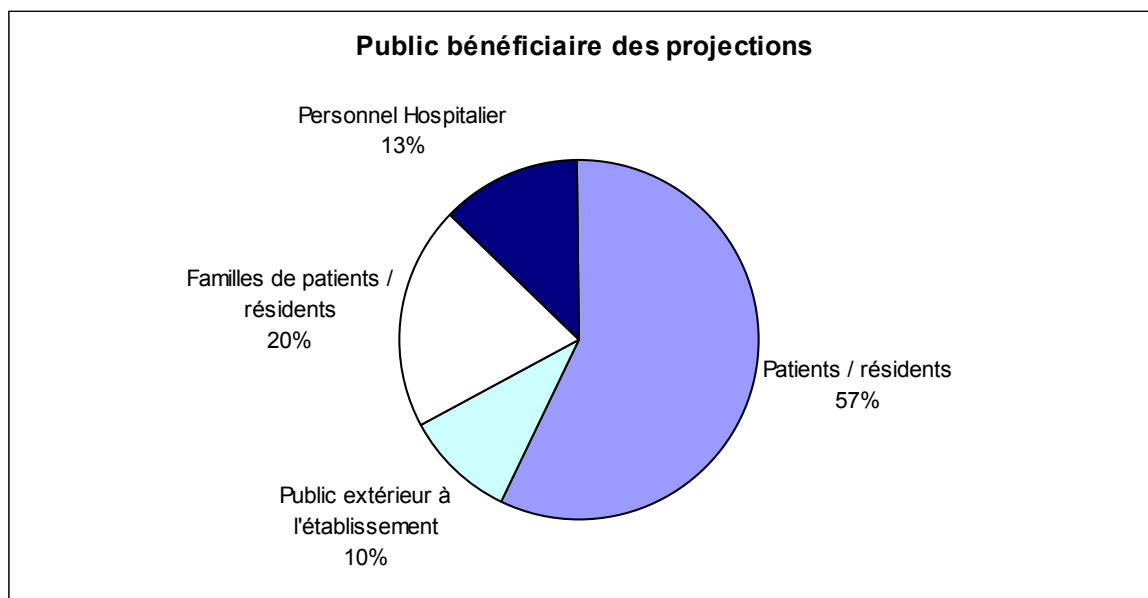
Pour ce qui est de la billetterie utilisée, la grande majorité des établissements ont opté pour la gratuité des projections offertes.

**Graphique 14**



Enfin, concernant les publics bénéficiaires de ces projections, il s'agit en majorité des patients ou résidents et de leur famille. Plus exceptionnellement, le personnel hospitalier ou des personnes extérieures à l'établissement (enfants du personnel, étudiants, jeunes d'un centre de loisir... suivant les cas) sont conviées à ces projections.

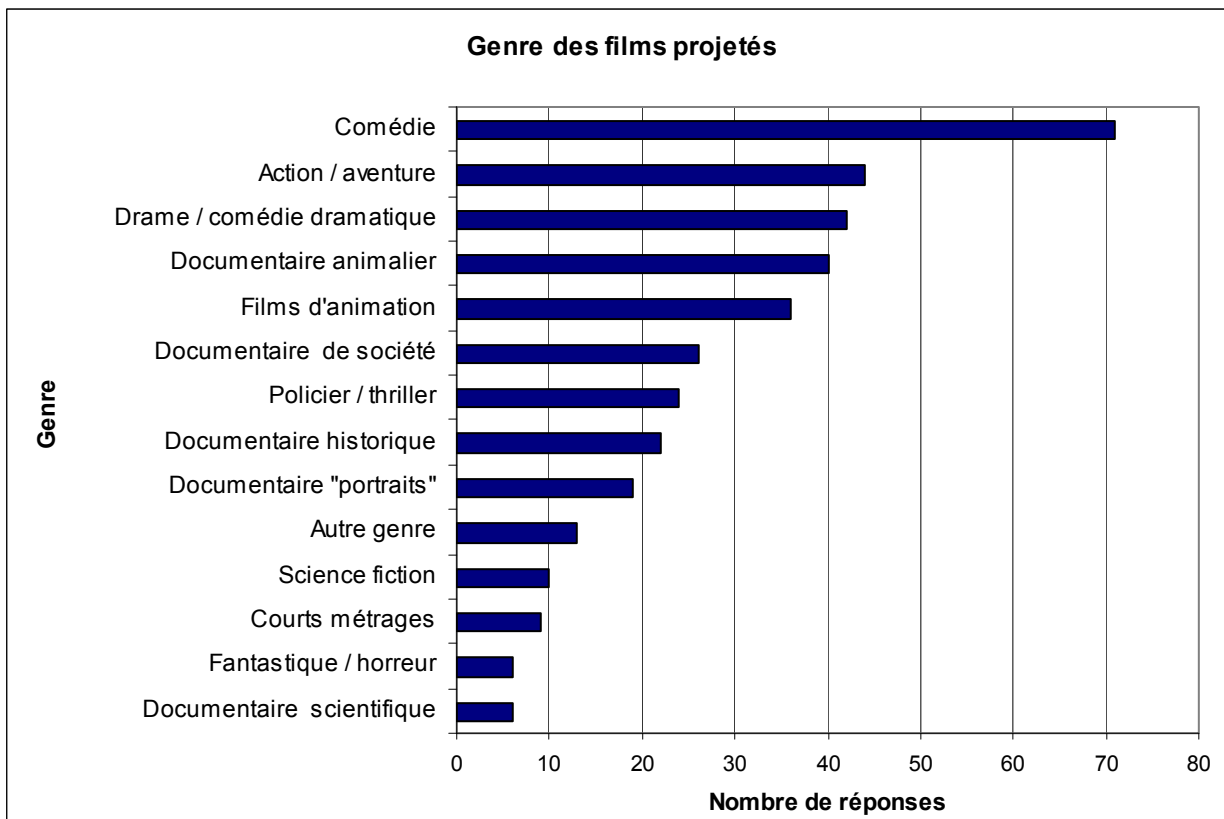
**Graphique 15**



# Films diffusés

Les genres de films privilégiés dans les établissements hospitaliers répondent à une volonté de divertissement, de détente. Les longs métrages de fiction, et en particulier les comédies, arrivent alors largement en tête du classement des genres projetés. **Les courts-métrages, sont, quant à eux, très peu diffusés.**

Graphique 16



Les **films récents grand public** qui ont été largement plébiscités dans les salles obscures figurent en tête des films les plus diffusés en hôpital. Avec 11 occurrences relevées dans les réponses, le film *Les choristes* de Christophe Barratier est le film le plus cité. De même, des films comme *Deux frères* de Jean-Jacques Annaud, *La Marche de l'Empereur* de Luc Jacquet appartiennent à la liste des huit films les plus cités.

Parmi les films les plus cités, se retrouvent également **nombreuses comédies des années 1950 à 1980** au sein desquelles figurent en tête d'affiche des acteurs comme Bourvil, Fernandel et De Funès. Ainsi, ont été cités à diverses reprises les films de Gérard Oury (*La folie des grandeurs*, *La grande vadrouille*, *Le Corniaud*), *La soupe aux choux* de Jean Girault, *La vache et le prisonnier* de Henri Verneuil et la série des *Don Camillo* de Carmine Gallone et Julien Duvivier. La large diffusion de tels films dans les établissements de santé s'explique en partie par le fait que nombreux services gériatriques organisent des projections de films pour leurs patients.

Enfin, dans les films les plus cités se trouvent également des **films de fiction récents destinés au jeune public** (*Charlie et la chocolaterie* de Tim Burton a, par exemple, été cité 5 fois) ainsi que **nombre de films d'animation** des dernières années tels que *Wallace et Gromit* de Nick Park et Steve Box, *Kirikou et les bêtes sauvages* de Michel Ocelot et Bénédicte Galup, *Le château ambulancier* de Hayao Miyazaki ou *l'Age de glace 2* de Carlos Saldanha.



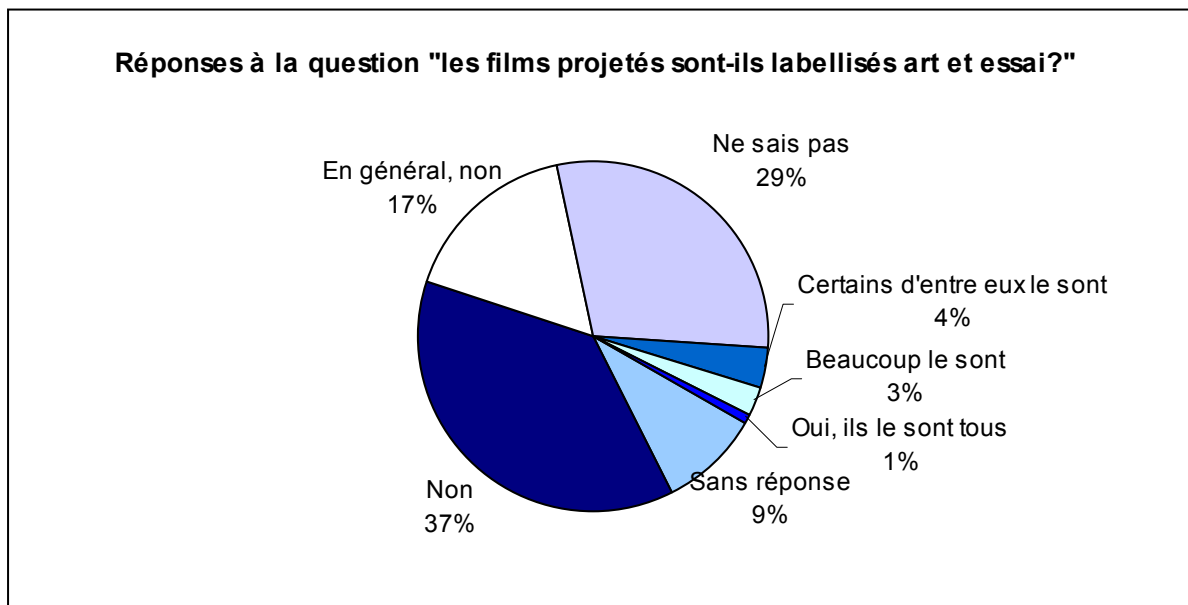
**Tableau 6 : Liste des films cités deux fois ou plus**

Titre	Réalisateur	Nombre de réponses
Les Choristes	Christophe Barratier	11
Documentaires sur des pays, des régions (Connaissance du Monde etc.)		7
La vache et le prisonnier	Henri Verneuil	5
Deux frères	Jean-Jacques Annaud	5
Charlie et la Chocolaterie	Tim Burton	5
La soupe aux choux	Jean Girault	4
Deux frères	Jean-Jacques Annaud	4
La Marche de l'Empereur	Luc Jacquet	4
Beethoven	Brian Levant	3
Don Camillo	Carmine Gallone	3
Joyeux Noël	Christian Carion	3
La grande vadrouille	Gérard Oury	3
Le peuple migrateur	Jacques Perrin	3
Série des gendarmes	Jean Girault	3
Le fabuleux destin d'Amélie Poulain	Jean-Pierre Jeunet	3
Le retour de Don Camillo	Julien Duvivier	3
Kirikou et les bêtes sauvages	Michel Ocelot et Bénédicte Galup	3
Wallace et Gromit, le mystère du lapin-garou	Nick Park et Steve Box	3
Le Papillon	Pierre Muyl	3
Oliver Twist	Roman Polanski	3
La Gloire de mon père	Yves Robert	3
Harry Potter et le prisonnier d'Azkaban	Alfonso Cuaron	2
Le Monde de Némó	Andrew Stanton et Lee Unkrich	2
Frère des Ours	Bob Walker et Aaron Blaise	2
Bambi 2	Brian Pimental	2
L'Age de Glace 2	Carlos Saldanha	2
The Kid	Charlie Chaplin	2
Une hirondelle a fait le printemps	Christian Carion	2
Manon des Sources	Claude Berri	2
Million Dollar Baby	Clint Eastwood	2
Sissi Impératrice	Ernst Marischka	2
Monsieur Batignole	Gérard Jugnot	2
Une époque formidable	Gérard Jugnot	2
La Folie des grandeurs	Gérard Oury	2
La Soif de l'or	Gérard Oury	2
Le Corniaud	Gérard Oury	2
Le Château Ambulant	Hayao Miyazaki	2
L'Ours	Jean-Jacques Annaud	2
La Reine Blanche	Jean-Loup Hubert	2
Le Mur de l'Atlantique	Marcel Camus	2
Le Quai des Brumes	Marcel Carné	2
Le Masque de zorro	Martin Campbell	2
La Petite Fadette	Michaëla Watteaux	2
La Vie passionnée de Vincent Van Gogh	Vicente Minnelli	2
La petite Sirène	Walt Disney	2
Troie	Wolfgang Petersen	2
Le Château de ma Mère	Yves Robert	2

**Peu de films projetés en établissement hospitalier sont labellisés art et essai.** 8% des répondants affirment, en effet, projeter de tels films plus ou moins fréquemment.

Il est également à signaler qu'**une partie conséquente des répondants ne connaissent pas la signification du label « art et essai » ou ne savent distinguer un film « art et essai » d'un autre.** En effet, 29% des répondants ne savent pas si les films diffusés dispose de ce label et 9% n'ont pas répondu à cette question.

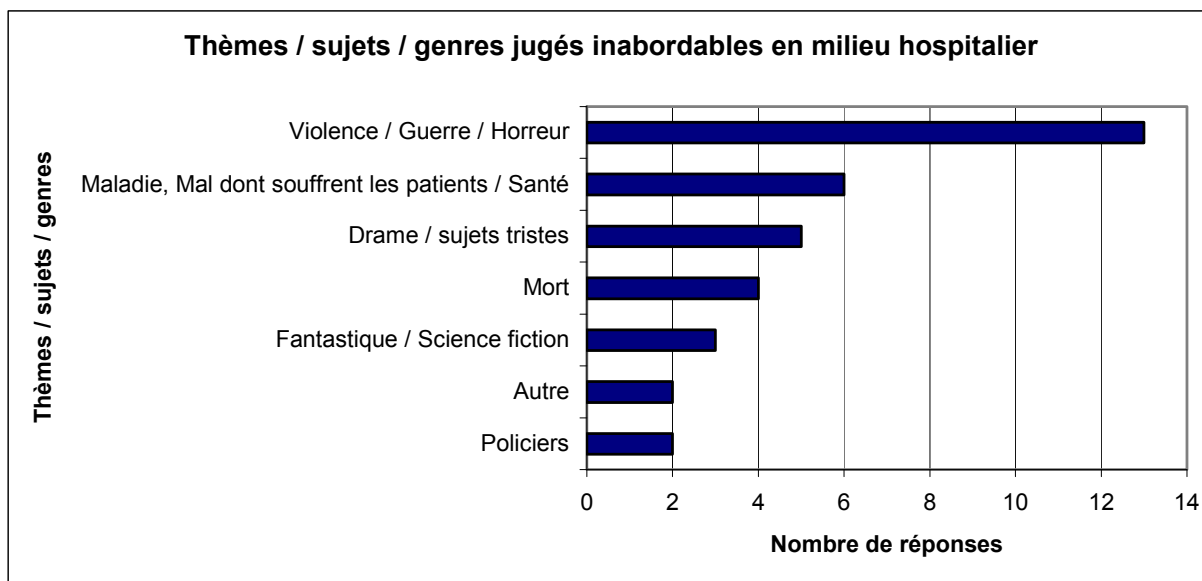
Graphique 17



# Thèmes à éviter en milieu hospitalier

32 (29%) des répondants projetant des films dans leur établissement estiment que certains sujets, thématiques ou genres, à la tête desquels la violence, sont à proscrire en milieu hospitalier. Toutefois, il est vrai que ces résultats mettent en évidence l'opinion des répondants (le personnel hospitalier) et ne reflètent pas nécessairement celle des patients.

Graphique 18



Les raisons invoquées touchent en majorité à la situation de mal-être des patients / résidents et, par conséquent, à une volonté de leur apporter un moment de détente.

**Tableau 7 : Raisons invoquées pour ne pas aborder certains thèmes en milieu hospitalier**

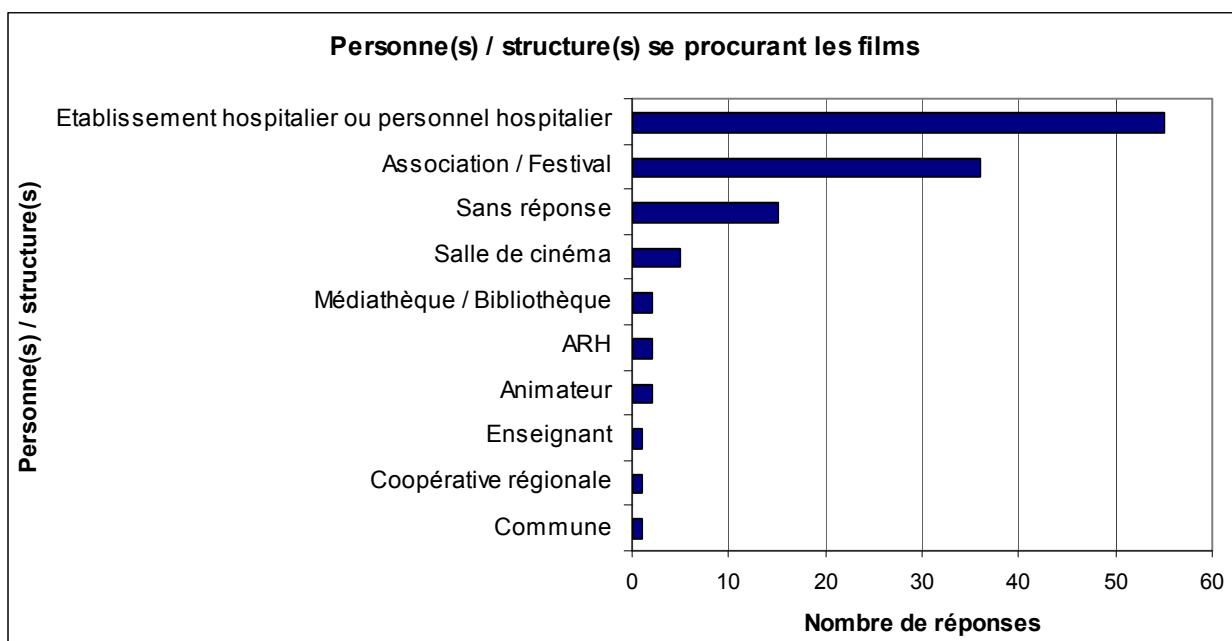
Raisons invoquées pour ne pas aborder certains thèmes	Nombre de réponses
Fragilité, sensibilité exacerbée des patients / résidents	5
Volonté d'évasion, de sortir les patients / résidents de leur quotidien, de leur procurer du bien-être	5
Jeune public / public très âgé	4
Trop lié au mal, à la maladie des patients / résidents	4
Public à comportement violent	2
Ne plaisent pas au public	2
Pas de demande de la part des patients / résidents	1
Nécessité de privilégier des films de compréhension facile	1

A l'inverse, **deux tiers des répondants estiment que tous les thèmes peuvent être abordés lors de projections en milieu hospitalier.**

# Provenance des films

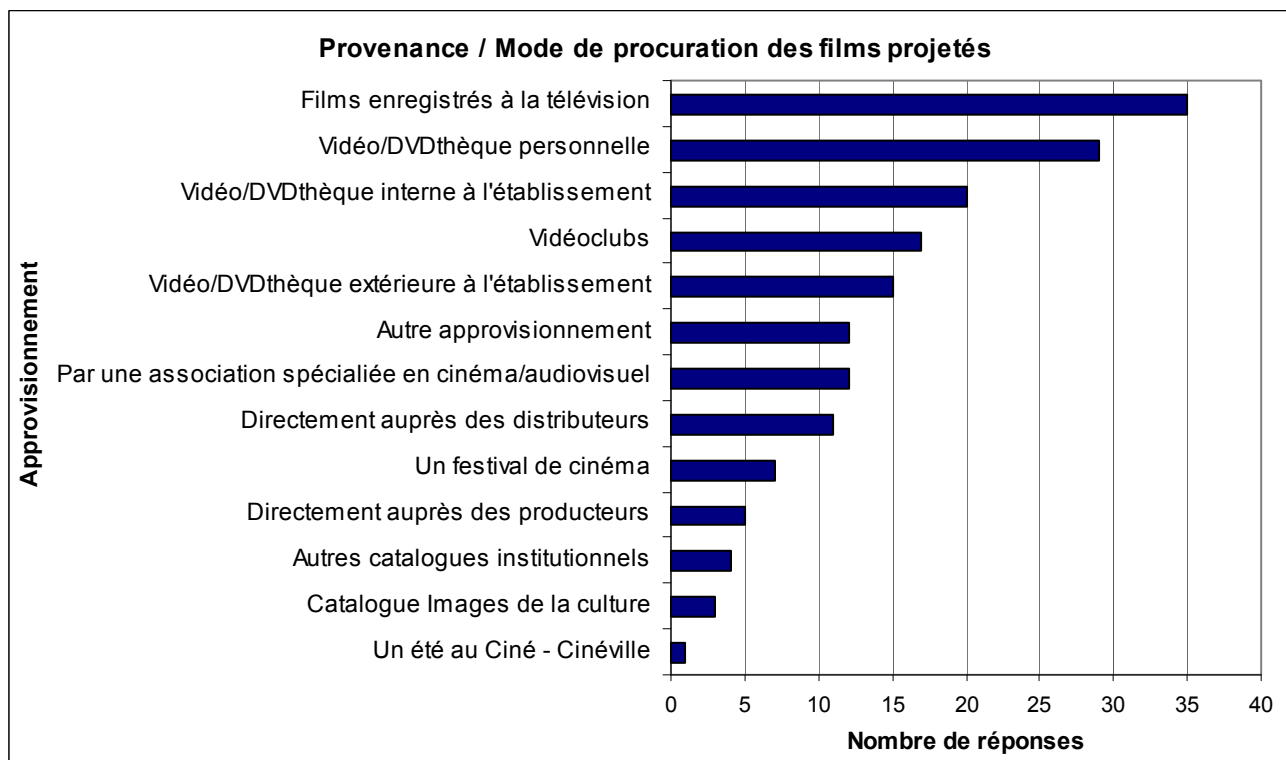
Plus la moitié des répondants organisant des projections de films affirment que c'est l'établissement hospitalier ou le personnel hospitalier qui se procure les films. Bien que la plupart des établissements s'approvisionnent eux-mêmes en films, **une partie conséquente d'entre eux fait d'ores et déjà appel à des structures professionnelles (association, festival, salle de cinéma ou médiathèque) pour se procurer des films.**

Graphique 19



Les films projetés dans les établissements de santé peuvent provenir d'enregistrements télévisés, de vidéoclubs ou de vidéothèques / DVD-thèques personnelles (appartenant au personnel hospitalier, aux familles des patients ou aux patients / résidents eux-mêmes). Pourtant, ces films sont **destinés à des projections privées au sein du « cercle de famille »** et ne peuvent être diffusés dans le cadre de projections collectives à l'hôpital.

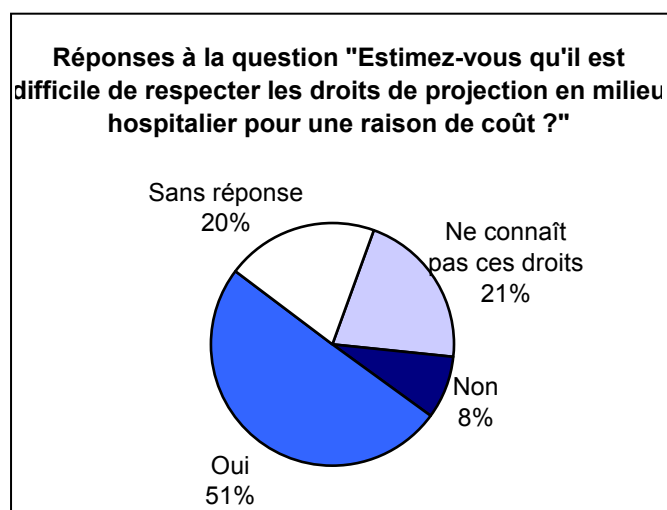
Graphique 20



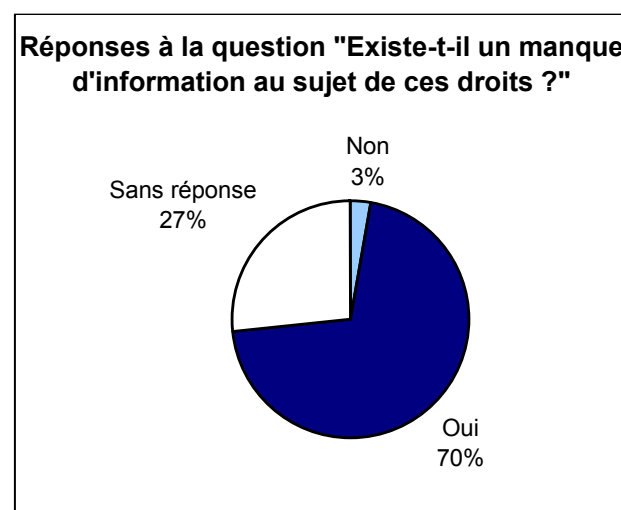
51% estiment que les droits de diffusion sont difficiles à respecter pour des raisons de coûts des copies et **21% affirment ne pas les connaître**. Il est également important de noter que 20% des répondants n'ont pas souhaité répondre à cette question.

De manière logique, les deux tiers des répondants affirment qu'il existe, selon eux, un **manque d'information au sujet de ces droits**.

Graphique 22



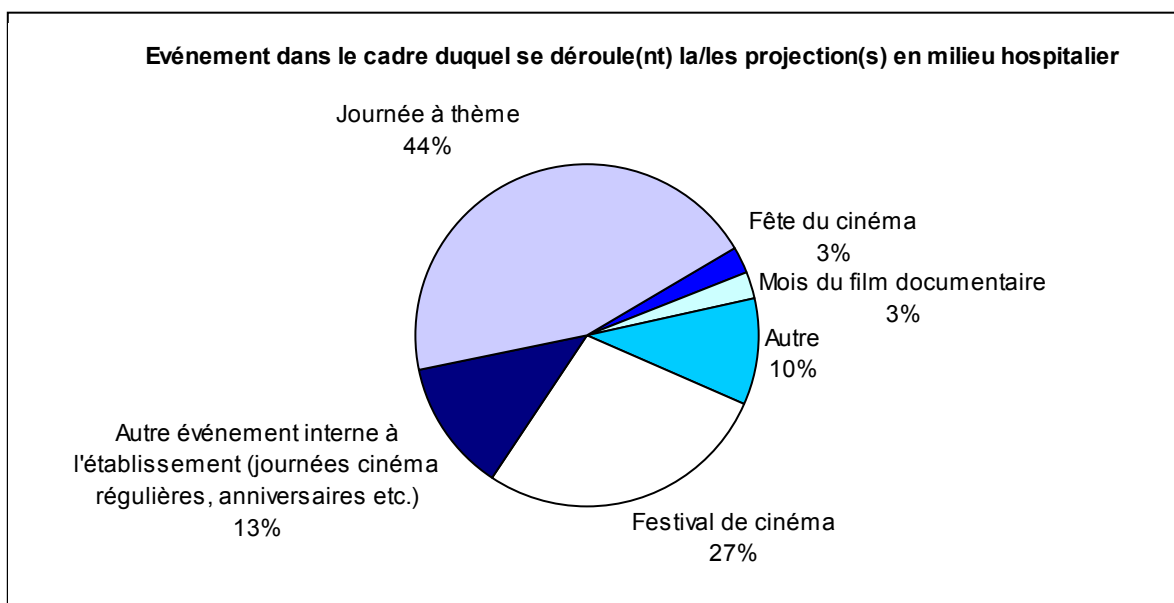
Graphique 21



# Animation des projections

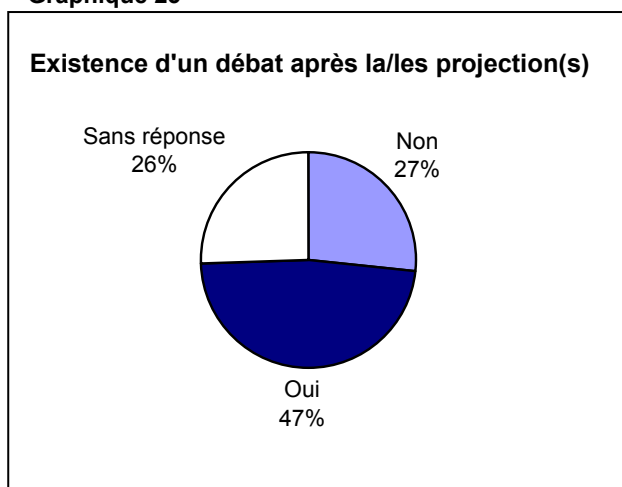
37 établissements (34% de ceux qui projettent des films) organisent des projections de films dans le cadre d'événements spéciaux. Il s'agit le plus souvent d'événements internes (45% dans le cadre d'une journée à thème et 13% dans le cadre d'un autre événement interne). A l'inverse, les établissements hospitaliers participent peu aux événements nationaux autour du cinéma tels que *La fête du cinéma* et *le Mois du film documentaire* (un établissement recensé pour chacun de ces deux événements).

Graphique 23

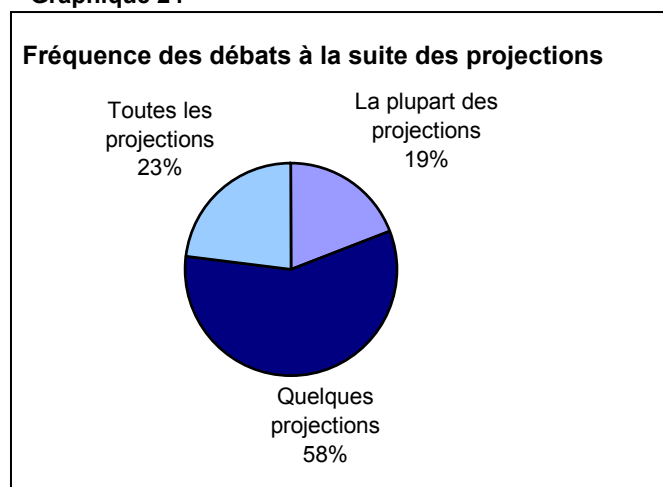


Toutefois, ces **débats restent exceptionnels** puisque un quart des établissements font systématiquement suivre leur(s) projection(s) d'un débat tandis que plus de la moitié le font ponctuellement.

Graphique 25

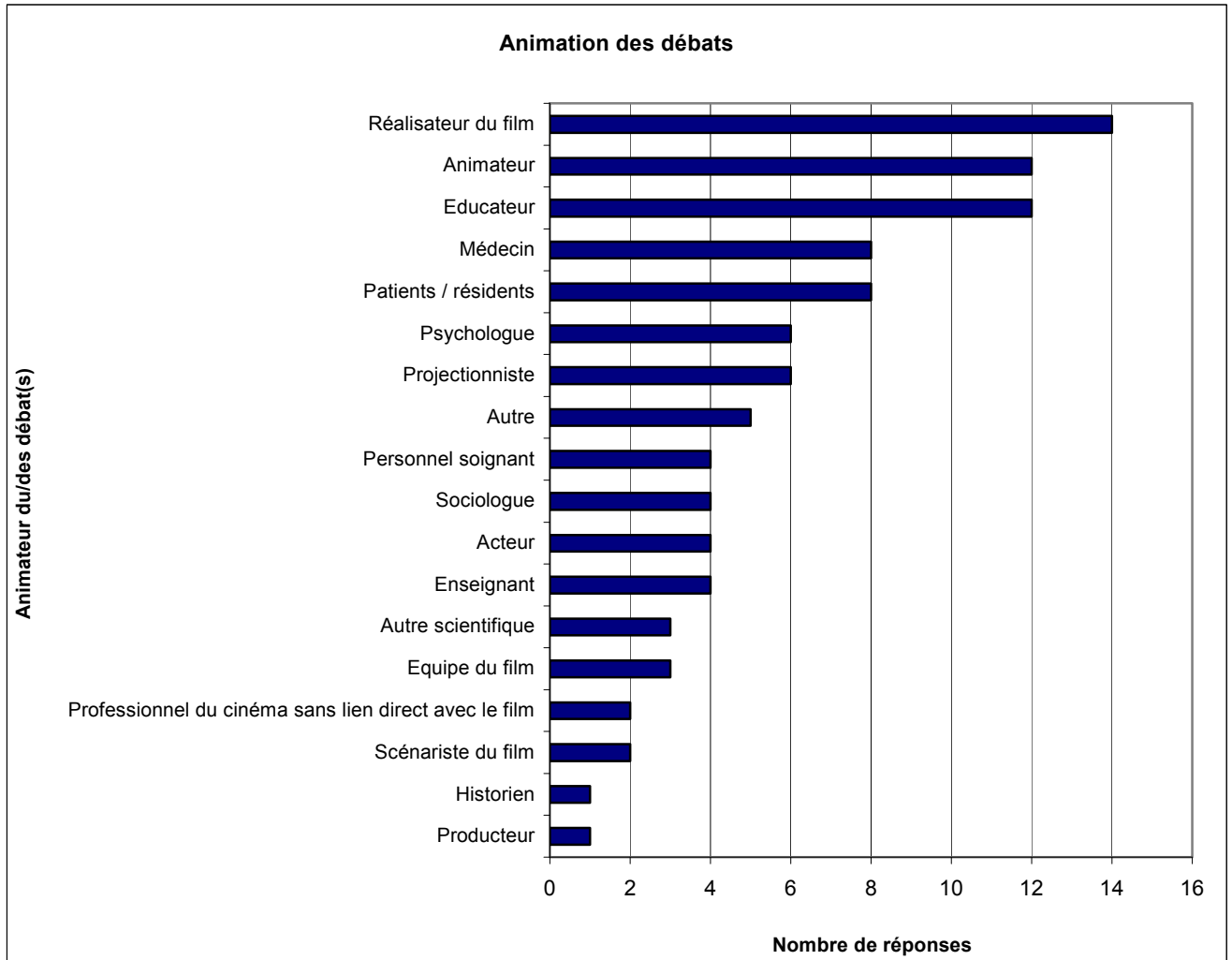


Graphique 24



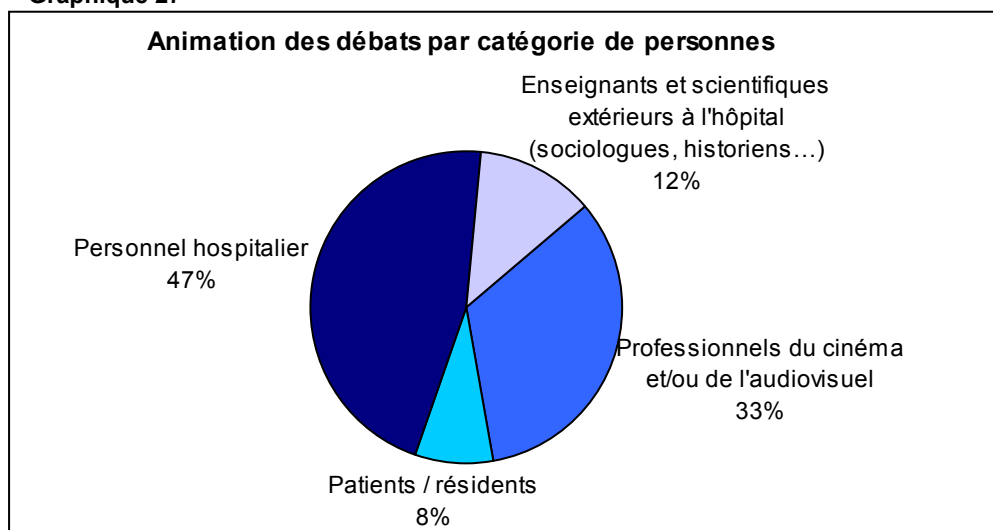
Bien que le réalisateur du film soit régulièrement sollicité, le débat est souvent uniquement mené par un animateur, un éducateur ou du personnel soignant ou médical.

**Graphique 26**



Aussi, le **personnel hospitalier représente-t-il près de la moitié des intervenants aux débats, devant les professionnels du cinéma.**

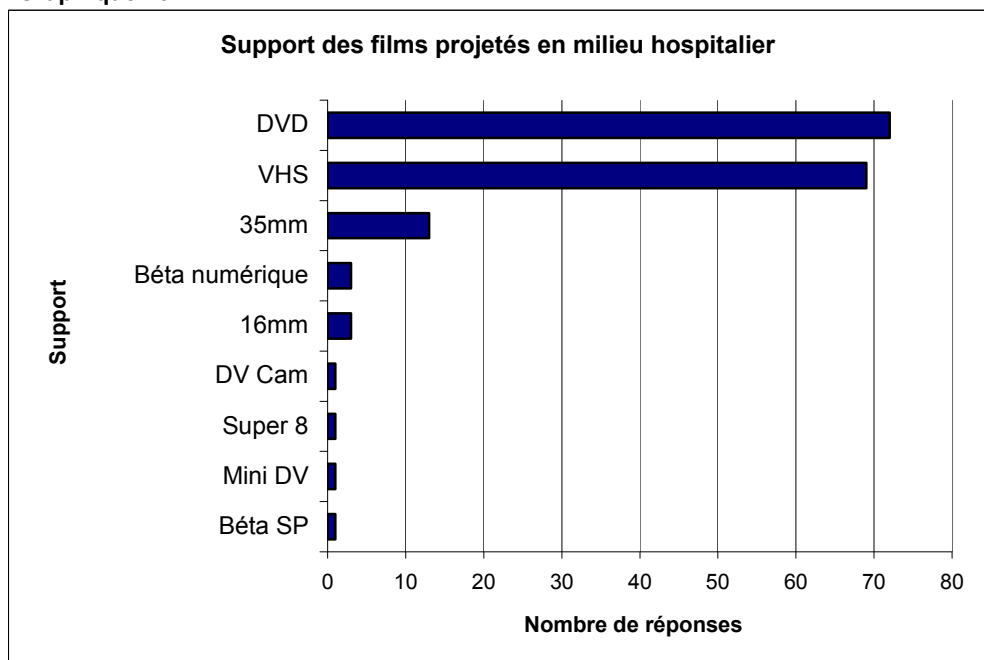
**Graphique 27**



# Conditions matérielles des projections

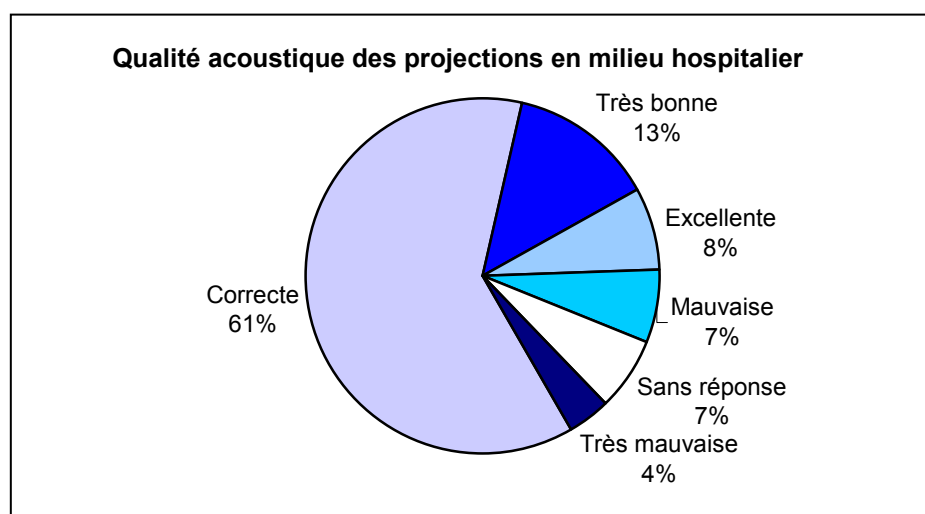
Les **cassettes vidéo (VHS) et les DVD** sont les supports privilégiés pour les projections dans les établissements hospitaliers. Ce type de matériel est en effet facilement accessible aux établissements compte tenu de son faible coût et il est, de plus, aisé pour le personnel de s'en servir.

Graphique 28



Pour ce qui est de la qualité des projections, plus des trois quarts des répondants estiment que, du point de vue acoustique, les projections dans leur établissement sont correctes (61%), très bonnes (13%) voire excellentes (8%).

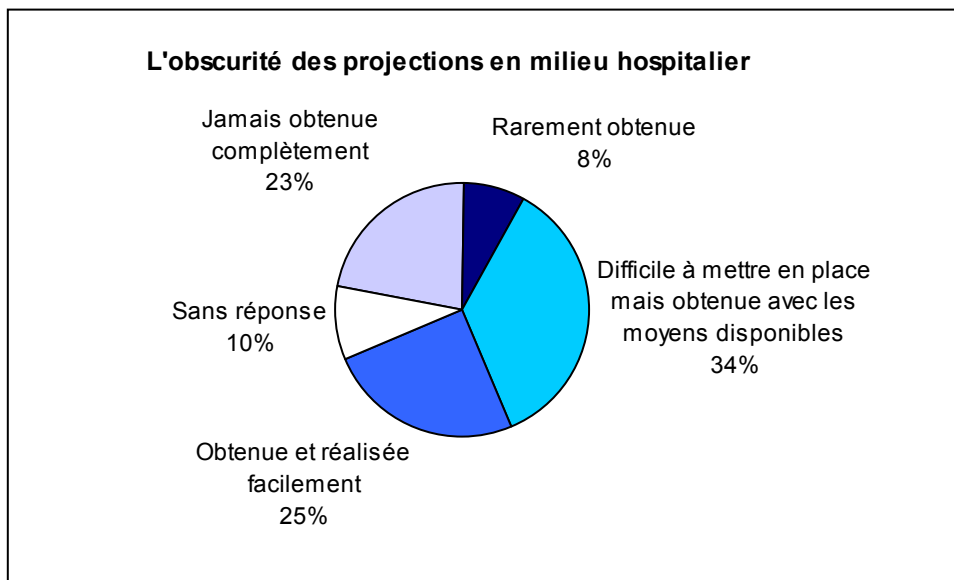
Graphique 29





De même, plus de la moitié des répondants affirment que l'obscurité (le « noir ») est généralement obtenue avec plus ou moins de difficultés.

**Graphique 30**



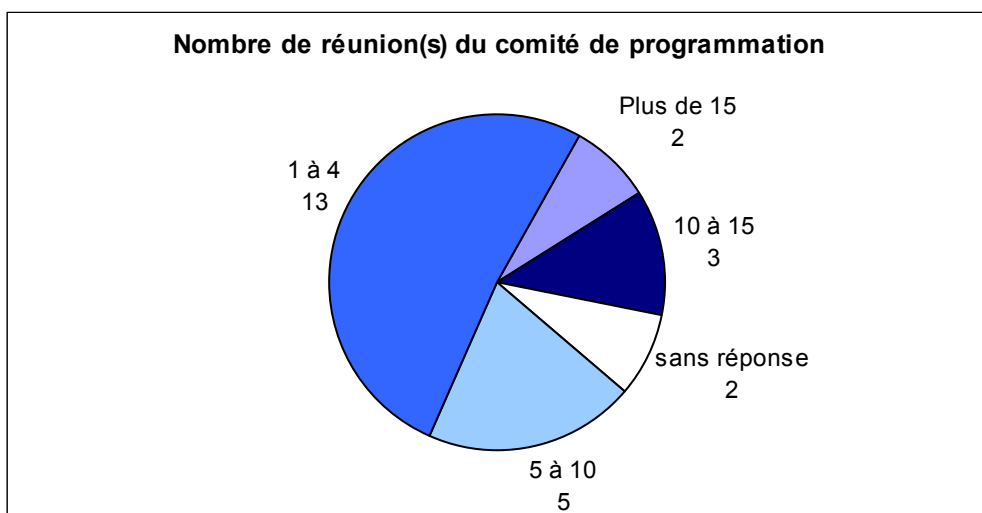
## 4. Comité de programmation pour les projections collectives

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré organiser des réunions de programmation pour les projections collectives de films (25 établissements).

# Données générales sur la programmation de projections collectives

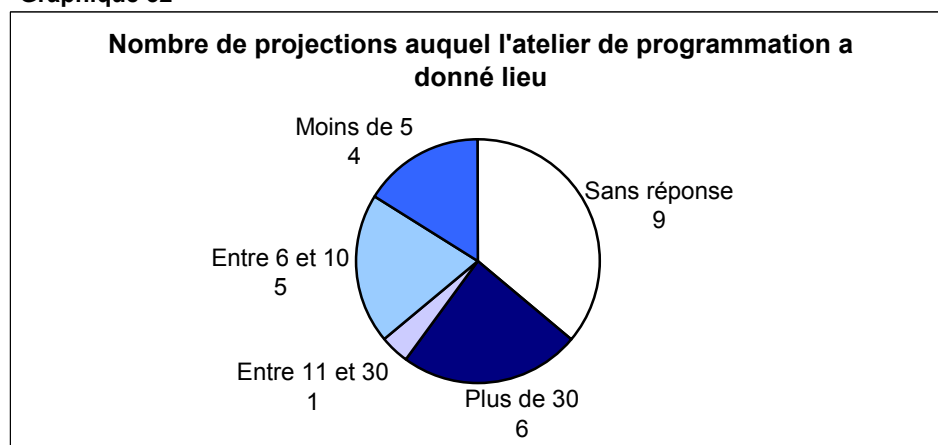
Sur les 25 sondés ayant déclaré organiser des réunions de programmation pour les projections collectives, la moitié réunit son comité de programmation 4 fois ou moins dans l'année. 2 établissements réunissent leur comité plus de 15 fois.

**Graphique 31**



Le nombre de projections auquel l'atelier donne lieu est lié au nombre de réunions lui-même puisque 9 établissements organisent moins de 10 projections à l'issue des sessions du comité. Il est, par ailleurs, à noter un nombre important de non réponse sur cette question.

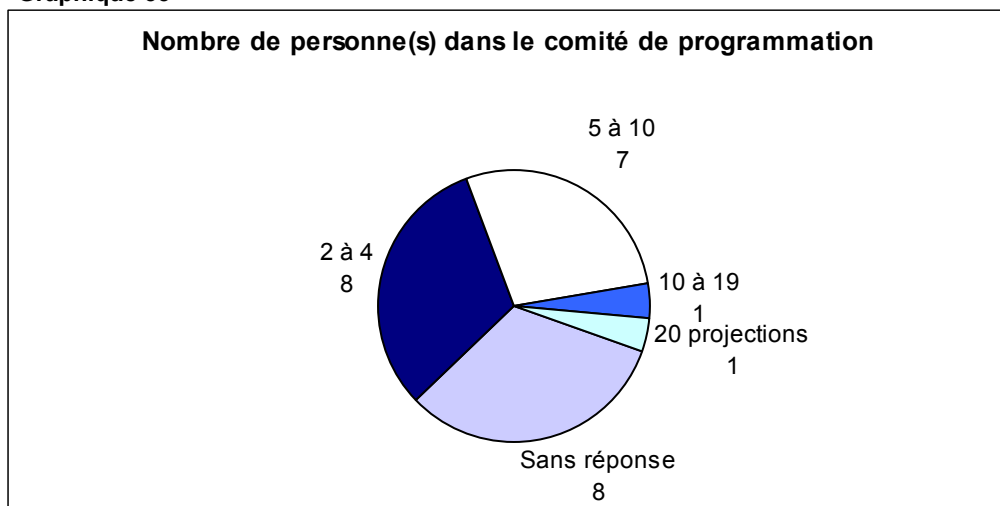
**Graphique 32**



# Composition du comité de programmation

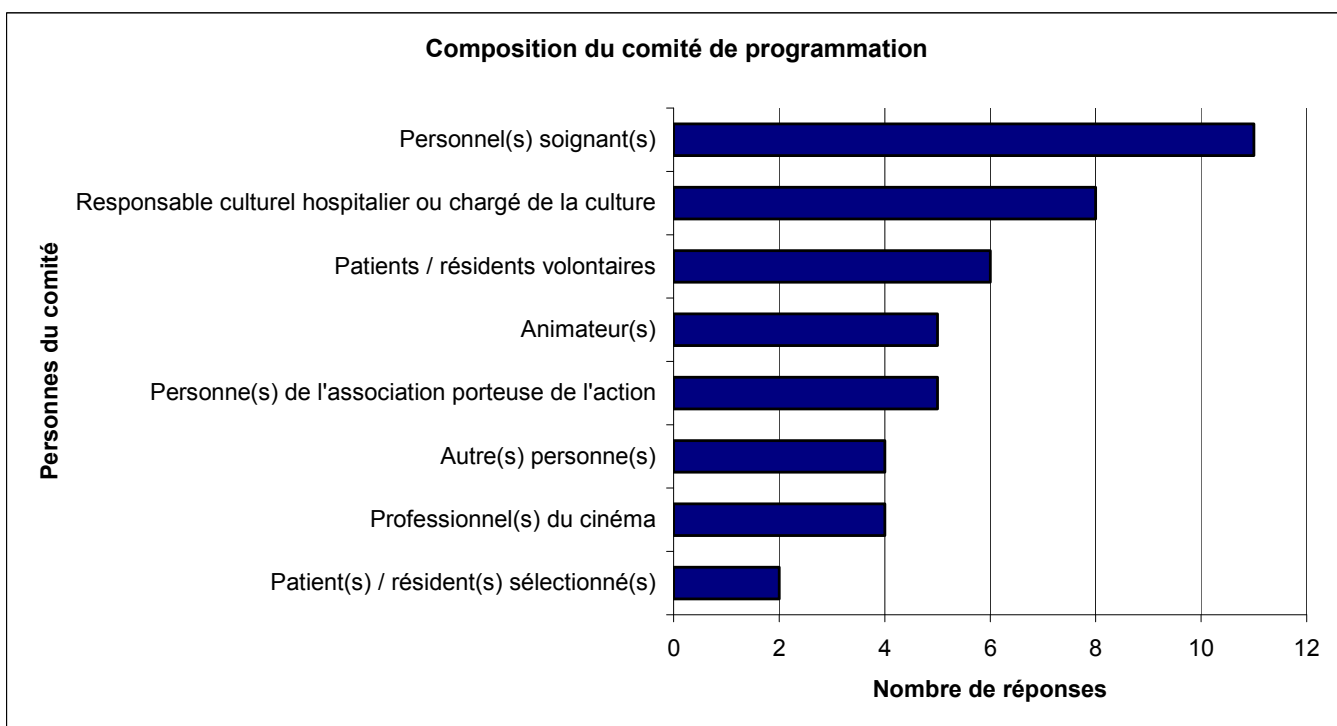
Les comités de programmation dans les établissements de santé rassemblent peu de personnes : plus d'un quart des comités de programmation sont composés de moins de 4 personnes. Par ailleurs, les personnes n'ayant pas répondu à cette question s'avèrent nombreuses.

Graphique 33



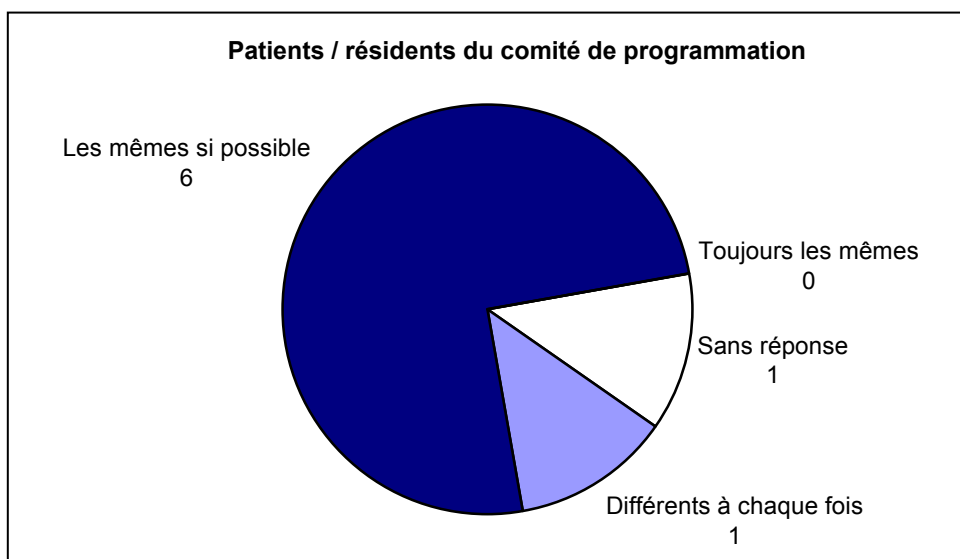
Les personnels soignants sont les plus cités comme participants au comité de programmation. De plus, **17 établissements (68%) ne font pas participer les patients ou résidents à leur comité de programmation.**

Graphique 34



Lorsque les comités de programmation comprennent des patients ou résidents, les établissements essaient, dans la mesure du possible, de réunir les mêmes à chaque réunion.

Graphique 35

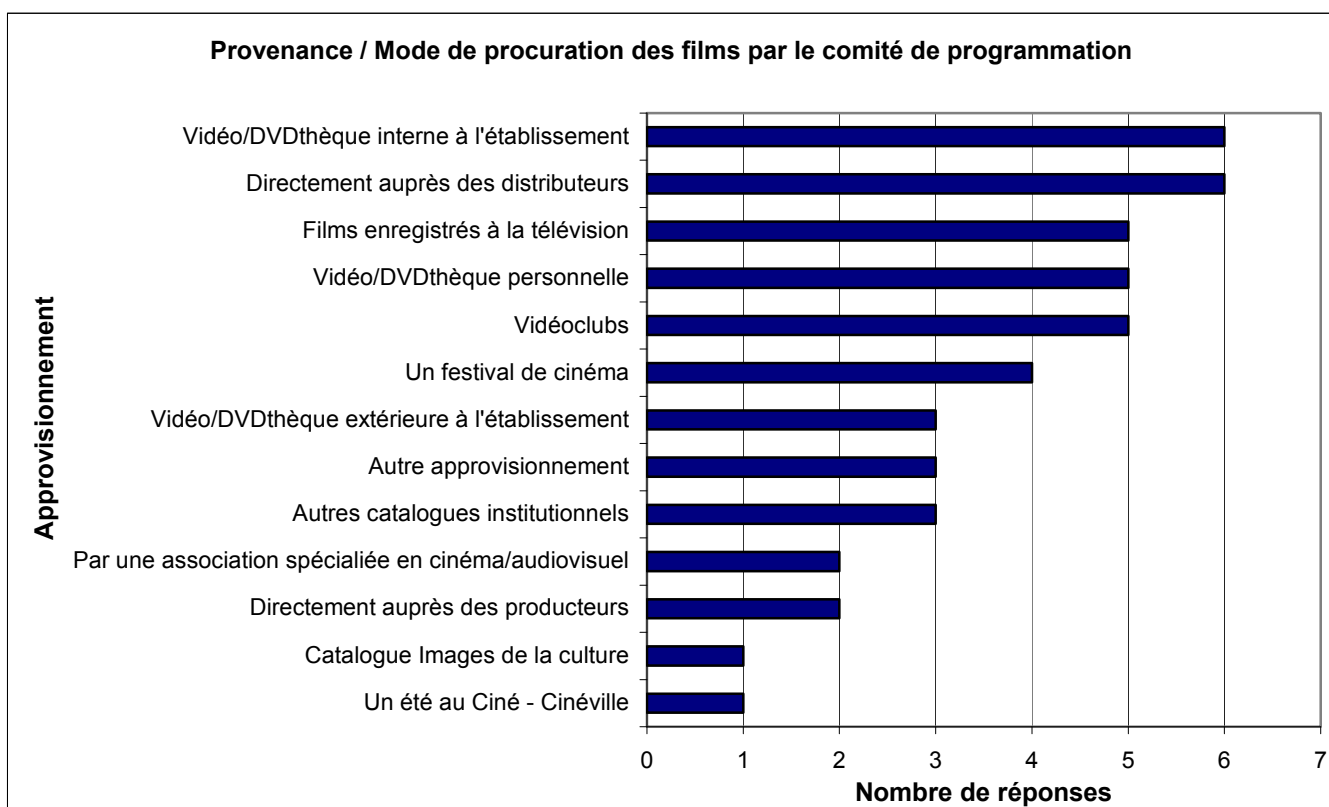


Pour un tiers des établissements (9), les réunions du comité sont également l’**occasion de sensibiliser aux droits de diffusion les participants.**

# Provenance des films visionnés par le comité de programmation

Bien que les comités de programmation passent fréquemment par des voies non autorisées pour se procurer les films (vidéoclubs, films enregistrés à la télévision etc.), la négociation de films par ces comités directement auprès des distributeurs apparaît assez fréquente.

Graphique 36

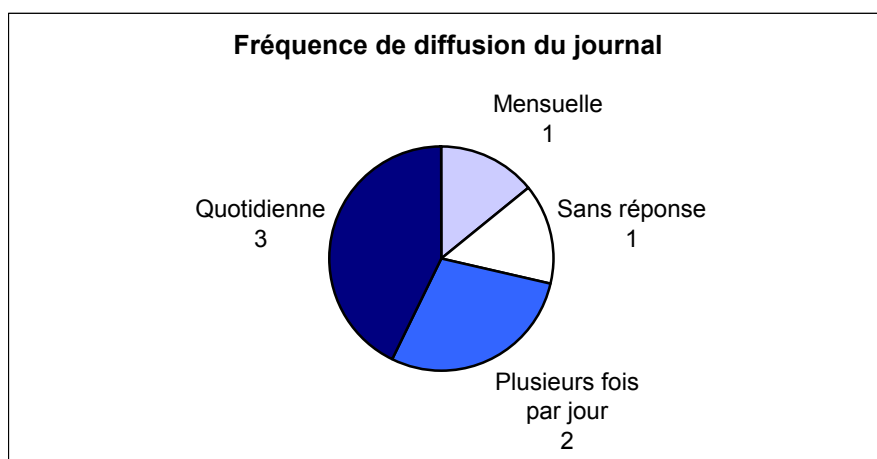


# 5. Diffusion sur le canal interne

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré utiliser le canal interne comme moyen de diffusion (11 établissements).

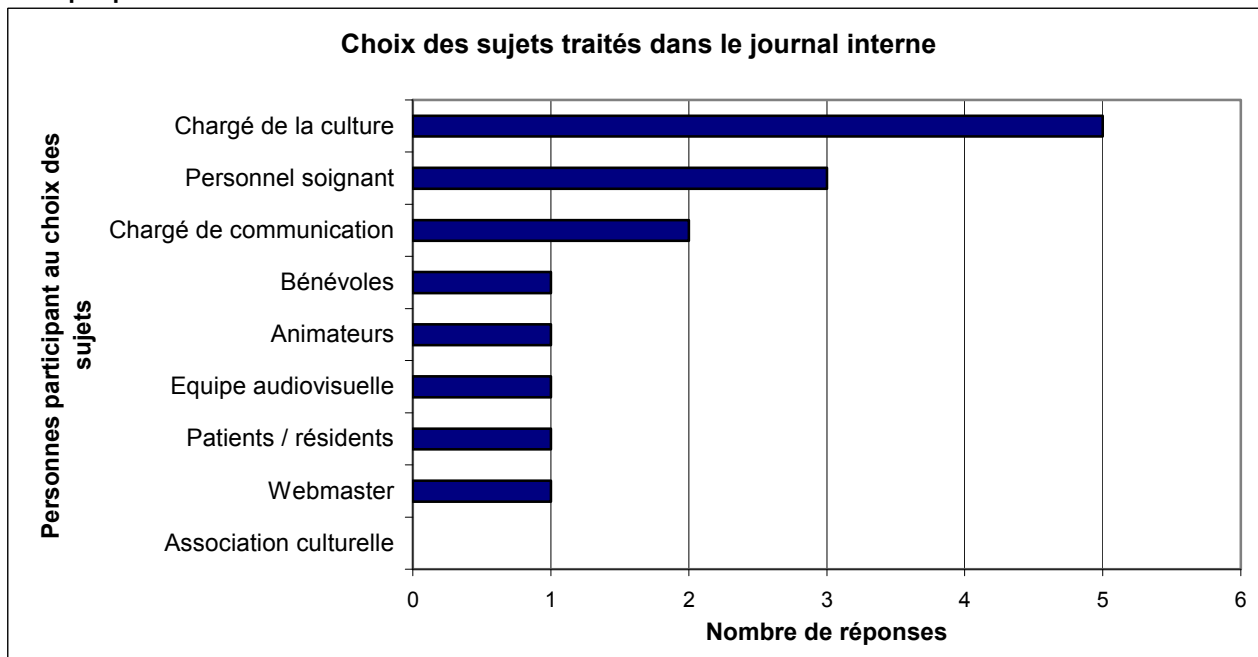
# Journal interne diffusé sur le canal interne<sup>1</sup>

11 établissements sont concernés par la diffusion sur le canal interne dont un qui possède une véritable chaîne de télévision. Un autre établissement a également fait part de son projet de mise en place d'une chaîne audiovisuelle à destination des enfants hospitalisés. Sur ces 11 établissements, 7 diffusent et élaborent des journaux internes aux établissements. Ceux-ci sont diffusés très régulièrement dans les hôpitaux (souvent au moins une fois par jour).



Le chargé de la culture de l'établissement participe le plus souvent au choix des sujets traités dans ce journal. Un établissement fait participer les patients / résidents à ce choix.

Graphique 38

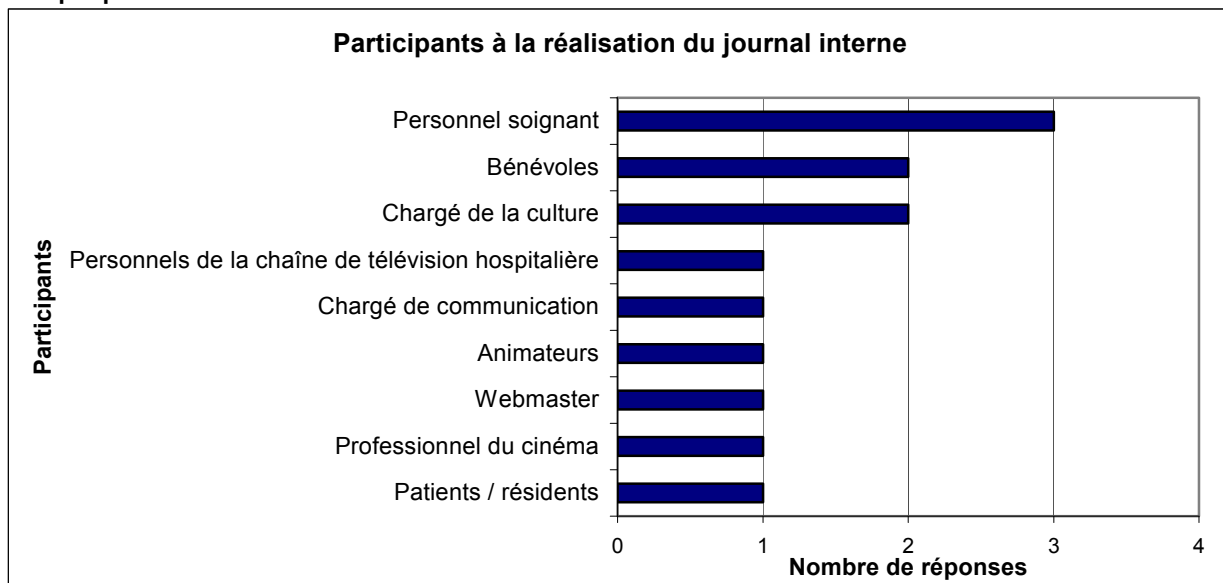


<sup>1</sup> Les journaux internes se comprennent ici comme les journaux internes filmés et diffusés sur le réseau de télévision interne de l'établissement hospitalier ou canal interne.



Le journal interne est réalisé, suivant les établissements par des personnes très diverses, en tête desquelles se trouve le personnel soignant.

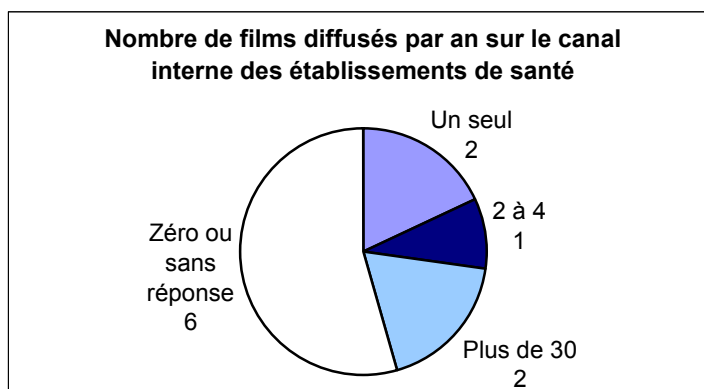
Graphique 39



# Les films diffusés

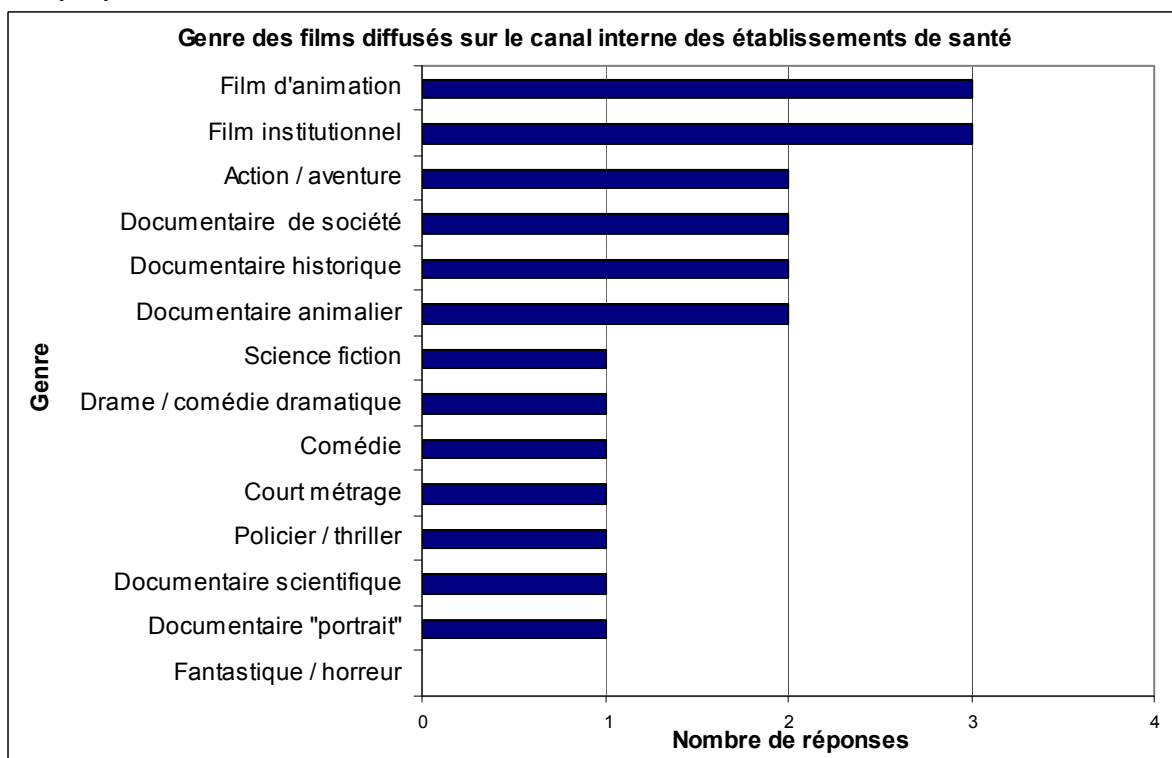
Le canal interne semble plus être l'occasion de diffuser des émissions, des travaux réalisés en atelier ou un journal interne que des films puisque 2 établissements en diffusent plus de 30 dans l'année.

**Graphique 40**



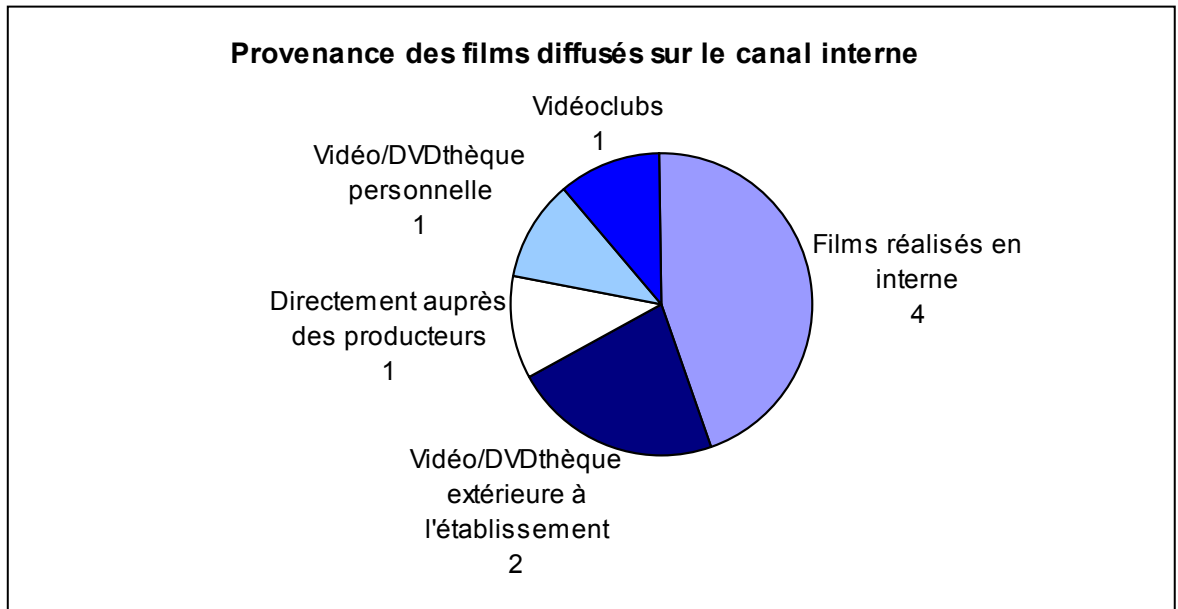
Les films d'animation et films institutionnels arrivent en tête des genres les plus diffusés sur le canal interne. Les œuvres documentaires (documentaires de société, documentaires portrait ...) se montrent également assez présentes sur le canal interne.

**Graphique 41**



Les films projetés sur le canal interne sont souvent en partie ou en totalité de réalisation interne : c'est le cas pour 4 établissements sur les 7 projetant des films sur le canal interne.

Graphique 42



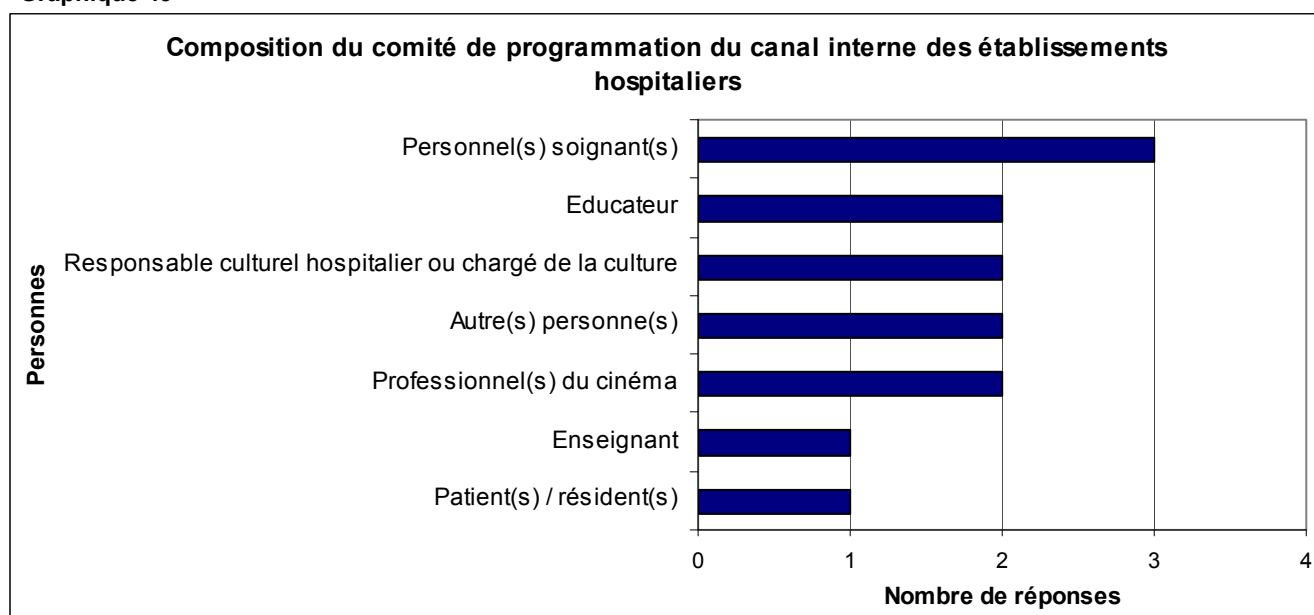
De même, lorsqu'il est demandé de citer des films diffusés sur le canal, la quasi totalité des films mentionnés sont produits par les établissements de santé dans le cadre d'ateliers ou par la chaîne de télévision hospitalière. Aussi, n'est-il pas étonnant de ne trouver aucune réponse positive à la question : « les films diffusés sur le canal interne sont-ils labellisés art et essai ? ».

# Atelier de programmation du canal interne

4 établissements disposent d'un comité de programmation pour leur canal interne. Pour deux d'entre eux, les participants se réunissent 5 à 10 fois dans l'année tandis que dans les deux autres cas, ils se retrouvent 10 à 15 fois.

Les comités regroupent respectivement 4, 10, 11 et 15 personnes et, pour un seul d'entre eux, des patients ou résidents. A l'inverse, **le personnel hospitalier** (personnel soignant, chargé de la culture...) **participe à chacun de ces ateliers.**

Graphique 43



# 6. Gestion d'une vidéothèque et/ou DVD-thèque

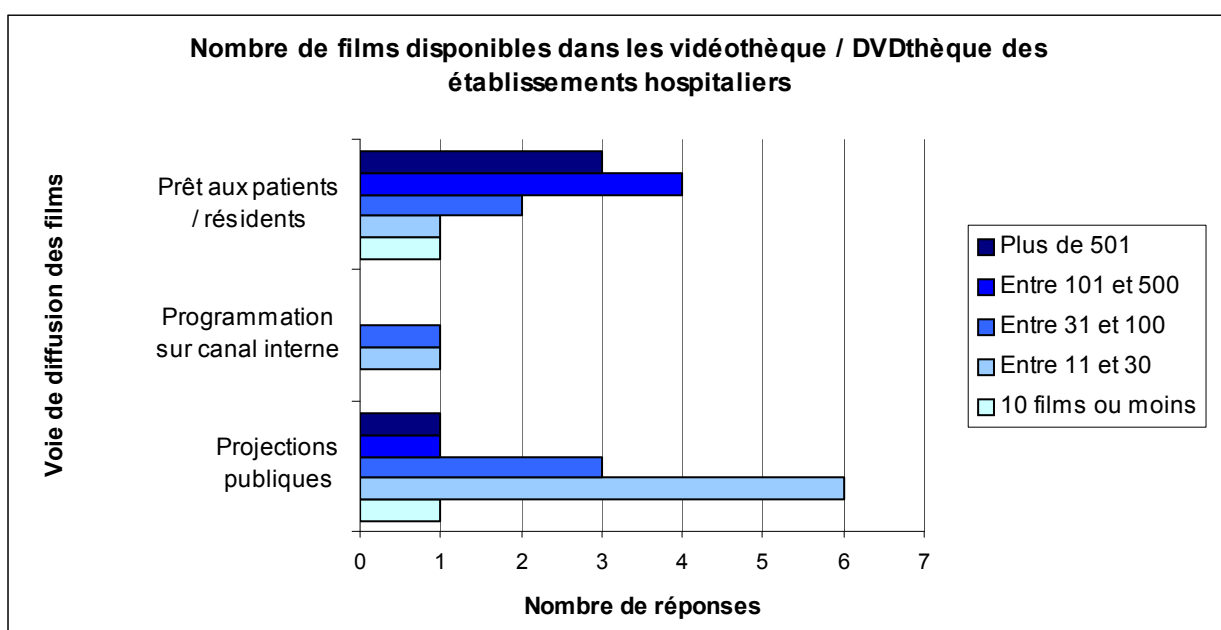
Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré disposer d'une vidéothèque et/ou DVD-thèque en leur sein (28 établissements).

# Le fonds de la vidéothèque / DVD-thèque

28 établissements sondés disposent d'une vidéothèque et/ou DVD-thèque dans leur établissement. Le nombre de copies de films disponibles dans chaque fonds est très divers et dépend notamment du ou des types de diffusion pour lesquels ces films sont disponibles (prêt aux patients ou résidents, fonds destiné à une programmation sur le canal interne ou à des projections collectives).

Le graphique ci-dessous montre l'utilisation des films possédés par chaque établissement et non les droits réels attachés aux films.

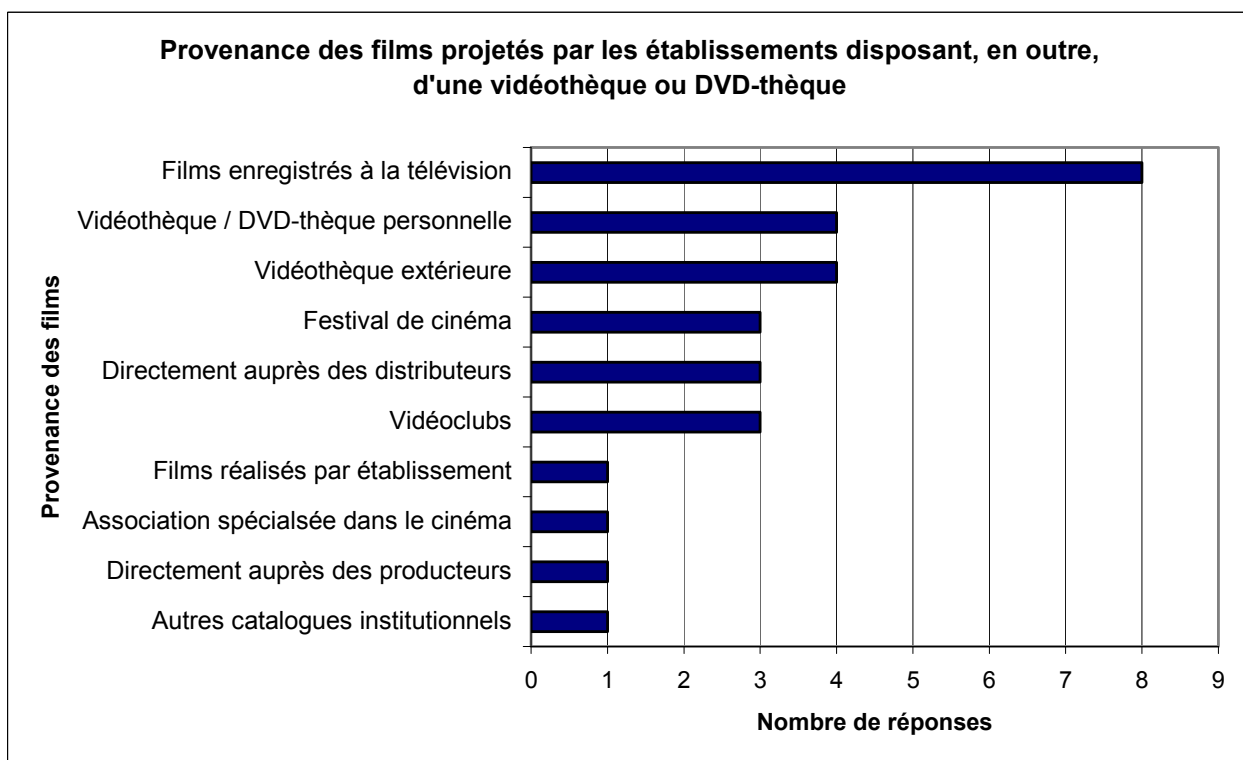
Graphique 44



La question sur la provenance des films présents dans le fonds de la vidéothèque / DVD-thèque n'a pas été posée.

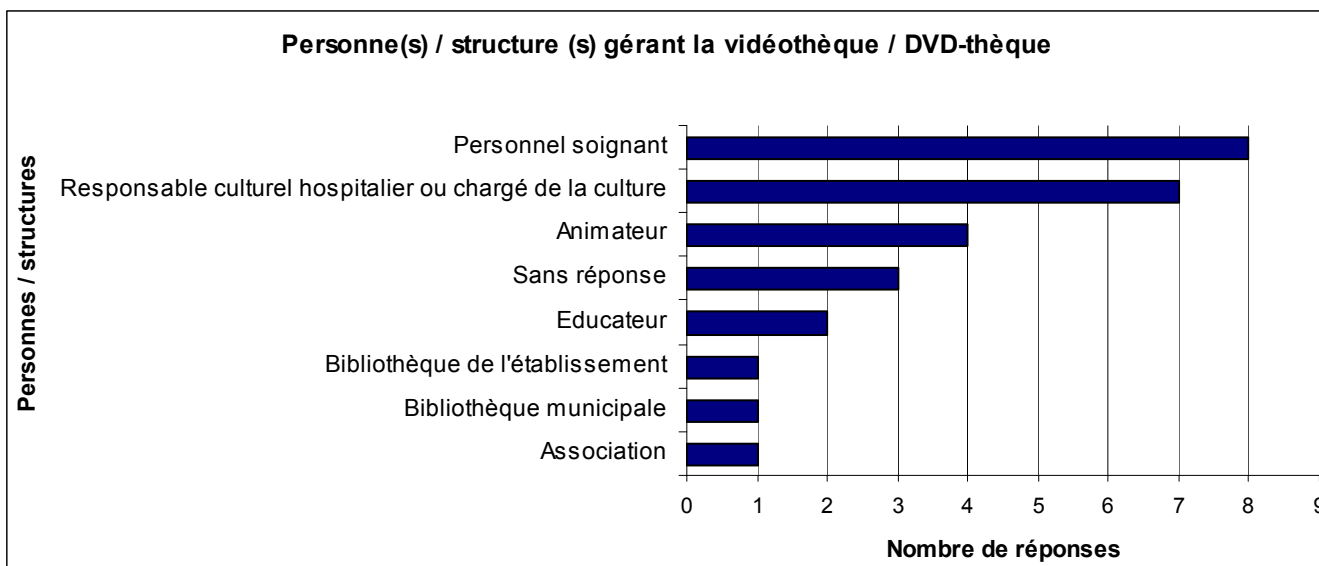
Toutefois, 22 des 28 établissements possédant une vidéothèque / DVD-thèque, organisent des projections collectives. Un lien peut alors être établi entre la provenance des films disponibles dans les vidéothèques/DVD-thèques de ces établissements et la provenance des films diffusés. Outre les films tirés directement de leur vidéothèque / DVD-thèque interne, ces établissements affirment projeter des films de différentes provenances en tête desquelles les enregistrements de programmes télévisuels (voir graphique page suivante).

Graphique 45



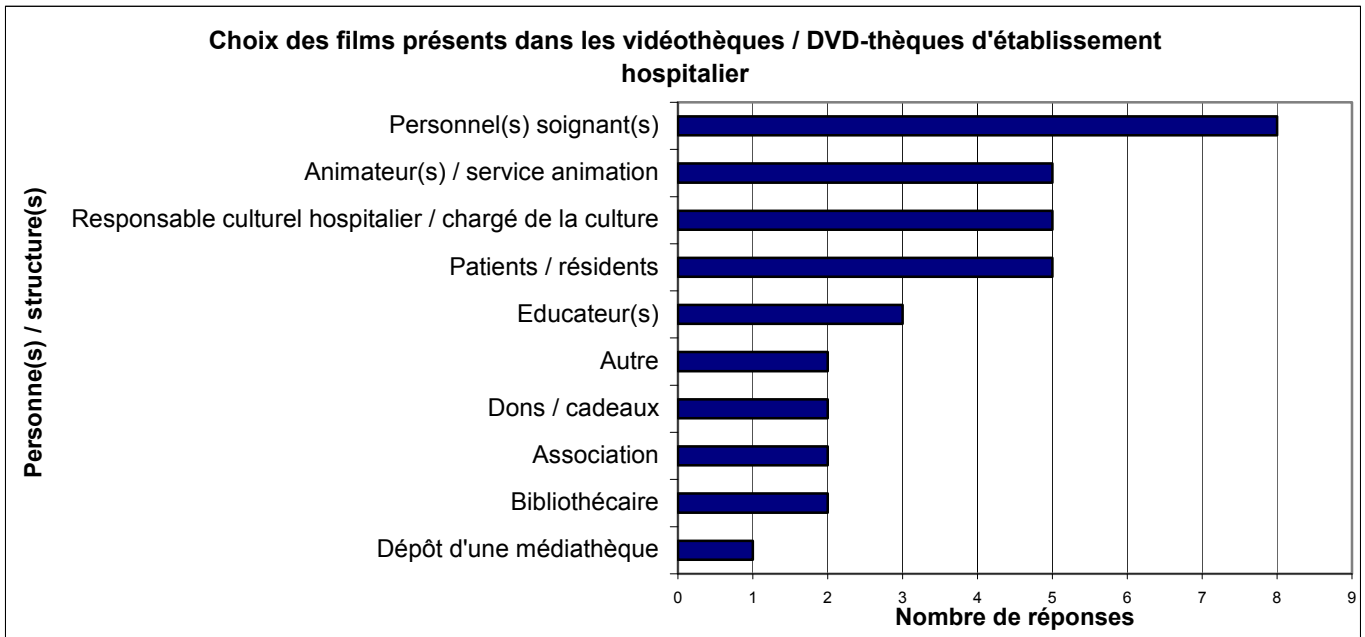
Le personnel soignant et la personne chargée de la culture dans l'établissement sont les plus cités comme gérants de ce fonds dans les établissements.

Graphique 46



De même, le personnel soignant apparaît en tête des sélectionneurs de films pour la constitution du fonds.

Graphique 47



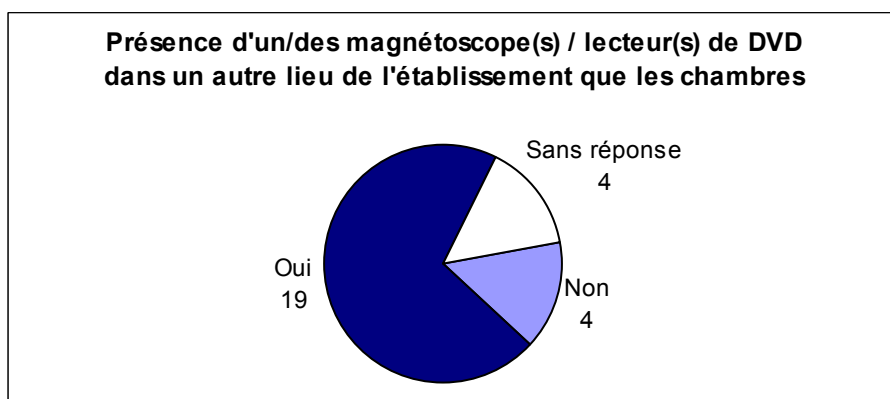


# Équipement des établissements hospitaliers

Un des établissements disposant d'une vidéothèque / DVD-thèque est équipé dans l'ensemble des chambres de ses patients d'un matériel de visionnage individualisé (magnétoscope ou lecteur de DVD). Un autre dispose, quant à lui, de ce type d'équipement dans certaines chambres uniquement. 3 autres encore mettent à disposition gratuitement sur demande ce type d'équipement. Enfin, nombreux autres établissements signalent la possibilité pour les patients ou résidents d'apporter leur matériel personnel.

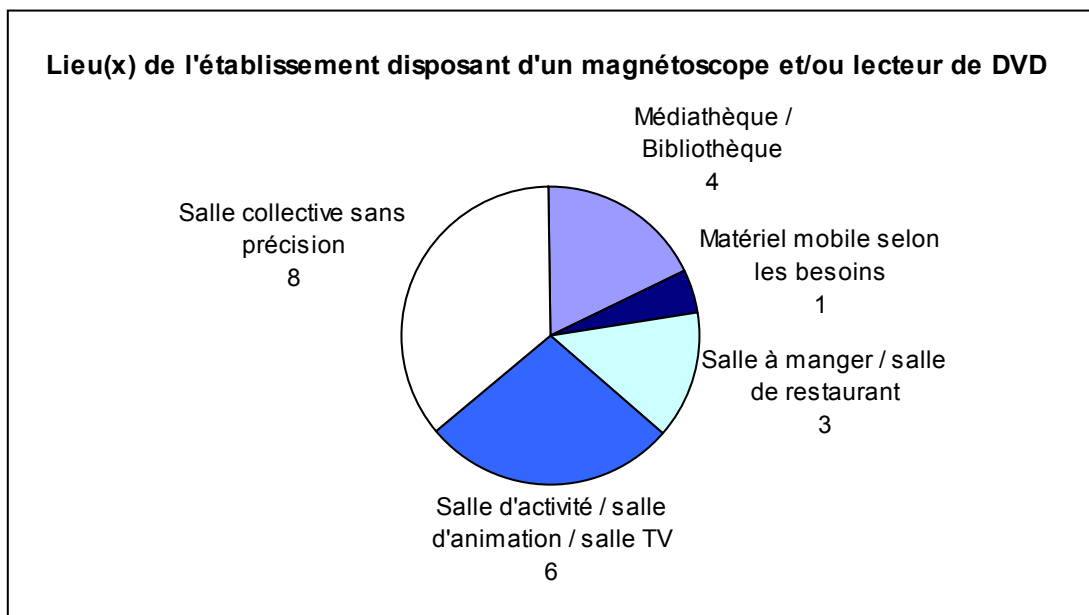
Néanmoins, les établissements disposent généralement d'un tel matériel dans une ou d'autre(s) pièce(s) (70%).

Graphique 48



Ces équipements sont alors situés dans des salles collectives, souvent une salle d'activité ou d'animation.

Graphique 49



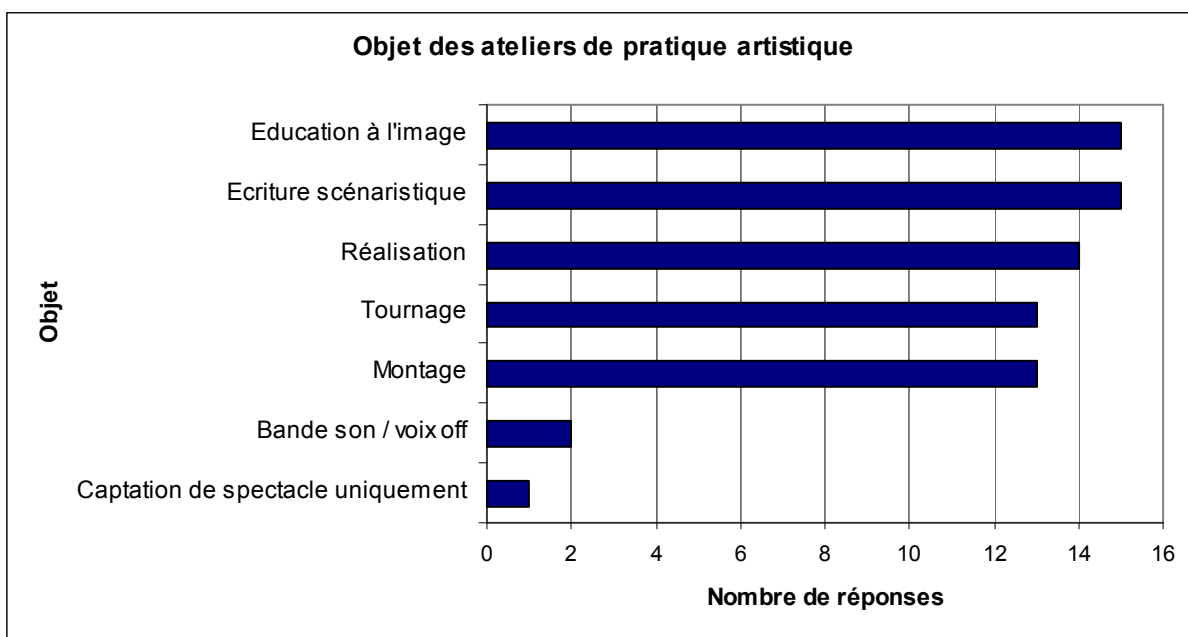
# 7. Ateliers de pratique artistique

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré mettre en place des ateliers de pratique artistique (20 établissements).

# Données générales sur les ateliers de pratique artistique

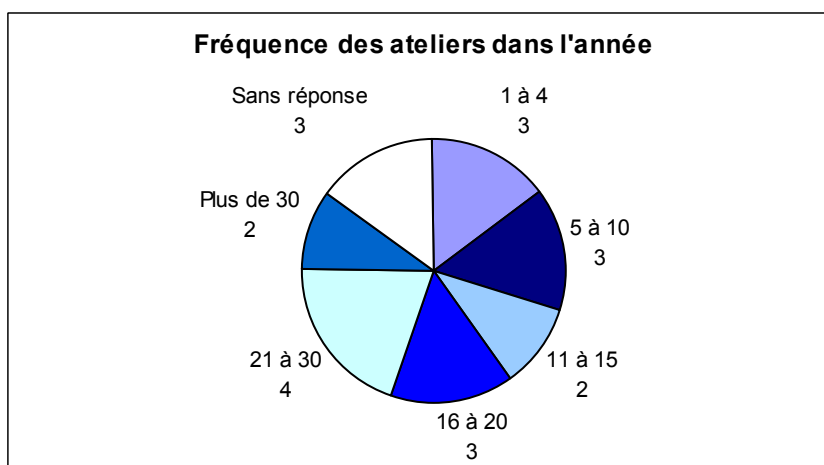
Les ateliers autour du cinéma et de l'audiovisuel en milieu hospitalier combinent, la plupart du temps, plusieurs objets, en tête desquels l'éducation à l'image et l'écriture scénaristique (75% des ateliers comprennent chacun de ces deux objets).

Graphique 50



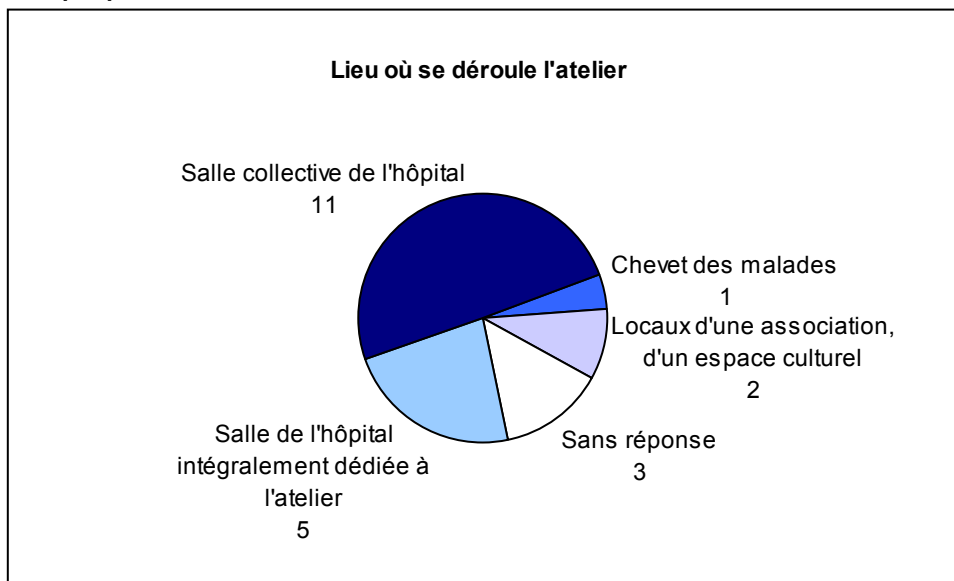
La fréquence des ateliers varie de un à plus de 30 dans l'année.

Graphique 51



Concernant le lieu où se déroule ces ateliers, il s'agit généralement d'une salle de l'hôpital, que ce soit une salle collective du type salle d'animation ou une salle intégralement réservée à l'atelier.

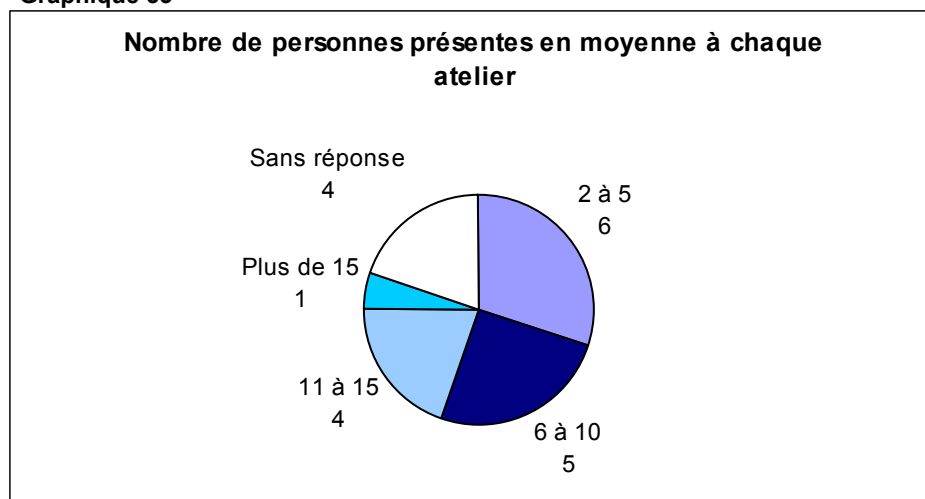
**Graphique 52**



# Participants et intervenants

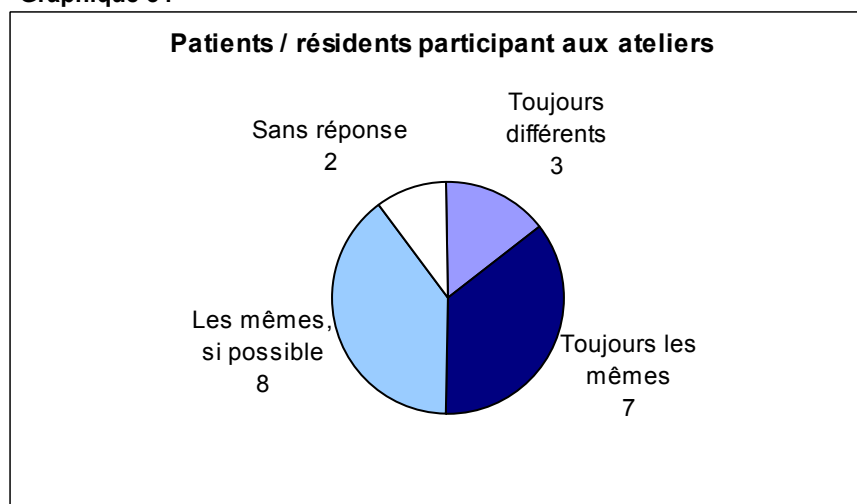
Les ateliers rassemblent de petits groupes de personnes, généralement de 2 à une quinzaine de personnes.

Graphique 53



De plus, les patients ou résidents participant à ces ateliers sont invités à revenir aux différentes sessions des ateliers.

Graphique 54

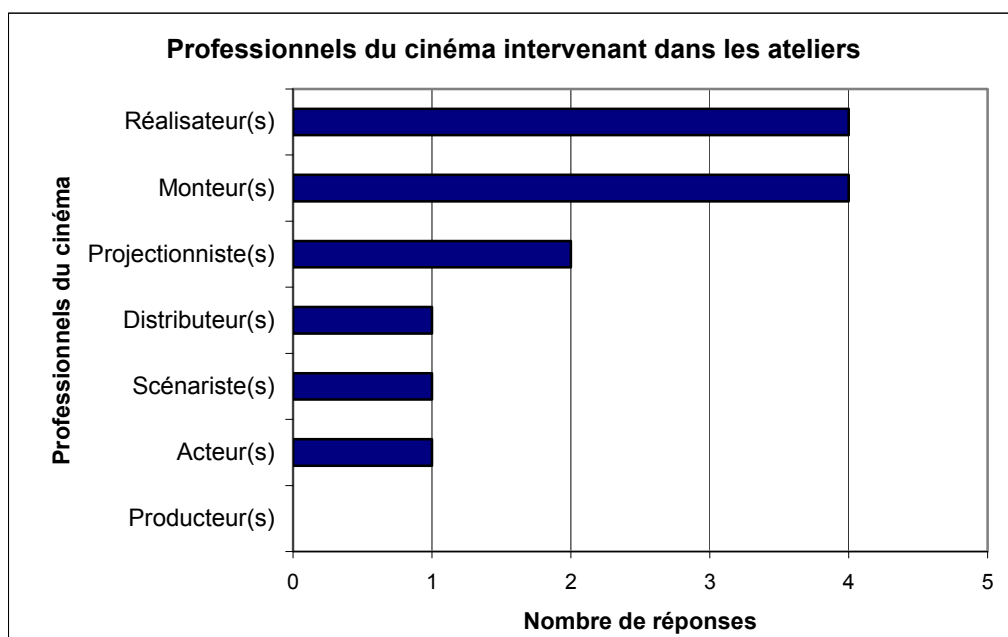


Ces patients ou résidents sont, par ailleurs, souvent filmés lors de ces ateliers puisque 13 répondants (65%) déclarent le faire.

En outre, pour 8 établissements (40%), ces ateliers sont également **l'occasion de sensibiliser les participants aux droits à l'image, droits musicaux et droits de diffusion.**

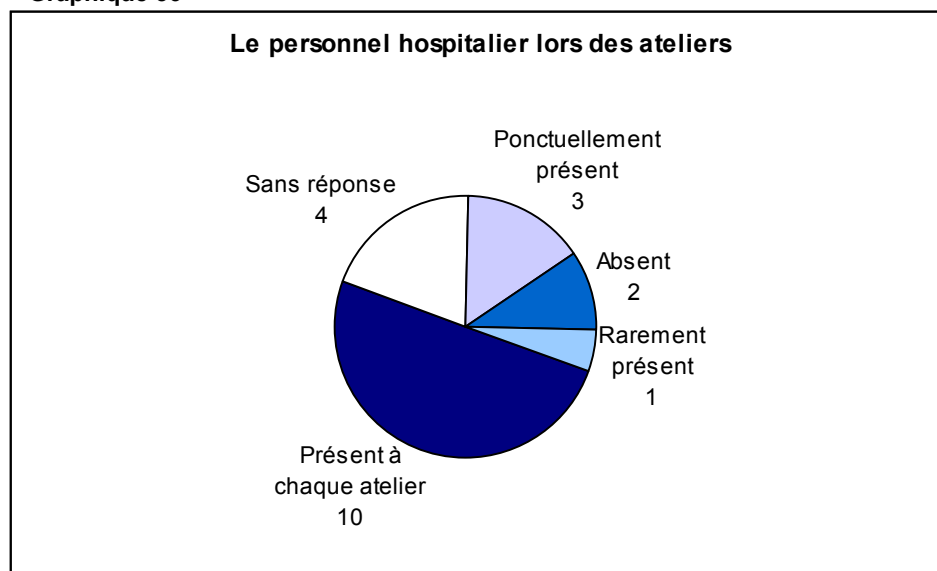
7 ateliers sur les 20 recensés font intervenir des professionnels du cinéma. Les réalisateurs et les monteurs sont alors les plus sollicités.

**Graphique 55**



Enfin, la plupart des ateliers sont marqués par la présence systématique ou plus ponctuelle du personnel hospitalier.

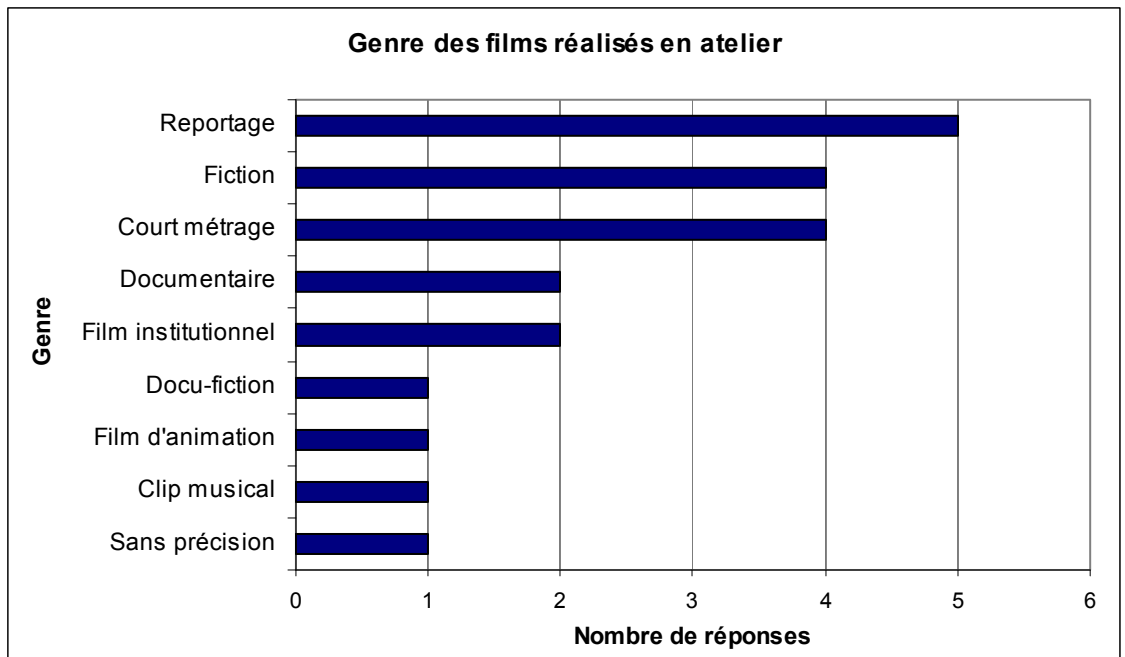
**Graphique 56**



# Films réalisés

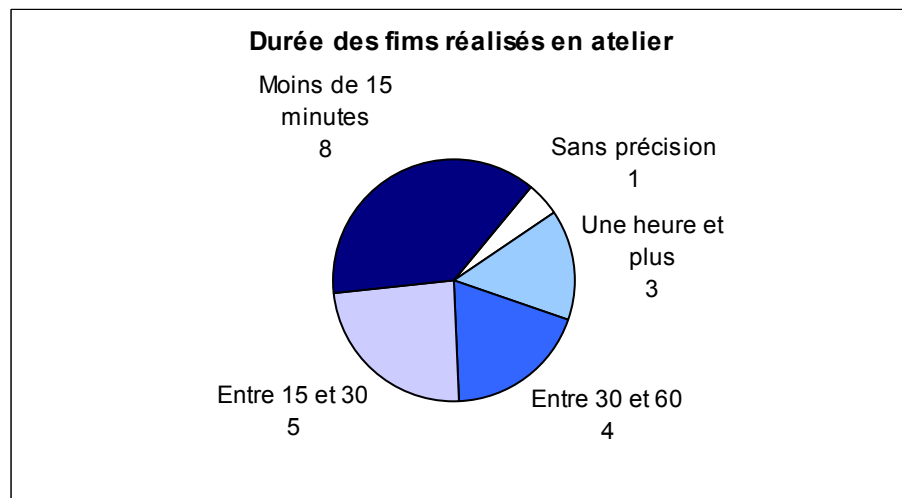
Les ateliers sont souvent l'occasion de réaliser des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles. 11 établissements en ont, en effet, réalisé un ou plusieurs ; notamment des reportages ou des films de fiction.

Graphique 57



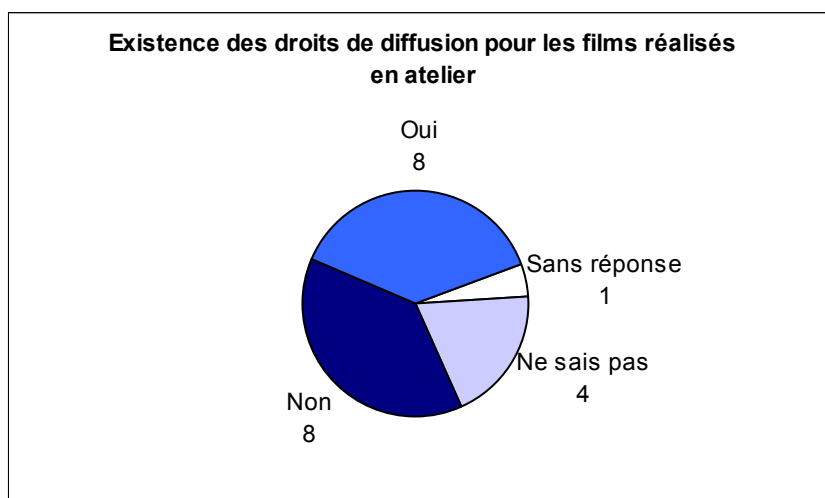
Les films courts figurent parmi les réalisations les plus privilégiées. Il est, en effet, plus aisé de réaliser un court métrage compte tenu des durées de séjour des patients.

Graphique 58



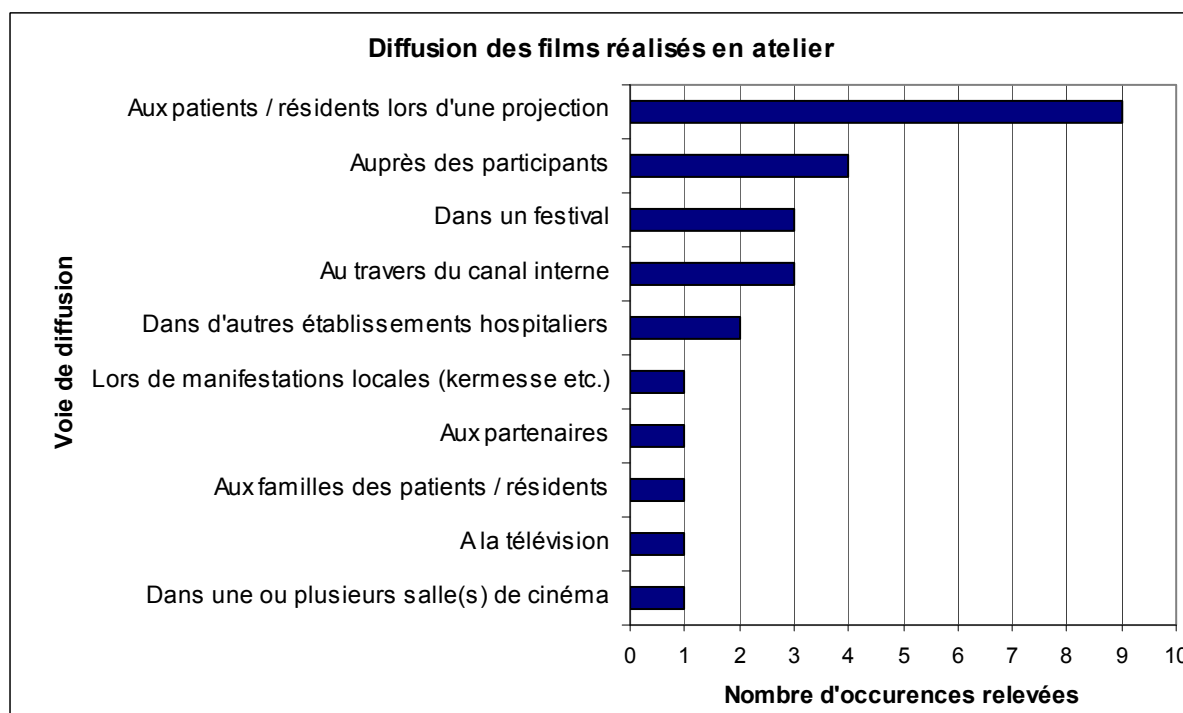
Parmi les 21 films réalisés recensés, 8 disposent des droits liés à leur diffusion.

**Graphique 59**



Cette absence de droits de diffusion est très liée à la diffusion elle-même des films réalisés. Ceux-ci sont, en grande majorité, diffusés uniquement au sein de l'établissement hospitalier aux participants à l'atelier et/ou à l'ensemble des patients / résidents.

**Graphique 60**





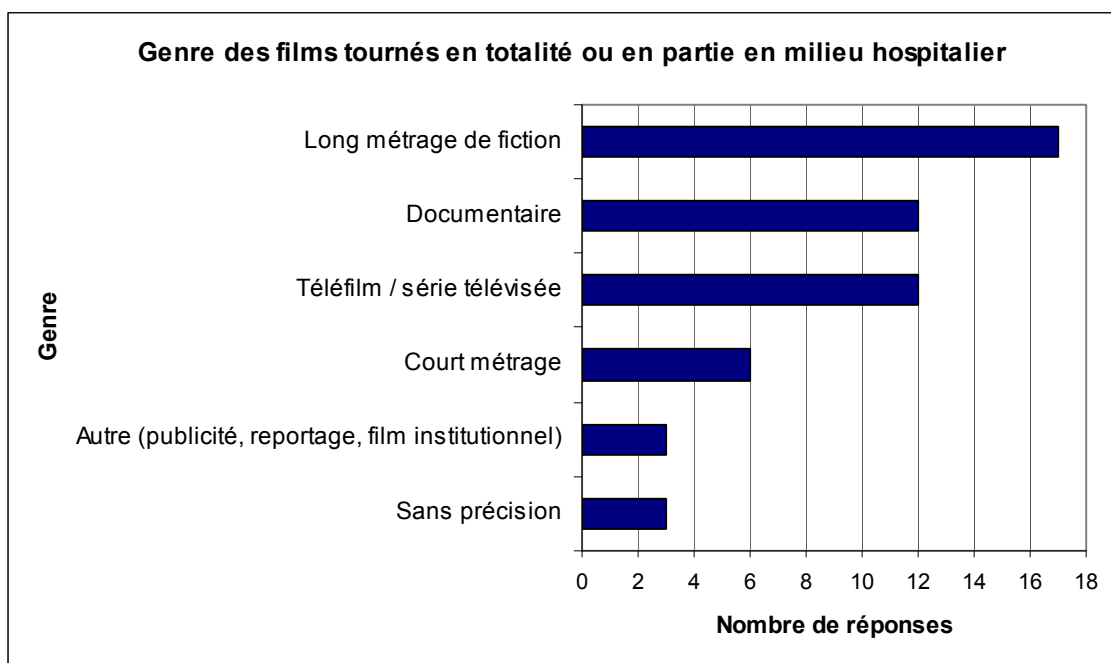
# 8. Accueil de tournage(s)

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener, suivant les questions, soit au total des établissements ayant déclaré accueillir des tournages (42 établissements) soit au total de tournages recensés (53 tournages).

# Les films

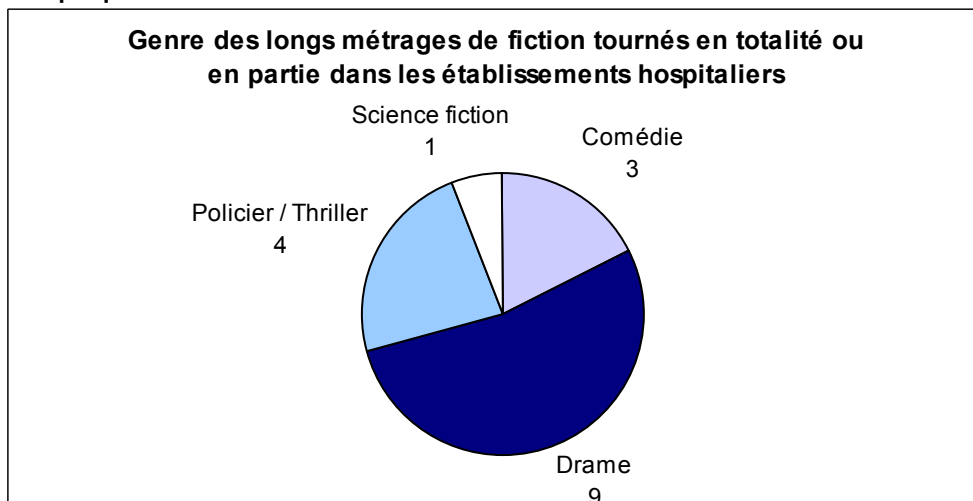
**Un cinquième des établissements** menant une ou plusieurs actions cinéma/audiovisuel (42 répondants) **signale accueillir ou avoir récemment accueilli un ou plusieurs tournages**. Ceux-ci ont détaillé 53 films. Toutefois, un établissement a affirmé avoir accueilli une trentaine de tournages (films, téléfilms et séries télévisées) mais n'en a détaillé que trois. Sont donc compris dans ces 53 films seuls les 3 détaillés.

Graphique 61



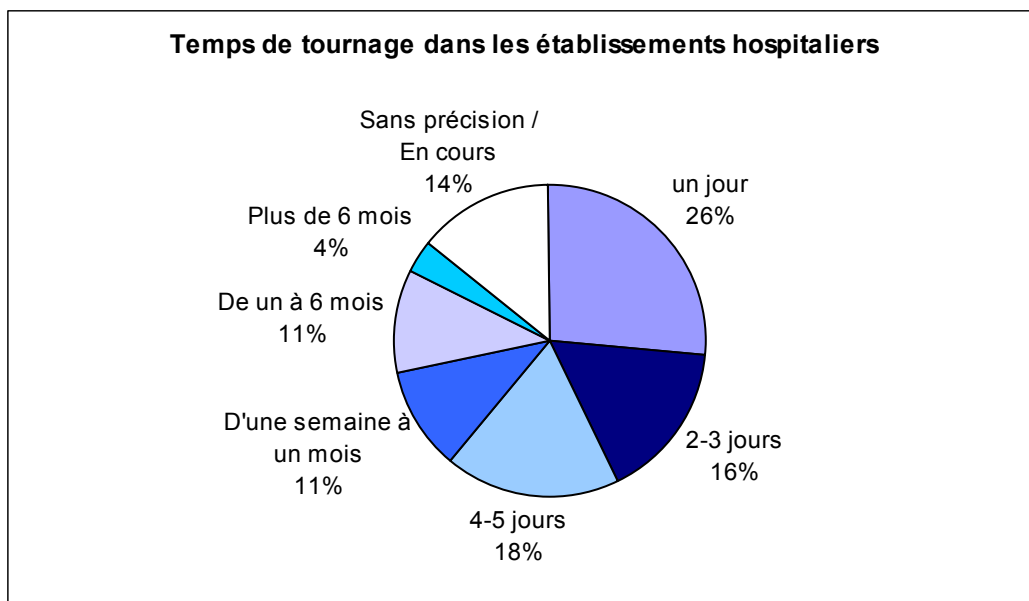
Concernant les **documentaires**, il s'agit quasi exclusivement d'œuvres autour de **sujets liés à la maladie ou à l'accueil des patients ou résidents dans les établissements de santé**. Pour ce qui est des **longs métrages de fiction** dont tout ou partie du tournage se déroule à l'hôpital, ceux-ci sont en majorité des **drame** ou des **films policiers**.

Graphique 62



Le temps de tournage dans les établissements hospitaliers est relativement court puisque plus de la moitié des tournages cités ont duré moins d'une semaine.

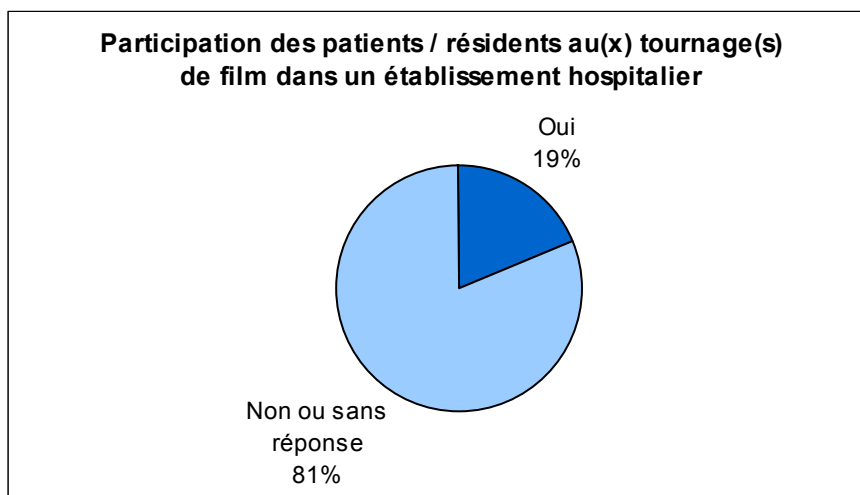
**Graphique 63**



# Participation des patients et du personnel hospitalier

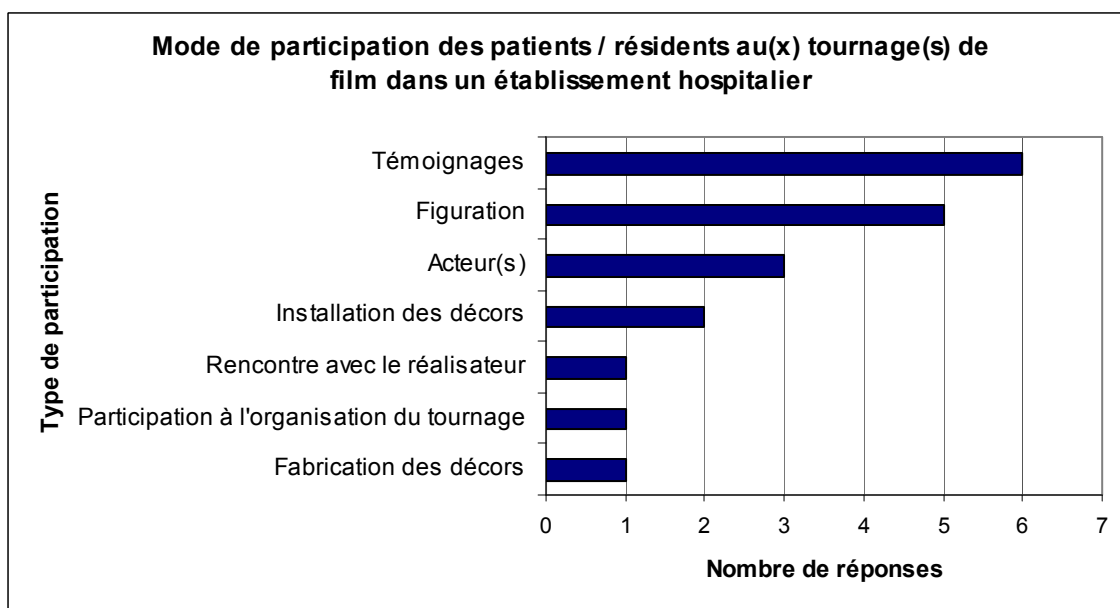
Une minorité des tournages en établissement hospitalier fait participer les patients ou résidents.

Graphique 64



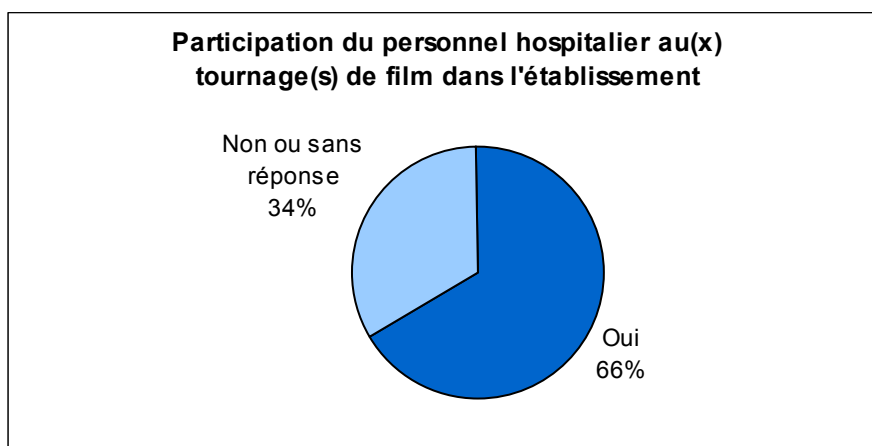
Cette participation consiste en premier lieu en des témoignages. La figuration voire un véritable jeu d'acteur est également régulièrement demandé aux patients ou résidents.

Graphique 65



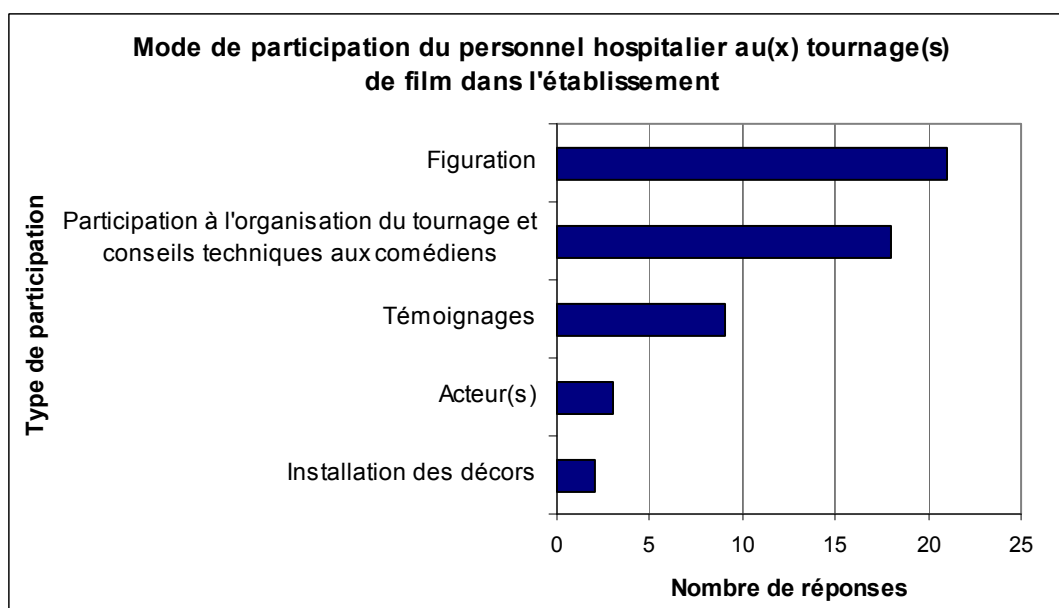
A l'inverse, le personnel hospitalier est beaucoup plus sollicité pour participer au tournage des films puisque les deux tiers des tournages cités les ont impliqué.

Graphique 66



La figuration arrive en tête des demandes de participation du personnel hospitalier. Le personnel s'avère, en outre, beaucoup plus investi dans l'organisation du tournage et nombreux tournages sollicitent l'aide des soignants pour des conseils techniques aux comédiens sur l'exercice de leur profession.

Graphique 67



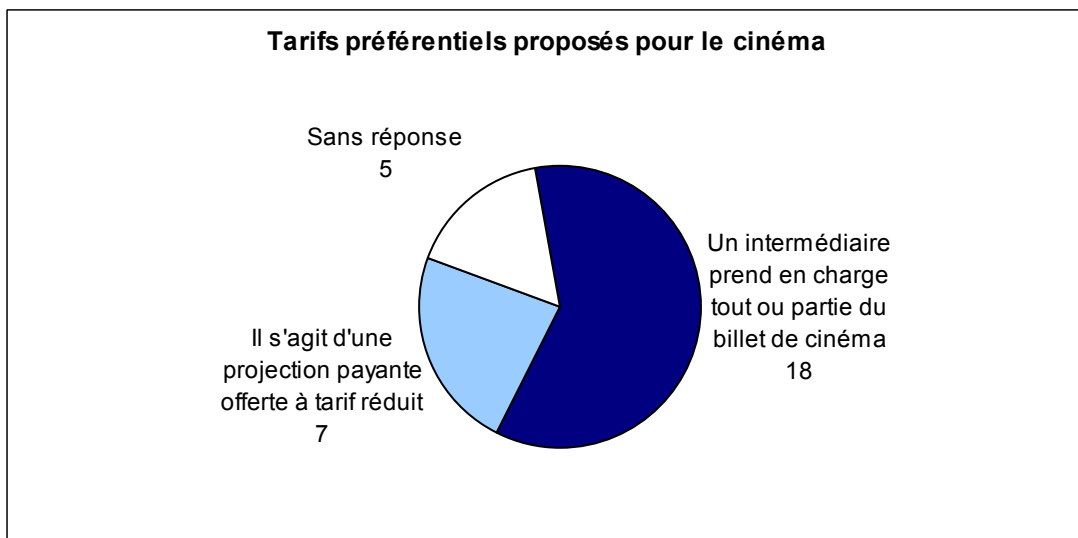
# 9. Politique tarifaire ou prise en charge des billets de cinéma

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est à ramener au total des établissements ayant déclaré mener une politique tarifaire ou proposer des tarifs préférentiels sur les billets de cinéma (30 établissements).

# Intermédiaires et destinataires

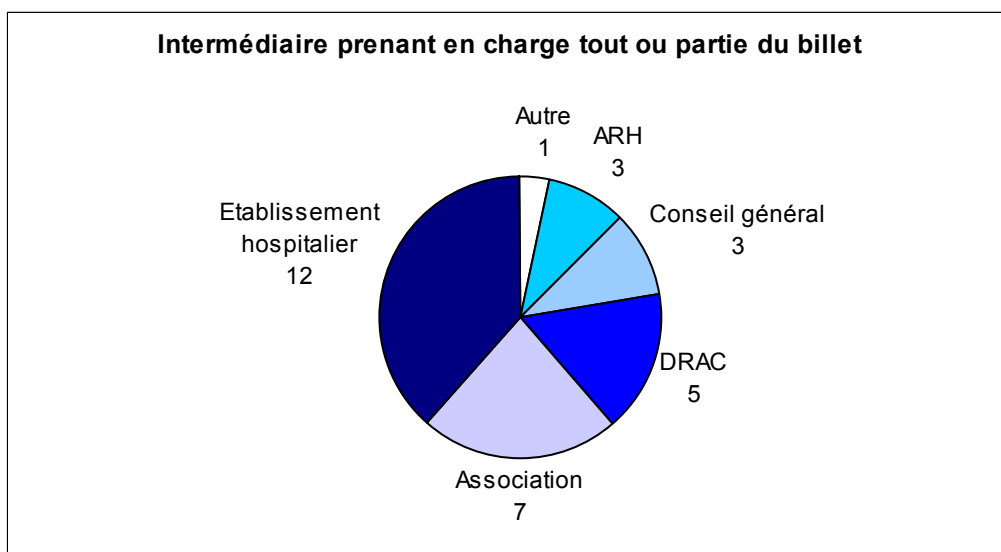
30 établissements proposent une politique tarifaire ou une prise en charge des billets de cinéma. Il s'agit alors soit de projections payantes offertes à tarif réduit (pour 7 établissements), soit de projections gratuites ou proposées à tarif réduit pour lesquelles une ou plusieurs structure(s) prend / prennent en charge tout ou partie du prix du billet (pour 18 établissements).

Graphique 68



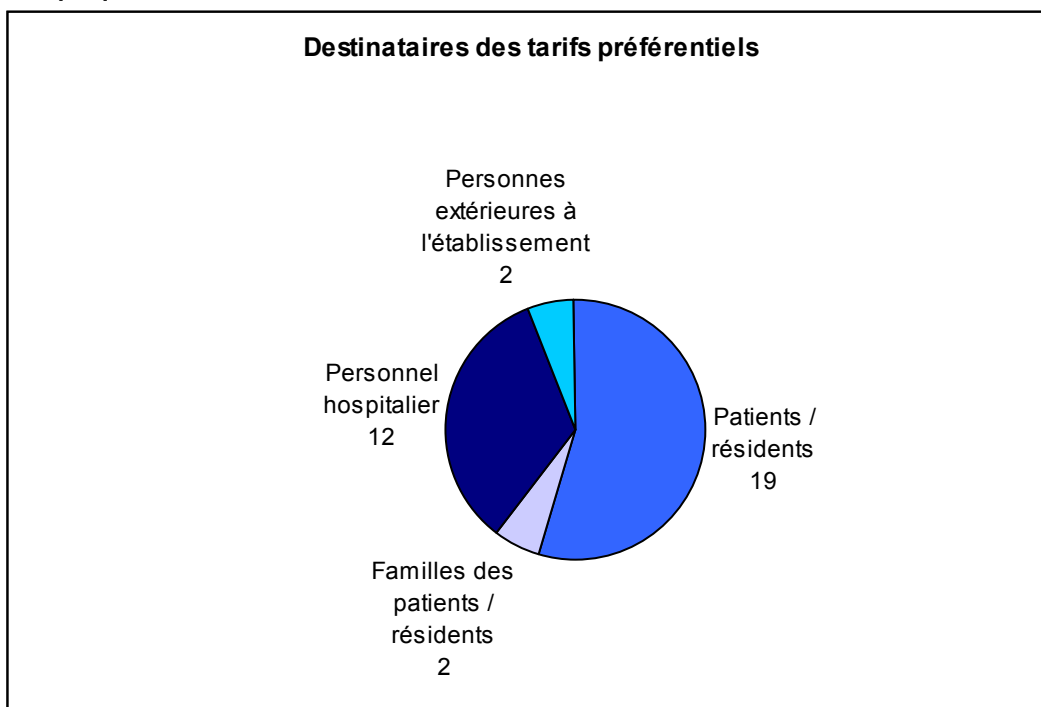
Les intermédiaires prenant en charge tout ou partie du billet sont multiples. Les établissements hospitaliers arrivent en tête de ces intermédiaires, suivis par des associations (salles de cinéma, associations spécialisées dans le cinéma et associations spécialisées dans l'accompagnement des malades) puis la DRAC.

Graphique 69



Les destinataires de ces tarifs préférentiels sont majoritairement les patients et/ou le personnel hospitalier.

**Graphique 70**

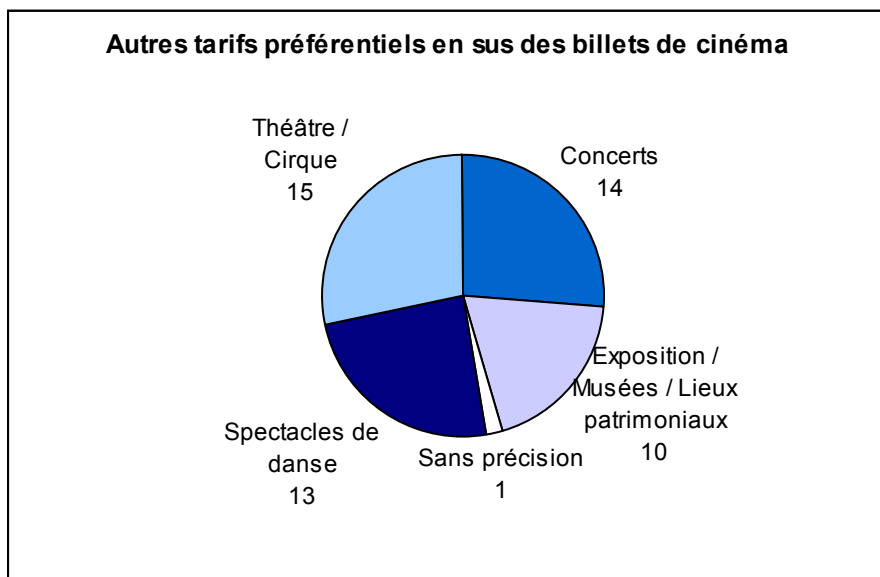




# Autres tarifs préférentiels offerts

18 établissements proposent, outre des tarifs préférentiels pour le cinéma, des tarifs préférentiels ou places gratuites pour d'autres événements ou sorties culturelles.

Graphique 71



# 10. Les moyens

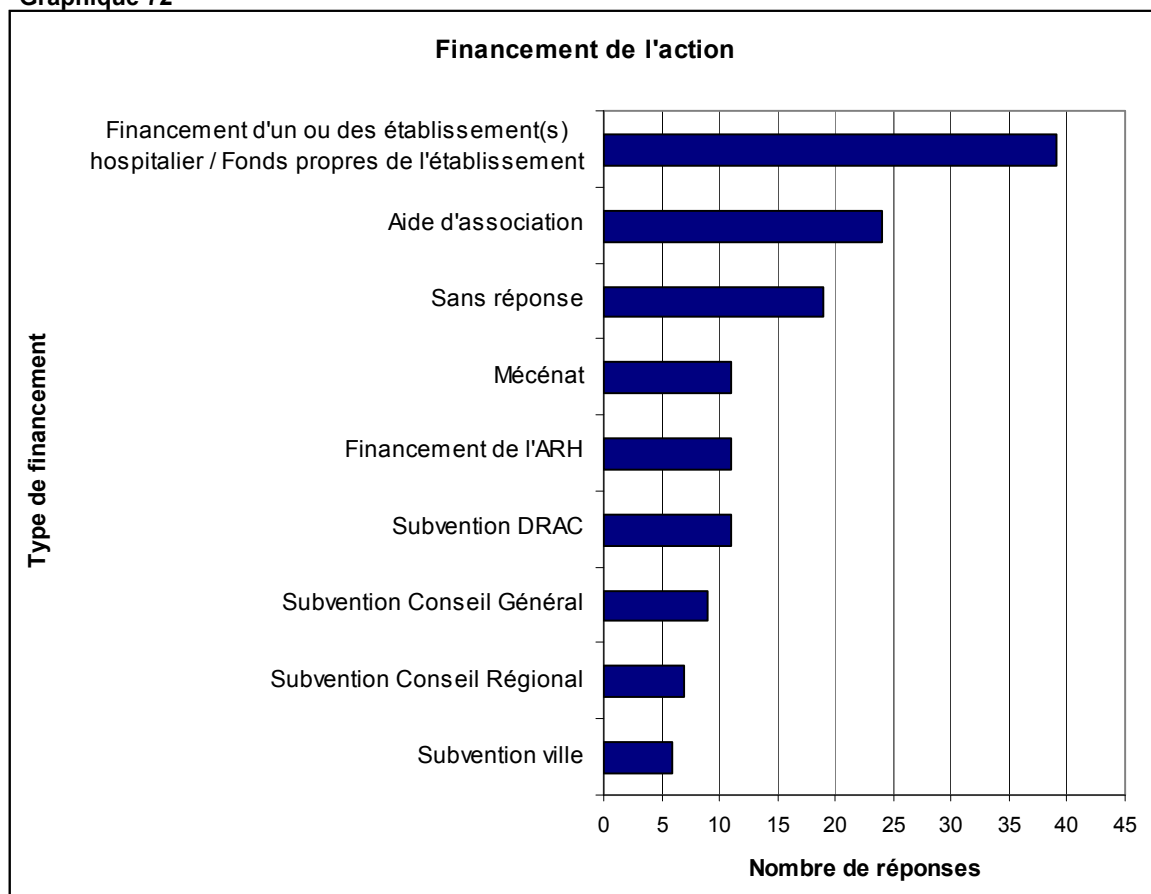
Seuls les établissements mettant en œuvre une action autour du cinéma et/ou de l'audiovisuel étaient invités à répondre à cette partie. Toutefois, sur les 145 établissements concernés, 34 n'ont pas rempli cette partie, soit parce qu'ils ne se sentaient pas concernés par la question des moyens (s'ils accueillent uniquement des tournages par exemple) ; soit parce qu'ils ont omis cette section située à la fin du questionnaire.

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est alors à ramener au total des établissements ayant complété ces questions (111 établissements). Les 34 établissements ayant sauté cette partie ne sont donc pas ici compris dans les non réponses.

# Les moyens financiers

Les actions cinéma/audiovisuel menées en milieu hospitalier sont, avant tout, financées par les établissements eux-mêmes.

Graphique 72



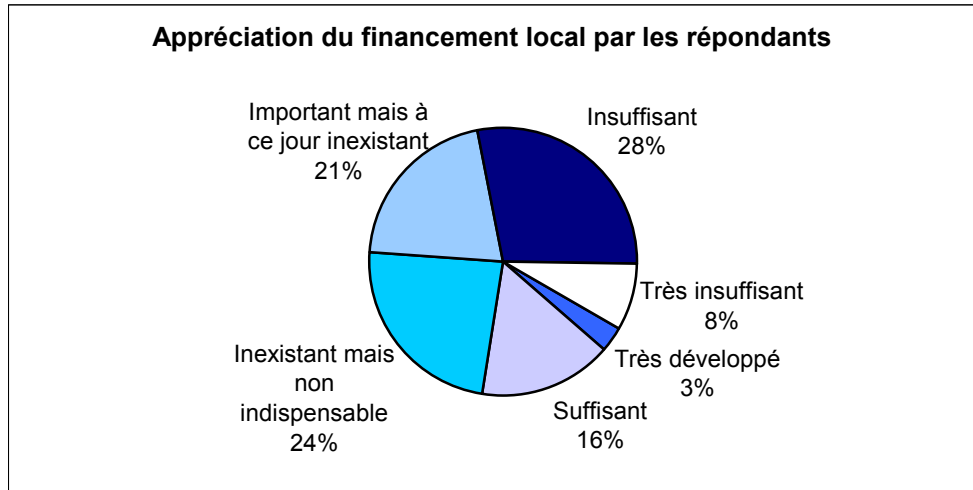
Ces moyens financiers sont souvent jugés insatisfaisants mais cela semble plus porter préjudice au développement futur de l'action qu'à l'action actuellement mise en place. En effet, 25% des répondants estiment que ces moyens financiers sont suffisants pour l'action qu'ils mènent actuellement en milieu hospitalier.

Tableau 8 : Appréciation des moyens financiers disponibles pour l'action mise en œuvre

Réponses à la question « Selon vous, les moyens financiers dont vous disposez sont : »	Nombre de réponses	Pourcentage
Insuffisants mais vous vous débrouillez pour mener à bien votre action	32	29%
Suffisants pour votre action actuelle mais insuffisants pour le développement de votre action tel que vous l'envisagez	32	29%
Suffisants pour votre action actuelle en milieu hospitalier	28	25%
Sans réponse	15	14%
Insuffisants : vous ne pouvez mener votre action telle qu'elle l'était prévue au départ dans ces conditions	4	4%

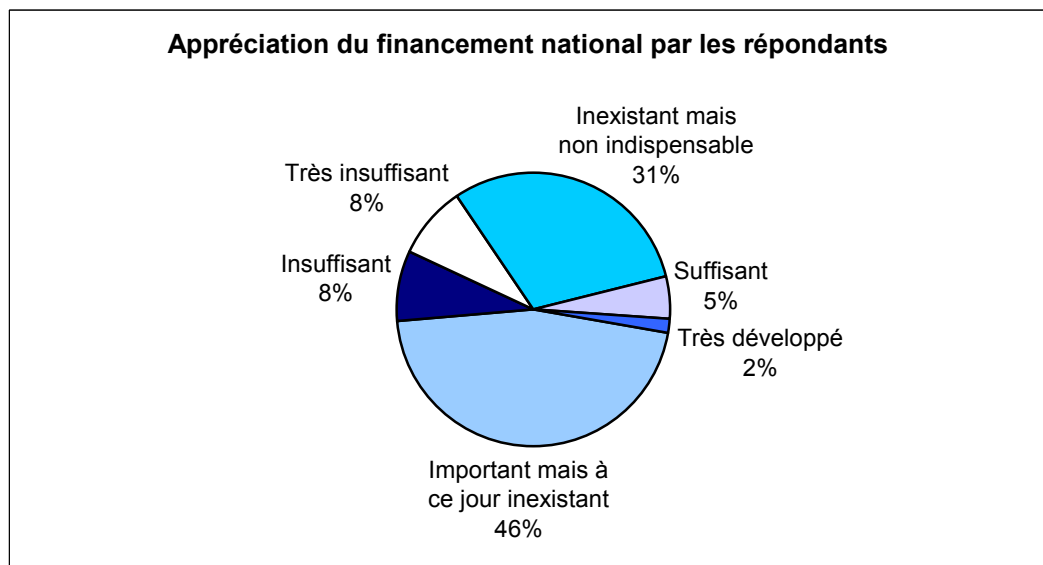
Un peu plus de la moitié des répondants à la question relative au financement local estiment que celui-ci n'est pas satisfaisant (« important mais inexistant », « insuffisant » voire « très insuffisant »).

**Graphique 73**



De même, le financement national est considéré comme non satisfaisant pour plus de 60% des répondants à cette question. Toutefois, près d'un tiers juge celui-ci non indispensable.

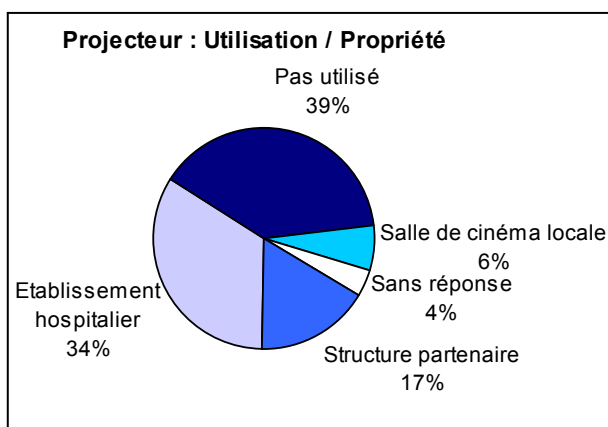
**Graphique 74**



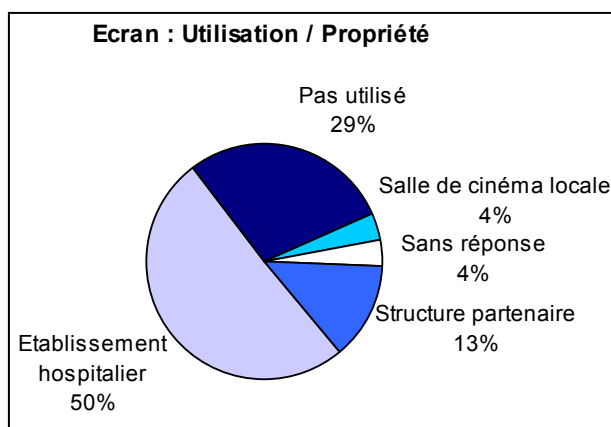
# Les moyens matériels

Le matériel utilisé pour les actions cinéma/audiovisuel provient le plus souvent de l'établissement hospitalier lui-même ; surtout lorsqu'il s'agit de matériel couramment utilisé de type projecteur, écran, micro, lecteur de DVD et magnétoscope. Les micros, caméras et bancs de montage sont, pour leur part, moins fréquemment utilisés mais sont également pour grande partie propriété de l'établissement. Une autre partie conséquente du matériel utilisé dans les établissements de santé appartient aux structures partenaires (associations etc.).

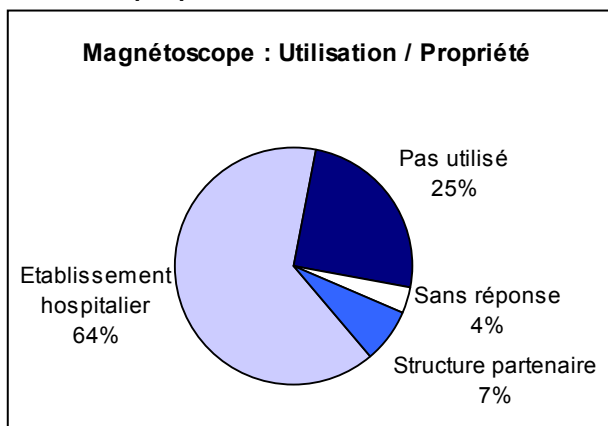
Graphique 76



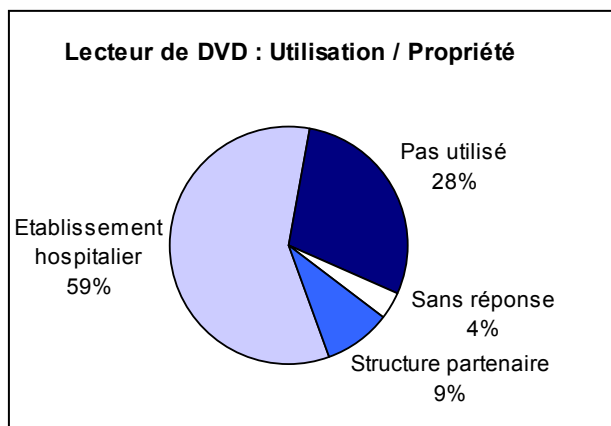
Graphique 75



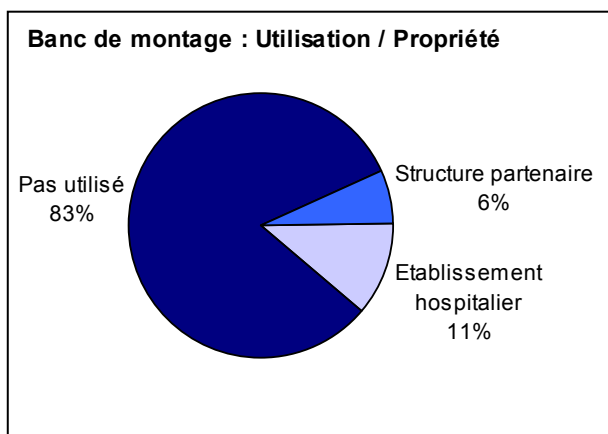
Graphique 78



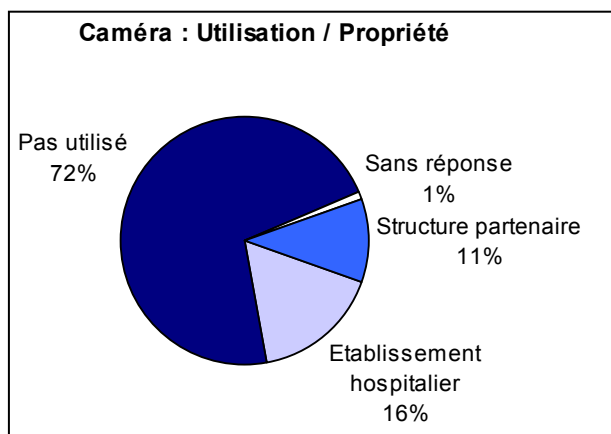
Graphique 77



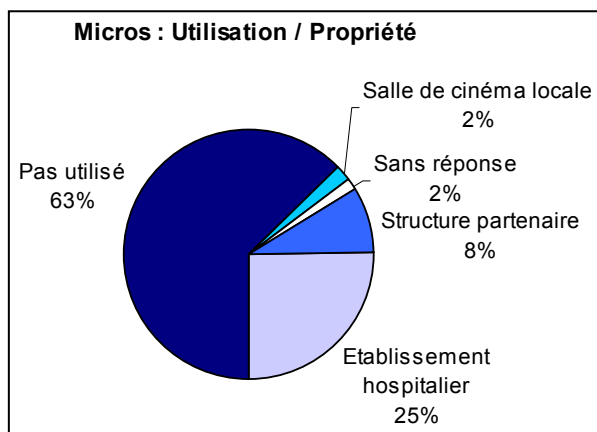
Graphique 80



Graphique 79



Graphique 81

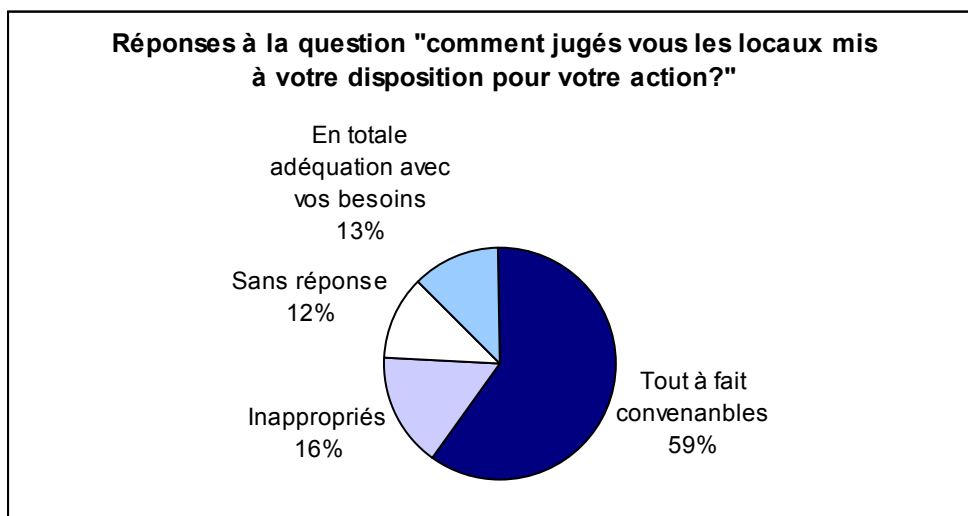


Outre les vidéo projecteurs et téléviseurs, ont été signalés comme autres matériels utilisés et appartenant aux établissements des installations spécifiques de sonorisation, un équipement de diffusion sur sites par réseau câblé et un équipement de production et de post-production en DVD-cam.

Au vu de ces résultats **les établissements hospitaliers apparaissent relativement bien équipés.**

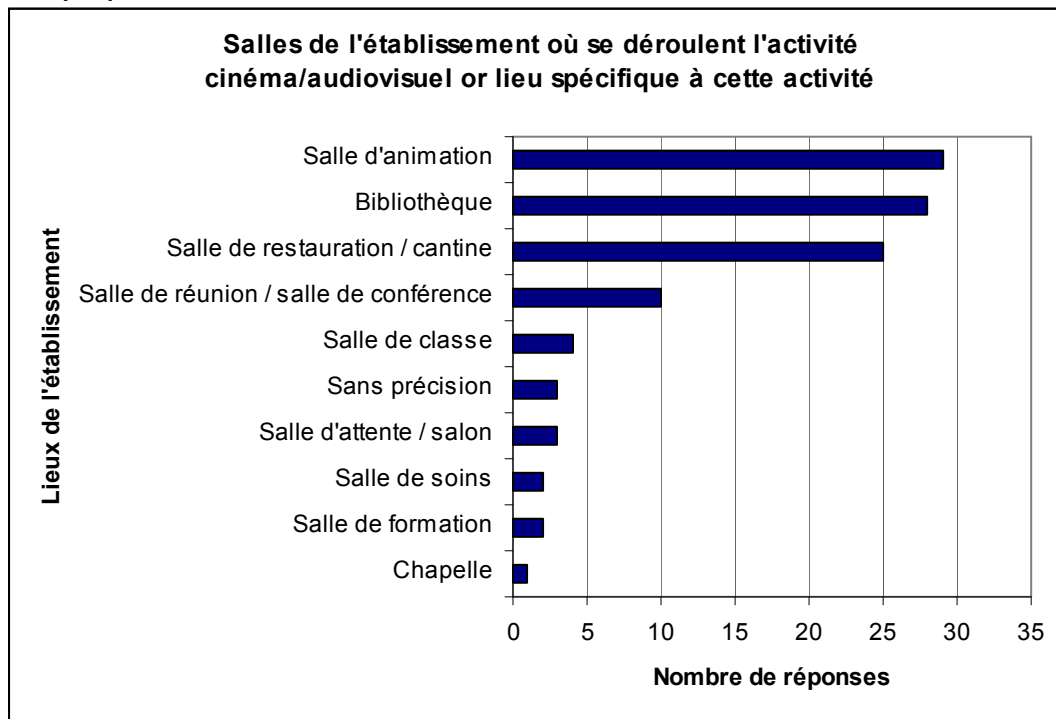
De même, les locaux mis à disposition pour les différentes actions semblent convenir à celles-ci pour près des trois quarts des répondants.

Graphique 82



Pourtant, ces locaux sont rarement réservés à l'activité cinéma/audiovisuel dans l'établissement (pour 83 répondants sur 111 soit 75% de ceux-ci). En effet, les actions cinéma/audiovisuel se tiennent souvent dans des lieux destinés à diverses autres activités en tête desquels la salle d'animation, la bibliothèque et la salle de restauration.

Graphique 83



# Moyens humains, formation, relations et information

Les moyens humains disponibles, bien qu'apparemment suffisants pour les actions actuelles, s'avèrent insuffisants pour un développement des actions cinéma/audiovisuel en milieu hospitalier.

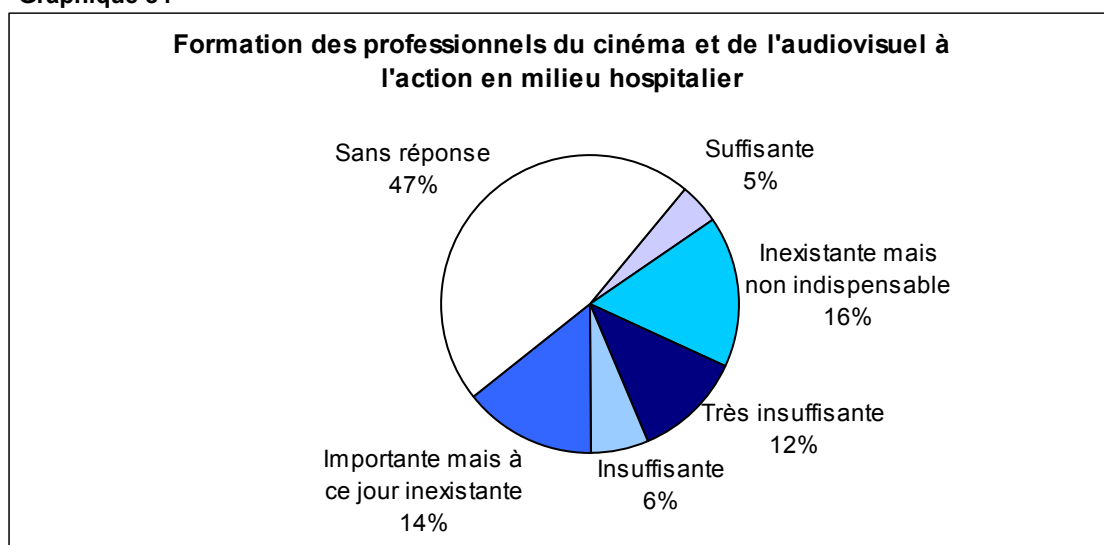
**Tableau 9 : Appréciation des moyens humains disponibles pour l'action mise en œuvre**

Réponses à la question « Selon vous, les moyens humains dont vous disposez sont : »	Nombre de réponses	Pourcentage
Suffisants pour votre action actuelle mais insuffisants pour le développement de votre action tel que vous l'envisagez	33	30%
Insuffisants mais vous vous débrouillez pour mener à bien votre action	32	29%
Suffisants pour votre action actuelle en milieu hospitalier	31	28%
Sans réponse	13	12%
Insuffisants : vous ne pouvez mener votre action telle qu'elle l'était prévue au départ dans ces conditions	2	2%

Pour ce qui est de la formation des personnes, nombre de répondants ne se sont pas sentis concernés par la question et n'y ont pas répondu (47% de non réponses pour la question relative à la formation des professionnels du cinéma et 39% pour celle relative à la formation du personnel hospitalier).

Les réponses à cette question mettent toutefois en évidence un léger avantage pour **le manque de formation sur ces sujets**. En effet, 32% des répondants estiment que la formation des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel à l'action en milieu hospitalier est insatisfaisante (important mais inexistant, insuffisant ou très insuffisant) contre 21% qui la jugent satisfaisante. Aussi, est-il possible d'affirmer qu'il existe, à ce jour, **une méconnaissance réciproque** entre les deux milieux : opérateurs en cinéma/audiovisuel et milieu hospitalier.

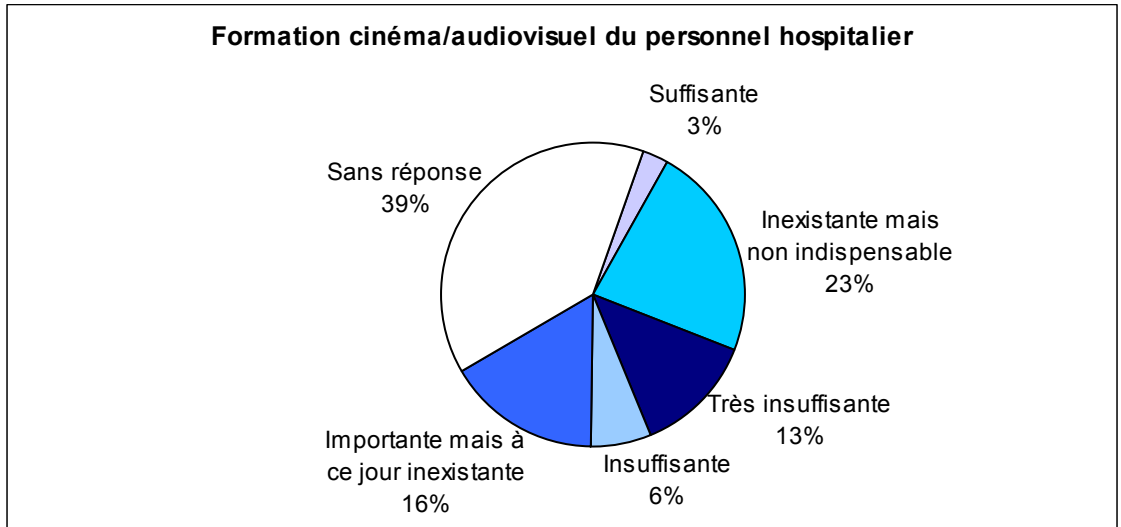
**Graphique 84**





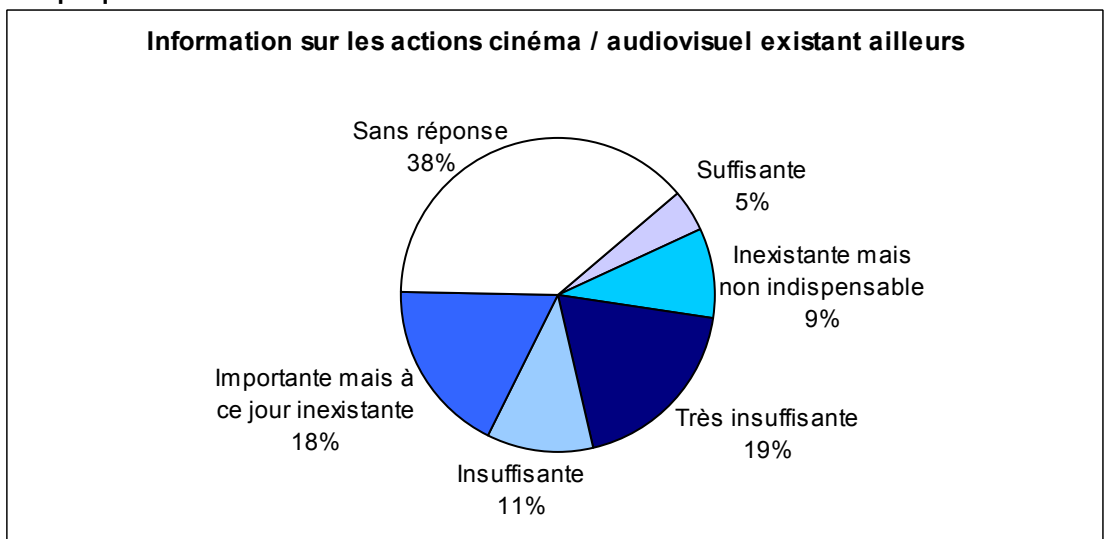
De même, 35% des répondants estiment que la formation du personnel hospitalier aux activités cinéma / audiovisuel est insuffisante contre 26% qui la jugent satisfaisante.

Graphique 85



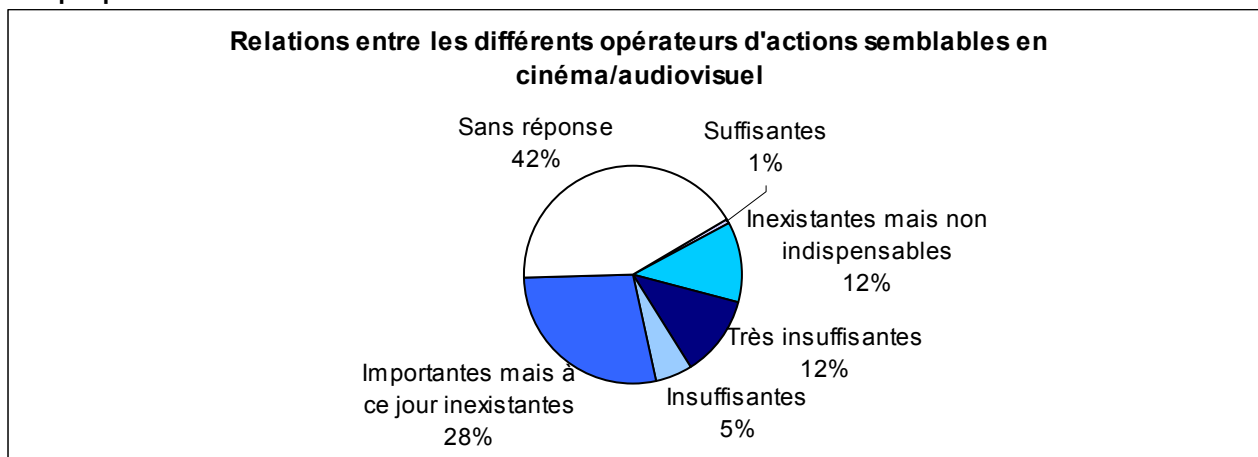
En ce qui concerne les actions cinéma/audiovisuel développées dans les autres établissements de santé, **l'insuffisance de l'information** à ce sujet paraît flagrante puisque la moitié des répondants n'en est pas satisfait et la considère inexistante alors qu'elle leur paraît importante, insuffisante voire très insuffisante.

Graphique 86

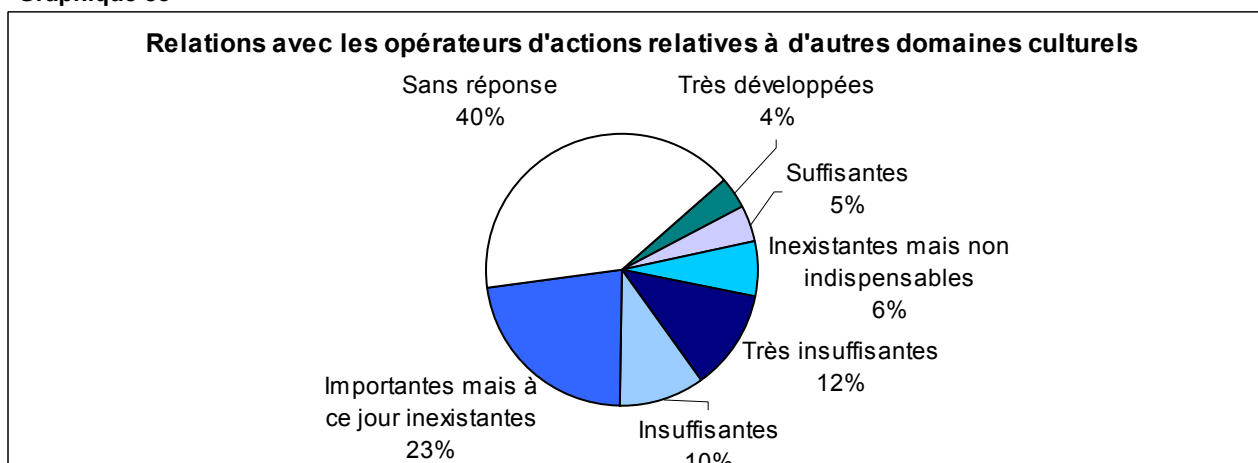


De même, **les relations développées autour de la thématique culturelle en milieu hospitalier sont jugées insuffisantes** par les répondants. En effet 45% des répondants estiment que les relations entre les différents opérateurs d'actions semblables en cinéma/audiovisuel et les relations avec les opérateurs d'actions dans d'autres secteurs culturels sont insatisfaisantes.

**Graphique 87**



**Graphique 88**



De même, au sein d'un même établissement des liens existent entre les actions cinéma/audiovisuel et les autres activités culturelles mais ils s'avèrent très rares puisque 10 des 111 répondants en ont signalés.

**Tableau 10 : Lien entre l'action cinéma/audiovisuel et une autre activité culturelle de l'établissement**

Lien existant	Nombre de réponses
Utilisation d'extrait des documentaires réalisés par l'établissement dans le cadre d'une exposition	2
Réalisation d'un documentaire / reportage / magazine sur une activité culturelle de l'établissement	2
Captation de spectacle	2
Développement d'une thématique commune pour différentes actions culturelles de l'établissement, dont l'action cinéma/audiovisuel	4

# 11. Effets et pérennisation de l'action

Seuls les établissements mettant en œuvre une action autour du cinéma et/ou de l'audiovisuel étaient invités à répondre à la dernière partie du questionnaire intitulée « une action, et après ? ». Toutefois, sur les 145 établissements concernés, 48 n'ont pas rempli cette partie soit parce qu'ils ne se sentaient pas concernés par la question sur les suites données à l'action (s'ils accueillent uniquement des tournages par exemple) ; soit parce qu'ils ont omis cette section située à la fin du questionnaire.

Dans cette partie, l'ensemble des données et pourcentages est alors à ramener au total des établissements ayant complété ces questions (97 établissements). Les 48 établissements ayant sauté cette partie ne sont donc pas ici compris dans les non réponses.

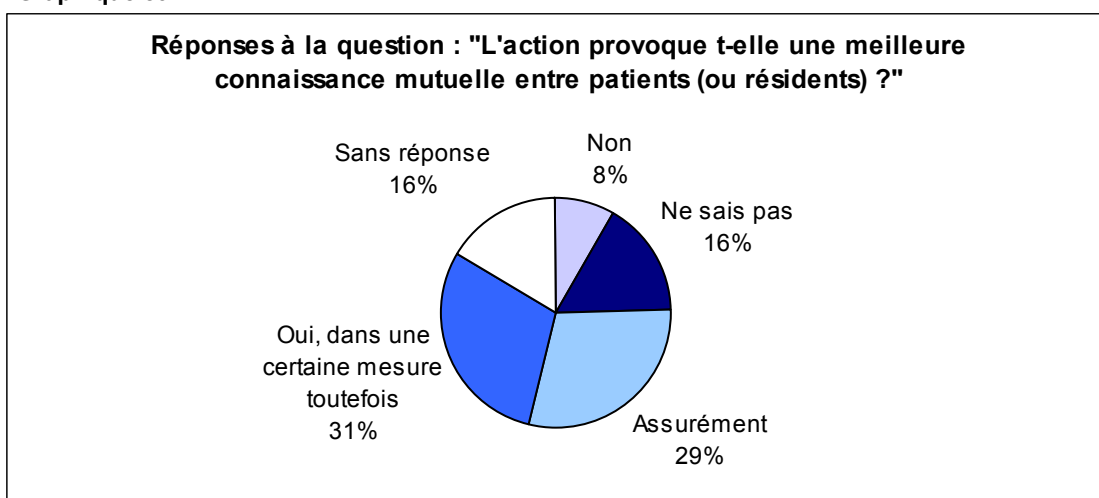
# Effets de l'action

Les **bénéfices** occasionnés par les actions cinéma/audiovisuel en milieu hospitalier, comme pour toute autre action culturelle développée dans un tel contexte, sont  **multiples**.

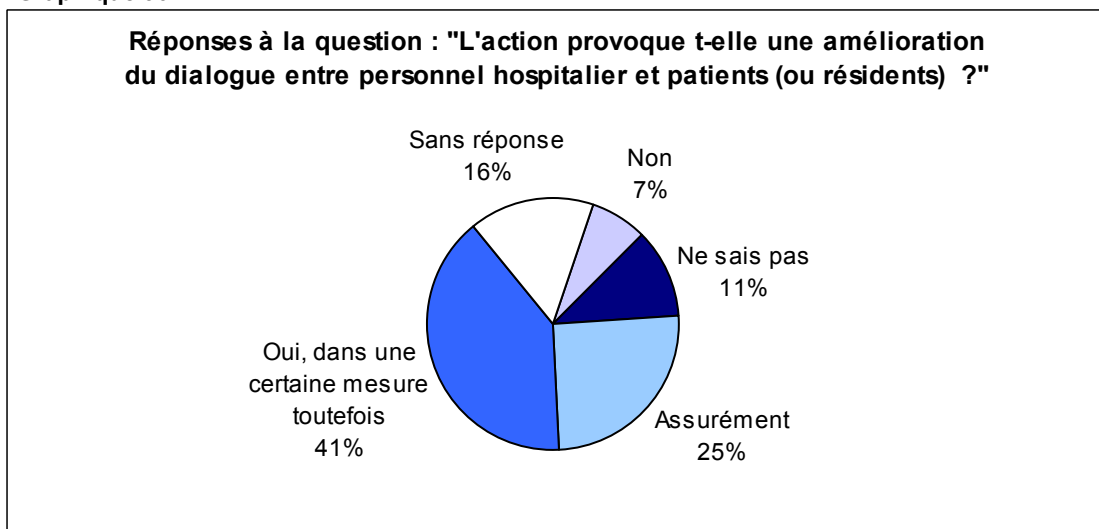
## Amélioration du lien social

En premier lieu, **l'action cinéma/audiovisuel** est, selon la majorité des répondants, **génératrice de lien social** entre les différentes personnes présentes dans l'établissements, que ce soit entre les patients et le personnel hospitalier ou entre les patients eux mêmes.

Graphique 89



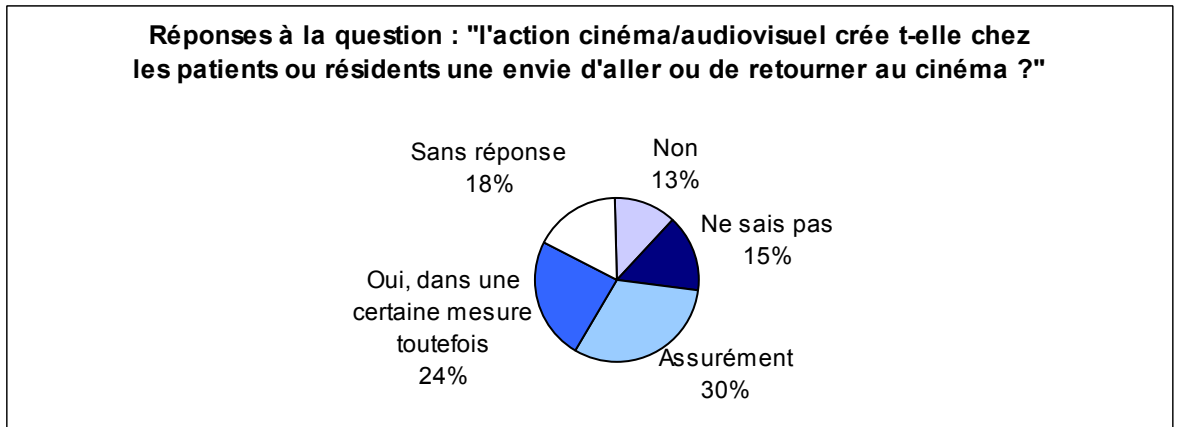
Graphique 90



## Développement des publics

L'action cinéma/audiovisuel mise en place dans le contexte particulier qu'est le contexte hospitalier génère, selon les répondants, **un effet positif sur la fréquentation future par ces publics des salles de cinéma**. En effet, plus de la moitié des répondants considèrent que l'accès à une pratique culturelle liée au cinéma incite les patients ou résidents à aller ou retourner au cinéma.

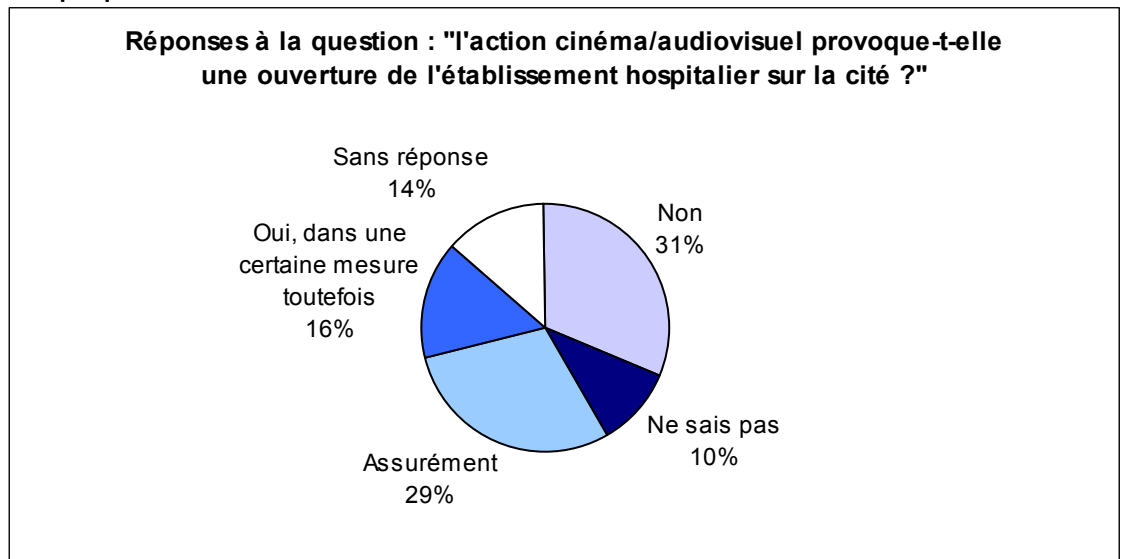
Graphique 91



## Ouverture sur la cité

Enfin, 45% des répondants estiment que l'action cinéma/audiovisuel crée une **ouverture sur la cité**.

Graphique 92



# Prolongement de l'action

Globalement, les établissements sont satisfaits de leur action cinéma/audiovisuel et, s'ils n'y sont pas empêché par le manque de moyens humains, financiers ou autre, ont déjà prévu le renouvellement.

**Tableau 11 : Réponses à la question « Souhaitez-vous renouveler votre action cinéma/audiovisuel ? »**

Réponses	Pourcentage
Oui, le renouvellement est déjà prévu	64%
Oui, mais vous ne pouvez pas pour une autre raison	12%
Sans réponse	11%
Oui mais vous ne disposez plus des moyens financiers	9%
Oui mais vous ne disposez plus des moyens humains	3%
Non	1%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>

# Conclusion

## Un état des lieux globalement positif : l'intérêt pour le cinéma à l'hôpital

Les résultats de cette enquête montrent, avant tout, **un intérêt généralisé pour la question du cinéma et de l'audiovisuel à l'hôpital**. Ce constat peut d'abord être établi au vu du nombre important de réponses, notamment de la part des directeurs d'établissement. De même, plusieurs établissements n'ayant, à ce jour, développé aucune action autour de cette thématique ont montré un souhait d'être informé sur les possibilités d'action et une volonté d'œuvrer dans ce domaine dans les années à venir.

De cet intérêt découle une **multitude d'actions** d'ores et déjà mises en œuvre : plus de la moitié des établissements répondants ont déclaré développer une action cinéma/audiovisuel. Ces actions se montrent très diversifiées et vont des projections de films (très répandues, notamment sur support DVD) à la réalisation d'un film en passant par l'accueil de tournages. Certains établissements (minoritaires toutefois), investis dans une politique culturelle au centre de laquelle se trouve le cinéma et/ou l'audiovisuel, combinent plusieurs actions autour de cette thématique (projections et ateliers de pratique artistique ou diffusion sur le canal interne et accueil de tournages par exemple).

Ainsi, peut-on avancer que, lors de son passage à l'hôpital, **le citoyen conserve son droit d'accès à la culture**.

L'enquête permet également d'établir qu'outre l'avantage de pouvoir s'adresser à des publics qui n'ont pas habituellement accès aux œuvres cinématographiques (notamment les personnes socialement défavorisées), les **bénéfices de ce type d'actions sont nombreux**. La majorité des répondants estiment en effet que ces différentes actions génèrent du lien social, développent les publics du cinéma et/ou ouvrent l'hôpital sur la cité.

Le bilan de l'offre cinématographique et audiovisuelle dans le cadre hospitalier se montre donc **extrêmement positif**.

## La place de l'utilisateur et le choix des œuvres

Ce bilan positif est toutefois à nuancer : les projets décrits dans ce document posent en effet plusieurs interrogations, en premier lieu desquelles la place de l'utilisateur.

Ainsi, **l'utilisateur, patient ou résident, semble exclu** du choix des œuvres projetées (que ce soit dans le cadre de la programmation des projections ou de celle des canaux internes), de la constitution des fonds des vidéothèques et de l'accueil de tournages.

Alors que le personnel soignant est régulièrement mis à contribution pour ces derniers (conseils sur leur pratique voire figuration), les personnes hospitalisées restent en effet généralement spectatrices du tournage qui s'effectue dans l'établissement. De même, les patients ou résidents sont rarement sollicités pour la constitution des fonds des vidéothèques / DVD-thèques dans les établissements (moins de 20% des cas).

Il paraît également assez paradoxal que le choix des films relève généralement du personnel hospitalier alors même que la grande majorité des activités cinéma/audiovisuel proposées, et notamment des projections de films, s'adressent aux usagers. La question se pose alors de la pertinence des films programmés et de leur contenu.

L'idée de projeter exclusivement ou en majorité des films drôles et faciles d'accès pour divertir les patients est largement répandue chez les répondants. Beaucoup de répondants (un tiers) vont plus loin et affirment que certaines thématiques difficiles ne doivent pas être abordées dans le milieu hospitalier. Or ceci s'oppose clairement au constat fait lors de l'**opération « Coups de projecteur à l'hôpital »** organisée en 2003 par les ministères chargés de la culture et de la santé et le secrétariat d'État aux Personnes âgées. Cette opération consistait alors en la programmation de films abordant le thème de la maladie et de la santé dans l'enceinte des établissements de santé, à proximité, ou en plein air. Une dizaine d'hôpitaux répartis sur toute la



France avaient participé à cette opération. Toutes les séances avaient fait « salle » comble et s'étaient montrées très enrichissantes pour tous. Une facilitation de la discussion entre patients et médecins sur ces thématiques difficiles avait notamment été observée. Cette expérience tend donc à prouver qu'il est envisageable de montrer des films relativement durs dans la mesure où les projections sont accompagnées.

## La question des droits

Bien que les projections de films figurent en tête des actions cinéma/audiovisuel les plus développées dans les établissements de santé, **il n'en reste pas moins que la question du respect de la réglementation reste entière.**

Un établissement de santé peut pourtant diffuser des films en non-commercial dans le cadre de séances gratuites proposées aux usagers (l'immense majorité des projections en milieu hospitalier sont gratuites). L'établissement doit alors s'acquitter des droits nécessaires à ce type de projection.

En revanche, il n'est pas légal de projeter une œuvre louée dans un vidéoclub, un film enregistré à la télévision ou encore un DVD acheté dans le commerce (sauf distributeurs spécialisés). Or certains semblent aujourd'hui encore le faire, souvent par méconnaissance des droits (un cinquième des répondants affirment ne pas connaître ces droits).

Pourtant, la question de ces droits ne constitue pas un frein aux projections en milieu hospitalier mais peu d'établissements connaissent les démarches pour se procurer légalement les films et l'existence de catalogues à leur disposition.

## La participation du milieu culturel

A l'heure actuelle, l'intervention de ces professionnels dans le cadre d'actions cinéma/audiovisuel en milieu hospitalier reste rare. En effet, seul un tiers des établissements développent leur action avec un partenaire culturel. De même, lorsqu'un débat après la projection est organisé, celui-ci est fréquemment animé par du personnel hospitalier, en l'absence de professionnels du cinéma. Ces derniers (réalisateurs, monteurs ou autres) ne sont également présents que dans un tiers des ateliers de pratique artistique. Pourtant, le contenu de ces ateliers se montre très ambitieux (réalisation, écriture scénaristique, tournage etc.) et il est difficilement imaginable que des ateliers de qualité ne fassent intervenir un ou plusieurs professionnels.

En outre, il est regrettable de constater que peu d'établissements inscrivent leur action dans le cadre de dispositifs ou événements nationaux ou locaux lorsqu'il s'agit de l'image. Alors que la participation à *Lire en fête* se montre relativement fréquente, celle à *La Fête du Cinéma* reste exceptionnelle (seul un établissement recensé). L'inscription de l'action dans le cadre d'événements locaux tels que les festivals reste également exceptionnelle.

## Vers des projets de qualité

Face à ces limites, il semble aujourd'hui important d'encourager les établissements de santé à la mise en œuvre de projets de qualité tel qu'il en existe déjà dans certains établissements plus avancés dans le développement de la culture cinématographique et audiovisuelle en leur sein.

Pour ce faire, il s'agit d'abord de les **inciter à travailler avec les institutions culturelles de proximité**. Sur le terrain, nombreuses sont les structures compétentes pour accompagner voire monter des projets cinéma/audiovisuel dans les établissements de santé (aide au choix des films, mise en place de séances de cinéma, animation d'ateliers, prêt de matériel, etc.). Peuvent en effet être sollicités dans le cadre de tels projets non seulement des professionnels à titre individuel (réalisateurs, acteurs etc.) mais aussi une **salle de cinéma, un pôle d'éducation à l'image, un festival de cinéma, une association culturelle spécialisée dans l'éducation à l'image telle que les coordinations du dispositif « Passeurs d'Images » (anciennement Un été au Ciné – Cinéville), une médiathèque** etc. De même, l'intégration de l'action en milieu hospitalier au sein d'événements locaux ou nationaux est à privilégier. Elle permet alors d'une

part la légitimation de l'action en milieu hospitalier et, d'autre part, la non-exclusion des patients de l'actualité culturelle extérieure.

Par ailleurs, **une diversification de l'offre est à réaliser**. La diffusion de films grand public demeure certes indispensable afin de ne pas « déconnecter » les patients de l'actualité cinématographique ; le travail de l'association Les Toiles Enchantées étant, de ce point de vue, exemplaire. Mais le passage à l'hôpital peut également être l'occasion pour les patients de découvrir des œuvres moins diffusées tels que les films art et essai (long métrages, courts métrages et documentaires). Ici encore, **une participation plus systématique de professionnels du cinéma au projet permet généralement une programmation plus audacieuse**.

Enfin, il s'avère nécessaire pour les établissements **de s'informer sur les droits et ainsi diffuser des films dans la légalité**. De nombreux films dotés des droits de diffusion en milieu hospitalier sont disponibles auprès de distributeurs spécialisés et la démarche n'est pas plus complexe que pour l'achat de films dans le commerce habituel.

En définitive, **l'accès à l'image dans le contexte hospitalier, loin d'être négligé doit être amélioré et, dans la mesure du possible, professionnalisé**. Cette évolution simple et accessible pour tous les établissements peut se concrétiser par la multiplication des prises de contacts avec des interlocuteurs du secteur audiovisuel et par des échanges d'informations et d'expériences. Ainsi, la mise en place de projets de qualité sera facilitée et les usagers se verront proposer une offre beaucoup plus variée. De même, **l'intégration d'un volet cinéma/audiovisuel au sein d'une politique culturelle globale de l'établissement doit également être privilégiée**.

Afin d'accompagner les établissements dans cette évolution, il serait souhaitable de **poursuivre et développer le travail d'information et de mise en relation** entre structures hospitalières et structures culturelles amorcé au niveau national dans le cadre de journées de sensibilisation. **L'élaboration et la large diffusion d'un document récapitulatif (« guide des bonnes pratiques ») dans les établissements de santé pourrait également s'avérer très utile**.

**résultats de l'enquête  
« actions cinéma / audiovisuel  
en milieu hospitalier »**

une publication du Centre national  
de la cinématographie  
12 rue de Lübeck  
75784 Paris cedex 16  
tél. 01 44 34 34 40  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

**avec le soutien du Ministère  
de la Culture et de la Communication,  
Délégation au développement  
et aux affaires internationales**  
182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01  
tél. 01 40 15 78 13 ou 01 40 15 78 92  
fax 01 40 15 77 64  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

---

**Conception graphique**  
Atelier de création graphique

**Impression**  
Stipa

*mars 2007*

